



COMMUNICATION
STATISTIQUE

SÉRIE VAUD N° 16

POPULATION
AGRICULTURE
TRANSPORTS
ADMINISTRATION
F O R M A T I O N
SANTÉ - SOCIAL
ENVIRONNEMENT
INDUSTRIE-SERVICES
RÉMUNÉRATION
ÉCONOMIE NATIONALE
CONSTRUCTION
TOURISME
COMMUNICATIONS
ASSURANCES
DROIT ET JUSTICE
CULTURE-MÉDIAS

www.scris.vd.ch

ORIENTATION À L'ISSUE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE ET DES FILIÈRES DE TRANSITION

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE « CHOIX 2010 »



Statistique Vaud

SERVICE CANTONAL DE RECHERCHE ET
D'INFORMATION STATISTIQUES (SCRIS)



Cette publication a été réalisée avec le soutien de la BCV



COMMUNICATION STATISTIQUE

S É R I E V A U D N ° 1 6

www.scris.vd.ch

Etude réalisée par :
Valérie Gondoux Freléchoux, statisticienne

Responsable de publication :
Gilles Imhof, chef de service a.i.

Mise en page :
Ariane Bovet

Septembre 2011

© Statistique Vaud (SCRIS)
Rue de la Paix 6 - CP - 1014 Lausanne
Tél. 021 316 29 99 - Fax 021 316 29 50
www.scris.vd.ch - info.stat@vd.ch

Prix : 21.–

Reproduction autorisée avec mention de la source

ORIENTATION À L'ISSUE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE ET DES FILIÈRES DE TRANSITION

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE « CHOIX 2010 »



Statistique Vaud

SERVICE CANTONAL DE RECHERCHE ET
D'INFORMATION STATISTIQUES (SCRIS)

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	3
Définitions	4
Liste des abréviations	6
En bref	7
10200 jeunes Vaudois en situation de choix de formation	9
Caractéristiques de l'enquête sur les choix	9
Population de l'enquête sous la loupe	11
Orientation à l'issue de la scolarité obligatoire	15
Portrait des jeunes à la sortie de l'école obligatoire	15
Trente années d'orientation à l'issue de l'école obligatoire	17
Orientations envisagées en 2010	18
Une large palette de choix professionnels	22
Orientation à l'issue de l'enseignement spécialisé	27
Orientation à l'issue des classes de raccordement	29
Des filières aux débouchés bien distincts	29
Orientation à l'issue des filières de transition (OPTI, SeMo, préapprentissage)	31
Structures offrant une panoplie de mesures de transition	31
Provenance des jeunes de la transition	33
La transition débouche sur la formation professionnelle	34
Aperçu des filières de formation	39
Références bibliographiques	41
Annexes	43

AVANT-PROPOS

L'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) a pour mission d'aider les élèves, les jeunes gens et les adultes à choisir, en toute connaissance de cause, une voie de formation scolaire, universitaire ou professionnelle, un emploi ou une carrière. Cette mission s'exerce par l'information générale et par des consultations individuelles et/ou collectives.

Dans ce cadre, l'OCOSP met sur pied depuis 1978, en collaboration avec le Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS), une vaste enquête sur les choix de formation et choix professionnels effectués par les jeunes arrivant au terme de la scolarité obligatoire. L'enquête se focalise sur la période charnière qui se situe entre la fin de l'école obligatoire et la poursuite d'une formation. Les orientations prises par les jeunes peuvent revêtir diverses formes: poursuite scolaire, formation professionnelle, transition, alors que d'autres jeunes se dirigent vers une solution d'attente intermédiaire. La récolte d'information régulière, depuis une trentaine d'années, permet d'observer les changements structurels qui interviennent dans cette phase délicate. Dans un contexte complexe où nombre de professions se spécialisent et où les exigences professionnelles s'élèvent, un difficile équilibre doit être trouvé entre, d'une part, les souhaits et les aptitudes des jeunes et, d'autre part, les exigences de l'économie.

L'enquête sur les orientations des jeunes ne se limite pas aux seuls élèves qui terminent leur scolarité obligatoire. Elle intègre également ceux qui ont effectué une année de raccordement, ceux qui ont effectué une transition dans l'une des structures de l'Organisme de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion (OPTI) ou au sein d'un Semestre de motivation (SeMo). Elle comprend également les jeunes qui terminent leur scolarité au sein d'une structure d'enseignement spécialisé. Dans cette édition 2010, la population de référence de la transition a été élargie à deux catégories supplémentaires de jeunes, soit d'une part, les jeunes qui effectuent un préapprentissage, ainsi que, d'autre part, les jeunes qui accomplissent leur transition dans le cadre d'une structure d'enseignement spécialisé. A l'heure où la transition prend de plus en plus d'ampleur, il est important de considérer l'ensemble des options possibles au-delà de la scolarité obligatoire.

L'objet principal de l'enquête est de répondre à la question « Que font les jeunes au terme de l'école obligatoire ? ». L'enquête apporte également quelques éléments de réponse à la question trop souvent sans réponse « Quelle est la proportion des jeunes sans solution ? ».

L'analyse des données de l'enquête « Choix 2010 » a été réalisée par le SCRIS. La présente publication en retrace les principaux résultats. Elle se divise en deux parties distinctes. La première, qui correspond au chapitre premier (pages 9 à 14), dresse le portrait de la population des jeunes de l'enquête. En effet, les choix de formation sont influencés par des variables telles que la filière scolaire, le sexe, l'origine, la langue dans laquelle la scolarité a été effectuée, l'âge et la détention d'un certificat de fin de scolarité obligatoire. Un regard est aussi porté sur le nombre de stages effectués. Le stage matérialise les démarches accomplies par les jeunes, il constitue une aide à la détermination d'un projet, mais aussi, de plus en plus souvent, une exigence préalable à tout engagement dans une voie professionnelle.

La deuxième partie, composée de quatre chapitres (pages 15 à 38), est consacrée aux choix de formation et choix professionnels de chacune des quatre populations distinctes que sont les jeunes ayant achevé leur scolarité obligatoire, ceux issus des filières d'enseignement spécialisé, les jeunes des classes de raccordement et ceux des filières de transition. Cette deuxième partie examine les formations entreprises en fonction des différentes filières scolaires; elle met en évidence les caractéristiques des jeunes qui effectuent ces choix. De plus, un zoom est fait sur les métiers choisis.

L'enquête « Choix 2010 » est un travail collectif réalisé à l'initiative de la direction de l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle. Il a été accompli grâce à la collaboration et à l'engagement des psychologues conseillers en orientation de l'OCOSP, de l'OPTI ainsi que des répondants et référents des jeunes de l'enseignement spécialisé, des Semestres de motivation et des structures de préapprentissage. Qu'ils soient ici tous chaleureusement remerciés pour leur disponibilité et le professionnalisme de leur contribution.

Gilles Imhof
Chef de Service a.i.

DÉFINITIONS

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

Voies secondaires

Les élèves du degré secondaire inférieur vaudois achèvent pour la plupart leur scolarité obligatoire dans l'une des trois voies suivantes :

- **La voie secondaire à options (VSO)** qui prépare principalement à l'entrée dans les formations professionnelles par apprentissage (formation professionnelle initiale).
- **La voie secondaire générale (VSG)** qui prépare à l'entrée dans les formations professionnelles par apprentissage et l'accès à l'École de culture générale et de commerce (ECGC) du gymnase. Si les conditions sont remplies, ces élèves peuvent également suivre le cursus de la maturité professionnelle intégrée.
- **La voie secondaire de baccalauréat (VSB)** qui prépare généralement l'élève aux études gymnasiales conduisant au baccalauréat et à la maturité fédérale, ainsi qu'à l'entrée dans les formations professionnelles. Dans ce cas, les élèves ont la possibilité d'intégrer le cursus de la maturité professionnelle intégrée.

Des mesures de pédagogie compensatoire

Ces mesures sont destinées à aider les élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage. Elles peuvent être individuelles (cours d'appui, cours intensif de français) ou collectives (classes à effectif réduit, classes de développement, classes d'accueil pour élèves non francophones).

- **Les classes à effectif réduit** sont destinées aux élèves susceptibles de tirer profit d'un programme standard, mais qui doivent bénéficier d'un enseignement plus individualisé et d'un encadrement plus soutenu.
- **Les classes de développement** sont destinées aux élèves qui ne peuvent tirer profit de l'enseignement d'une classe ordinaire et pour lesquels un enseignement et un programme individualisés sont nécessaires sans pour autant que des mesures d'encadrement spécifiques offertes par l'enseignement spécialisé ne soient requises.
- **Les classes d'accueil** sont destinées aux élèves non francophones.

Les mesures citées ci-dessus sont souvent regroupées dans l'analyse qui va suivre sous le terme « développement et assimilés ».

Classes de raccordement

Les classes de raccordement permettent aux élèves qui satisfont à certaines conditions à l'issue de la 9^e année d'obtenir en un an le certificat délivré par une voie scolaire plus exigeante. Les classes de raccordement I s'adressent aux élèves de VSO, les classes de raccordement II aux élèves de VSG.

ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

L'enseignement spécialisé est destiné aux enfants et adolescents qui nécessitent une formation particulière, notamment en raison d'une maladie ou d'un handicap mental, psychique, physique,

sensoriel ou instrumental. Les interventions à vocation curative sont complétées par des mesures de prévention et de réinsertion.

L'enseignement est dispensé dans des écoles et des classes d'enseignement spécialisé officielles ou privées reconnues d'utilité publique. Grâce à la mise en place de mesures spéciales ambulatoires (service éducatif itinérant, soutien pédagogique spécialisé), des enfants en situation de handicap peuvent être intégrés dans les classes ordinaires ; cette manière de faire est en augmentation.

FILIÈRES DE TRANSITION

Un nombre non négligeable de jeunes se retrouvent à la fin de la 9^e année sans place de formation aboutissant à un titre du degré secondaire supérieur (apprentissage ou gymnase) en raison du manque de places d'apprentissage, de lacunes scolaires, d'un manque de motivation ou parce qu'ils n'ont pas pu se déterminer en vue d'un choix professionnel ; cela dans un contexte où les métiers se complexifient et les exigences pour nombre de professions augmentent. Plusieurs structures offrent à ces jeunes des mesures de perfectionnement scolaire, d'orientation, d'insertion ou de stages en entreprise. Ces mesures permettent d'augmenter les chances d'insertion et d'améliorer les connaissances scolaires, elles se différencient principalement au niveau de la répartition entre la pratique et l'école. Un portail de la transition « T1 » a été mis sur pied dans chacun des centres régionaux de l'OCOSP pour coordonner, via des guichets régionaux de la transition, les demandes d'accès à ces mesures.

Organisme de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion (OPTI)

L'OPTI est un organisme cantonal rattaché à la direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP). Organisé par secteurs professionnels en sites régionaux, il offre des mesures de préparation à la formation professionnelle. L'OPTI effectue un travail intensif dans les domaines des compétences sociales et de l'orientation professionnelle des jeunes.

- **OPTI secteurs.** Ces classes offrent des compléments scolaires selon un plan d'études ad hoc, composé d'un tronc commun avec des cours à niveau pour le français, les mathématiques et les langues étrangères et des périodes d'options préprofessionnelles. Des stages en entreprise sont également prévus dans le cursus. Au terme d'une année, une évaluation des compétences permet aux jeunes qui ont rempli les conditions prévues de recevoir une certification.

- **OPTI SAS.** Le Secteur appui en orientation et soutien scolaire (SAS) s'adresse aux élèves libérés de l'école n'ayant pas encore de projet précis ou ayant besoin d'un appui spécifique en français, mathématiques ou compétences sociales. Le SAS permet de renforcer les bases scolaires et offre un accompagnement pour la construction d'un projet professionnel. Le programme comprend également plusieurs stages.

- **OPTI accueil.** La section « accueil » de l'OPTI s'adresse à des jeunes non francophones arrivés récemment en Suisse et dont les connaissances du français ne sont pas suffisantes pour commencer une formation professionnelle ou poursuivre des études.

Semestre de motivation (SeMo)

Cette mesure combine activité professionnelle et formation afin de permettre aux jeunes inscrits au chômage sans projet professionnel ou en rupture d'apprentissage, mais reconnus aptes au placement, de choisir de façon réaliste une filière de formation et de s'insérer dans le marché du travail. Elle dépend du Service de l'emploi (Département de l'économie). Le SeMo propose notamment des ateliers manuels, administratifs et créatifs dans les secteurs secondaire et tertiaire, des stages, des appuis scolaires et des chantiers d'utilité publique.

Préapprentissage

Le préapprentissage permet de se familiariser avec un métier tout en améliorant ses connaissances scolaires. Le préapprentissage peut être effectué en entreprise (en mode dual) ou à plein temps (dans une école de métiers ou au COFOP). A l'issue du préapprentissage d'une durée d'une année, une attestation est délivrée par l'école professionnelle ou de métiers ; le préapprenant peut alors être engagé par la même entreprise ou poursuivre dans la même école de métiers pour commencer une formation professionnelle initiale en 3 ou 4 ans en vue d'un CFC. Si les lacunes scolaires n'ont pas pu être comblées, il devra peut-être envisager d'abord une formation professionnelle en 2 ans.

Centre d'orientation et de formation professionnelles (COFOP)

Le COFOP est un lieu de formation et d'orientation réservé à des jeunes en difficulté d'insertion professionnelle. Il offre des appuis, des stages pour jeunes en difficulté, des ateliers d'orientation ainsi que des formations professionnelles complètes.

Le COFOP est composé de deux secteurs : il offre, d'une part, des places d'apprentissage d'une durée de trois à quatre ans dans une quinzaine de métiers et, d'autre part, soit des places de préformation dans des secteurs professionnels définis (CHARTEM), soit une aide individualisée pour la construction d'un projet professionnel (atelier OP).

- **Atelier OP.** En synergie avec les différents secteurs de formation du COFOP, l'Atelier d'orientation professionnelle (Atelier OP) est une forme de préapprentissage avec un encadrement renforcé, pour les jeunes au projet non encore stabilisé.

- **CHARTEM** (Centre horizon d'activités et de relais transition école-métier). Cette structure propose une année de préparation à l'entrée dans la vie active ; l'encadrement y est assuré par des jeunes professionnels, récemment diplômés, par des enseignants et des maîtres socio-professionnels. Elle offre aux jeunes la possibilité de s'initier aux pratiques professionnelles dans l'une des quatre unités suivantes : bâtiment-artisanat, services, restauration et industrie. Le CHARTEM dépend du COFOP.

FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE

Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)

Les jeunes rencontrant des difficultés scolaires ou ne maîtrisant pas bien le français, qui ne peuvent envisager tout de suite de préparer un CFC, ont la possibilité d'entrer dans le monde du travail et d'obtenir une certification par le biais de la formation professionnelle initiale en 2 ans. La formation pratique et les cours professionnels sont adaptés aux besoins des personnes concernées. Leur AFP en poche, les jeunes concernés peuvent trouver un emploi ou rejoindre la filière CFC de leur domaine de formation.

A relever que la **formation élémentaire (FE)**, adaptée aux capacités des jeunes concernés, est progressivement remplacée par la formation professionnelle initiale en 2 ans qui, elle, n'est pas individualisée.

Certificat fédéral de capacité (CFC)

Alternant théorie et pratique, la formation professionnelle initiale (ou apprentissage) permet d'obtenir un certificat fédéral de capacité (CFC) en 3 ou 4 ans, selon le métier choisi. Il existe deux voies pour préparer un CFC. La plus courante consiste à suivre sa formation en entreprise tout en se rendant 1 à 2 jours par semaine à l'école professionnelle pour suivre des cours théoriques et de culture générale (**formation duale**). L'autre possibilité, pour une vingtaine de professions, passe par une **formation à plein temps en école** de métiers, principalement dans les domaines de la technique et des arts appliqués. Dans le canton de Vaud, la formation professionnelle initiale en 3 ou 4 ans concerne environ 180 métiers.

Maturité professionnelle

Le certificat de maturité professionnelle est un titre complémentaire au CFC. Il est requis pour poursuivre des études supérieures dans une Haute école spécialisée (HES). Il existe plusieurs possibilités de se préparer à cet examen : soit en parallèle au CFC, soit après le CFC, en école de maturité professionnelle en un an à plein temps ou en deux ans en emploi ou en autodidacte.

GYMNASE

Ecole de culture générale et de commerce (ECGC)

Les élèves de l'ECGC y préparent en trois ans un certificat de culture générale ou de commerce. Moyennant des compléments de formation (maturité spécialisée ou professionnelle), le certificat de culture générale ouvre les portes des Hautes écoles spécialisées, ou débouche sur l'emploi. En revanche, il ne permet pas d'entrer directement à l'Université.

Ecole de maturité

Préparé en 3 ans d'études, le certificat de maturité gymnasiale permet d'entrer dans les universités et les écoles polytechniques sans condition.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
AI	Assurance invalidité
Atelier OP	Atelier d'orientation professionnelle
CFC	Certificat fédéral de capacité
CHARTEM	Centre horizon d'activités et de relais transition école-métier
COFOP	Centre d'orientation et de formation professionnelle
DFJC	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
DGEO	Direction générale de l'école obligatoire
DGEP	Direction générale de l'enseignement postobligatoire
OCOSP	Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle
OES	Office de l'enseignement spécialisé
OPTI	Organisme de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion
SAS	A l'OPTI : Secteur appui en orientation et soutien scolaire
SCRIS	Service cantonal de recherche et d'information statistiques
SDE	Service de l'emploi
SeMo	Semestre de motivation
SESAP	Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation
UTT	Unité de transition au travail
VSB	Voie secondaire de baccalauréat
VSG	Voie secondaire générale
VSO	Voie secondaire à options

EN BREF

10 200 JEUNES VAUDOIS EN SITUATION DE CHOIX DE FORMATION

- L'enquête « Choix 2010 » recense les projets de formation de 10 215 jeunes Vaudois. Ces jeunes achèvent, en juillet 2010, leur scolarité obligatoire (pour 74,4 % d'entre eux) ou arrivent à l'issue d'une filière d'enseignement spécialisé (2,9%), d'un raccordement (5,8%) ou d'une mesure de transition (17,0%).
- Les trois quarts des jeunes de l'enquête (73,8%) ont effectué au moins un stage. La pratique du stage est généralisée en VSO, à l'OPTI et en préapprentissage où elle touche environ 95% des jeunes, neuf sur dix en VSG et au SeMo. La pratique est beaucoup moins répandue dans les filières VSB et raccordement II.
- En cinq ans, le nombre moyen de stages réalisés par l'ensemble des jeunes touchés par l'enquête a passé de 2,0 à 2,6, augmentant de manière significative et systématique dans toutes les filières, à l'exception de la VSB dont la moyenne est, et demeure, la plus faible avec 0,5 stage.

ORIENTATION À L'ISSUE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

- A l'issue de l'école obligatoire, la progression, depuis une trentaine d'années, de la part des jeunes optant pour une continuation des études (que cela soit au gymnase ou au sein d'un raccordement) est spectaculaire. En 1978, les études recueillaient les choix de 26,7% des jeunes; cette part s'élève à 45,8% aujourd'hui.
- Apparues au début des années nonante, les filières de transition prennent une importance croissante: leur part a été multipliée par quatre en vingt ans. A ce jour, un élève sur cinq à l'issue de la scolarité obligatoire poursuit directement sa formation dans une filière de transition, principalement à l'OPTI (pour 68,1% d'entre eux), mais aussi en préapprentissage (15,7%) ou au sein d'un Semestre de motivation (13,2%).
- Au cours du temps, la part des jeunes entreprenant une formation professionnelle directement après l'école obligatoire a subi une nette diminution, à l'image inverse de la progression des études et de la transition. Si un jeune sur deux commençait une formation professionnelle à la sortie de l'école il y a trente ans, ils ne sont plus qu'un quart en 2010.
Ce recul des choix vers la formation professionnelle à l'issue de la scolarité obligatoire (diminution de moitié en une trentaine d'années) correspond, pour une part non

négligeable de jeunes, à un report temporel de la formation professionnelle en intercalant le passage par une ou plusieurs mesures de transition.

- Plus la filière de provenance est exigeante, moins la nécessité d'une transition se fait sentir. Ainsi, la moitié des jeunes achevant leur scolarité dans une classe de développement et assimilés (51,9%) poursuivent leur cursus dans une structure de transition, quatre élèves de VSO sur dix (40,7%) contre deux sur dix en VSG (18,8%).
- A la sortie de l'école obligatoire, 45% des jeunes (3405) poursuivent dans une voie scolaire (dont 37,4% au gymnase et 7,1% au sein d'un raccordement). Un cinquième des élèves de VSG (22,1%) poursuivent directement avec des études au gymnase; c'est le cas de 86,6% des élèves de VSB pour qui la voie gymnasiale (en particulier l'École de maturité) constitue la filière privilégiée. 18,5% des élèves de VSO et 5,5% de VSG poursuivent avec une année de raccordement.
- La formation professionnelle recueille le choix d'un quart des jeunes à la sortie de l'école obligatoire en 2010. Elle constitue le premier choix des élèves à l'issue de la VSG: 38,4% d'entre eux entreprennent un apprentissage. A l'issue de la VSO, ils sont trois jeunes sur dix (29,5%), contre seulement 7,6% pour les élèves de VSB et pour ceux issus des classes de pédagogie compensatoire.
- La majorité des CFC envisagés à l'issue de l'école obligatoire (85,2%) sont effectués dans le cadre d'un apprentissage en mode dual, les 14,8% restants le sont dans une école professionnelle, à plein temps. Par ailleurs, environ un dixième des CFC envisagés (9,8%) sont assortis d'une maturité professionnelle.
- Alors que les filières scolaires attirent plus de filles (l'ECGC attire 65,5% de filles, les raccordements 60,6%), la formation professionnelle demeure un bastion largement masculin qui attire deux tiers de garçons (67,3%).
- A l'issue de l'enquête, soit à fin septembre 2010, 110 jeunes (1,4%) n'avaient pas de solution de formation en vue. Pour 50 jeunes, aucune information quant à une éventuelle solution envisagée n'avait été reçue et pour 13 d'entre eux, cette absence de solution est liée à un départ à l'étranger. Finalement, 47 cas (0,6%) correspondent à des situations avérées de jeunes sans aucune solution, ni activité.
- A l'issue de l'école obligatoire, les quelque 1800 jeunes envisageant une formation professionnelle se sont orientés vers 124 professions différentes (pour 133 en 2005).

Parmi les 10 professions les plus souvent sélectionnées, on retrouve les mêmes choix qu'en 2005, avec quelques rocadés.

- Toujours en tête du hit-parade des choix professionnels, la formation d'*employé de commerce* attire 275 jeunes à l'issue de l'école obligatoire, soit un apprenti sur six. Les futurs *employés de commerce* comptent 60 % de filles. Ils entreprennent pour la plupart (245 sur 275) une formation élargie (de type E), aux exigences plus étendues, alors qu'une trentaine d'entre eux effectuent une formation de base (type B). La formation de *gestionnaire du commerce de détail*, qui regroupe 7,0 % des futurs apprentis, maintient son 2^e rang, comme en 2005 et en 2000.
- Filles et garçons ne choisissent pas les mêmes métiers et l'éventail des professions est beaucoup plus limité chez les filles qui concentrent leurs choix sur quelques professions phares. De nombreux métiers ne sont pas mixtes (ex : les professions d'*automaticien*, d'*installateur-électricien*, d'*assistante en pharmacie* ou de *coiffeuse* sont respectivement à plus de 90 % masculines ou féminines).

ORIENTATION À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

- La grande majorité des jeunes issus de l'enseignement spécialisé (87,5 % d'entre eux) envisagent une formation en se maintenant dans le cadre des structures de l'enseignement spécialisé.

ORIENTATION À L'ISSUE DES CLASSES DE RACCORDEMENT

- Si les populations des deux filières de raccordement (I et II) ont des caractéristiques très semblables, leurs débouchés sont bien distincts et s'apparentent à ceux des voies secondaires homologues (respectivement VSG et VSB).
- En 2010, à l'issue du raccordement I, un tiers des jeunes entreprennent une formation professionnelle, un quart poursuivent leur formation au gymnase (au sein de l'ECGC) et un autre quart au sein d'une structure de transition. Cinq pour cent des élèves des classes de raccordement I (21 jeunes) enchaînent avec un deuxième raccordement, de type II cette fois.
- A l'issue du raccordement II, la quasi totalité des jeunes (97,2 %) poursuivent avec des études au gymnase.

ORIENTATION À L'ISSUE DES FILIÈRES DE TRANSITION

- La plupart des jeunes de la transition sont issus directement de la scolarité obligatoire. C'est le cas pour 94,1 % des jeunes de l'OPTI (dont la moitié proviennent de VSO et trois dixièmes de VSG) et de deux tiers (67,6 %) de ceux en préapprentissage. Par contre, au sein des Semestres de motivation, seule la moitié des jeunes proviennent directement de l'école obligatoire. Un sixième des jeunes inscrits au SeMo ou en préapprentissage bénéficiaient déjà précédemment d'une mesure de transition. Cette part est par contre minime à l'OPTI (1,6 %).
- Deux tiers des transitions (63,1 %) débouchent sur une formation professionnelle. Cette proportion est stable depuis 2005. Un jeune sur sept (14,8 %) se maintient au sein de la transition, le plus souvent au sein d'une autre structure. Tout comme en 2005, près d'un dixième de ces jeunes (9,4 %) n'avaient pas de solution connue ou de formation envisagée à l'issue de l'enquête.
- Les professions de *gestionnaire du commerce de détail* et d'*employé de commerce* forment le même duo de tête qu'en 2005. A elles seules, ces deux professions recueillent trois choix sur dix à l'issue de la transition.

REMARQUES

Age légal

Dans cette publication, le calcul de l'âge des jeunes est effectué sur la base de l'année scolaire. Un même âge légal regroupe les élèves nés entre le 1^{er} juillet et le 30 juin de l'année suivante.

Langage épïcène

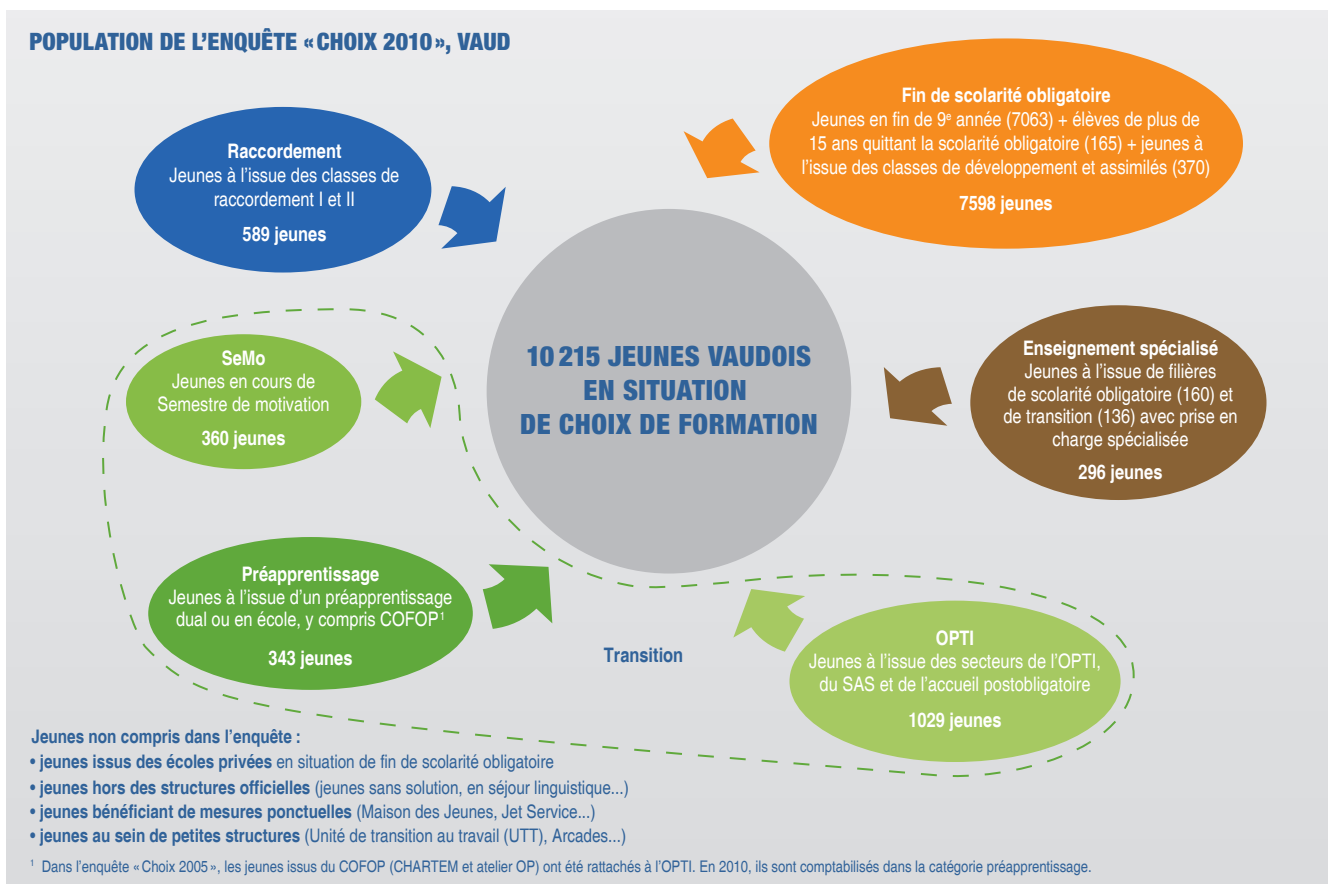
Pour faciliter la lecture de cette publication, nous n'avons pas féminisé systématiquement tous les termes désignant des personnes, des fonctions ou des professions. Le masculin générique est utilisé pour désigner les deux sexes.

Légende des signes

- valeur rigoureusement nulle, néant.
- ... donnée non connue, non disponible, inconcevable ou manquant de fiabilité statistique.

10 200 JEUNES VAUDOIS EN SITUATION DE CHOIX DE FORMATION

Les projets de formation de plus de dix mille jeunes achevant leur scolarité obligatoire ou en situation de transition vers une formation postobligatoire ont été répertoriés par l'enquête « Choix 2010 ». Au moment d'envisager leur futur professionnel ou de définir leur prochaine formation, ces jeunes ont en moyenne entre 16 ans et demi et 18 ans. Les trois quarts d'entre eux ont eu recours à des stages en entreprise ou en école, cette pratique étant en nette progression.



CARACTÉRISTIQUES DE L'ENQUÊTE SUR LES CHOIX

Depuis 1978, l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) met périodiquement sur pied, en collaboration avec le Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS), une enquête pour analyser les projets de formation et les projets professionnels des jeunes. Cette enquête se concentre sur la période charnière du choix de formation que les jeunes effectuent à l'issue de l'école obligatoire et à l'issue des filières de transition.

COMPARAISON AVEC LES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

L'accent est mis sur la comparaison avec l'enquête faite en 2005, voire, lorsque cela est réalisable, avec l'édition 2000. Afin de permettre la comparaison, les tableaux de référence et les catégories de variables des éditions précédentes ont été repris dans la

mesure du possible. Malgré une évolution de l'offre de formation et des nomenclatures des professions en constante mutation, les tendances de l'évolution des comportements en matière de formation et de choix professionnels sont mises en évidence lorsque celles-ci peuvent être dégagées. Finalement, les tableaux de référence de l'enquête sont présentés en annexe.

ÉLARGISSEMENT DE LA POPULATION CONCERNÉE PAR L'ENQUÊTE

Cette nouvelle édition 2010 s'inscrit dans la continuité et vise la comparabilité avec les précédentes éditions. Elle permet de mettre en évidence les évolutions de comportements en matière de formation à cette période charnière que constitue la sortie de la scolarité obligatoire et de la transition. A l'été 2010, ce sont ainsi plus de 10 200 jeunes Vaudois en situation de choix de formation qui sont concernés par cette nouvelle édition de l'enquête.

L'enquête 2010 prend en compte les élèves achevant leur scolarité obligatoire (y compris ceux bénéficiant de prestations d'enseignement spécialisé), les élèves des classes de raccordement, les jeunes fréquentant l'Organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle (OPTI) et ceux des Semestres de motivation (SeMo). La transition prenant une importance croissante, l'univers de l'enquête 2010 a été étendu à deux catégories supplémentaires de jeunes issus de la transition, à savoir : d'une part, les jeunes en préapprentissage, que cela soit sous la forme duale¹ ou en école et, d'autre part, les jeunes bénéficiant de mesures d'enseignement spécialisé dans une structure du niveau de la transition.

A la différence des années précédentes, l'édition 2010 de l'enquête prend en considération tous les élèves de 9^e redoublant leur année. Dans les enquêtes 2000 et 2005, seuls les élèves de 9^e redoublant leur année de manière volontaire étaient comptabilisés. Les élèves redoublant suite à un échec n'étaient pas comptabilisés.

AU-DELÀ DU CHAMP DE L'ENQUÊTE

En marge de l'univers de référence de l'enquête, les catégories suivantes de jeunes ne sont pas prises en compte pour des raisons pratiques de récolte des données :

- les jeunes issus des écoles privées en situation de fin de scolarité obligatoire ou de transition,
- les jeunes qui ne sont pas intégrés dans une structure officielle (par exemple les jeunes sans solution ou en séjour linguistique),
- les jeunes bénéficiant de mesures ponctuelles (par exemple Maison des Jeunes, Jet Service...)

- les jeunes pris en charge au sein de petites structures (par exemple au sein de l'Unité de transition au travail (UTT), des Arcades...).

PRISE D'INFORMATION SUR LA BASE DES DOSSIERS

Le relevé de l'enquête est effectué sur la base des informations disponibles auprès des psychologues conseillers en orientation et autres répondants. La prise d'information a eu lieu dans un premier temps jusqu'au 31 juillet 2010. Elle a été exhaustive pour toutes les filières concernées, à l'exception du Semestre de motivation. Dans cette structure, la mesure a une base semestrielle et seuls les jeunes présents aux SeMo entre le 1^{er} mai et le 30 juin 2010 ont été pris en compte.

Afin que les choix relevés correspondent à des projets concrets et non pas à de simples intentions, une deuxième prise d'information a été mise sur pied pour préciser les solutions de formation encore indéfinies ou pas encore confirmées à fin juillet. Pour ces cas en suspens, les solutions ont été validées ou complétées à fin septembre 2010.

BONNE COUVERTURE DE L'ENQUÊTE

L'édition 2010 de l'enquête sur les choix des jeunes a encore amélioré son taux de couverture. En se référant au recensement scolaire des écoles publiques vaudoises, ce sont ainsi 98% des jeunes de 9^e année, de raccordement et de l'OPTI dont le projet de formation a été recensé dans cette enquête.

JEUNES DE L'ENQUÊTE « CHOIX 2010 » SELON LA FILIÈRE, CHIFFRES CLÉS, VAUD

	Effectif	En %	Filles en %	Etrangers en %	Age légal moyen ¹	Toute la scolarité en français en %	Redoublement en %	Certification en %	Nombre moyen de stages	Nombre moyen de stages en 2005
Fin de scolarité obligatoire	7 598	74,4	49,5	26,5	16,4	91,8	30,1	87,5	2,2	1,8
VSO	2 136	20,9	44,5	39,3	16,6	87,5	45,5	86,0	3,6	2,9
VSG	2 436	23,8	51,3	22,1	16,4	96,3	32,3	91,7	2,8	2,1
VSB	2 656	26,0	52,8	13,7	16,1	96,5	14,0	95,1	0,5	0,4
Développement et assimilés	370	3,6	43,0	75,1	16,5	53,0	2,4	2,6
Enseignement spécialisé	296	2,9	36,1	40,5	16,9	91,9	2,3	1,9
Raccordement	589	5,8	55,9	35,3	17,4	91,3	23,5	96,6	2,7	1,2
Transition	1 732	17,0	49,1	*44,7	18,0	*83,9	28,4	69,8	4,2	3,6
OPTI	1 029	10,1	55,9	*51,2	17,8	*83,8	26,5	72,5	3,9	3,3
SeMo	360	3,5	41,4	36,2	18,6	87,5	22,3	66,1	4,3	4,1
Préapprentissage	343	3,4	37,0	35,7	18,2	80,6	40,3	65,6	5,0	4,8
Total	10 215	100,0	49,4	31,1	16,7	89,6	29,9	85,6	2,6	2,0

¹ Un même âge légal regroupe les élèves nés entre le 1^{er} juillet d'une année donnée et le 30 juin de l'année suivante.

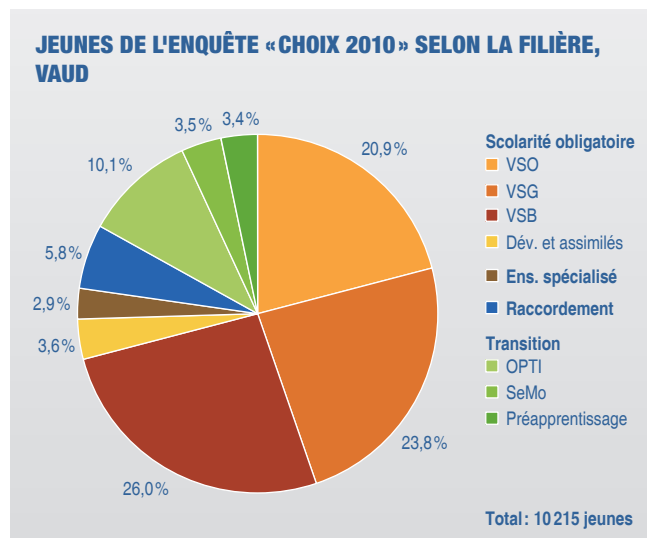
* Calculé sans les élèves des classes d'accueil de l'OPTI où la part d'étrangers est de 100%.

¹ Formation au sein d'une entreprise sous la conduite d'un formateur, avec des cours hebdomadaires dans une école professionnelle.

Le relevé des projets des jeunes des Semestres de motivation relève, on l'a mentionné, de la photographie des choix des 360 jeunes présents aux SeMo entre le 1^{er} mai et le 30 juin 2010. Sur une année complète, environ un millier de jeunes fréquentent cette structure qui propose des mesures semestrielles reconductibles, avec un taux de rotation continu d'arrivées et de départs au cours de l'année.

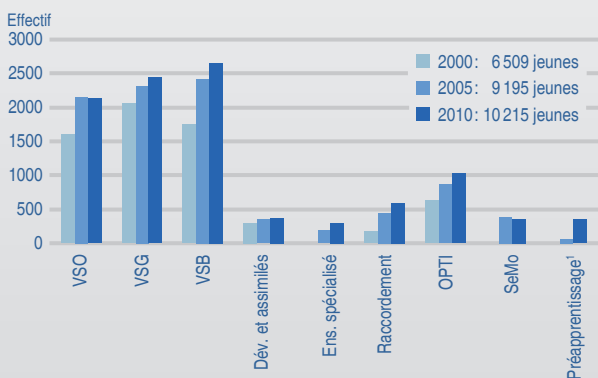
POPULATION DE L'ENQUÊTE SOUS LA LOUPE

Les projets de 10 215 jeunes en situation de choix de formation sont recensés. Les trois quarts des jeunes de l'enquête (7598, 74,4%) achèvent leur scolarité obligatoire. Que cela soit dans l'une des trois voies secondaires - à options (VSO 20,9%), générale (VSG 23,8%) et de baccalauréat (VSB 26,0%) - ou au sein des classes de développement et assimilés² (3,6%). Parmi ces jeunes figurent 165 élèves âgés de 15 ans et plus qui quittent l'école obligatoire prématurément avant d'avoir achevé leur 9^e année³.



Au-delà de l'école obligatoire, 589 jeunes (5,8% de l'ensemble) achèvent leur année au sein des classes de raccordement I et II (qui leur permettent d'obtenir un diplôme de la voie supérieure). 296 jeunes de l'enseignement spécialisé ont été pris en compte (2,9%) ; 160 d'entre eux bénéficient de prestations d'enseignement spécialisé de niveau correspondant à la fin de la scolarité obligatoire et 130 proviennent de structures d'enseignement spécialisé du niveau

JEUNES DES DERNIÈRES ÉDITIONS DE L'ENQUÊTE «CHOIX 2000, 2005 ET 2010» SELON LA FILIÈRE, VAUD

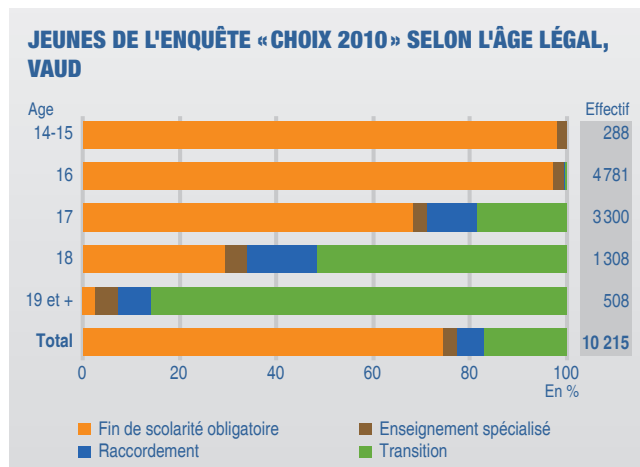


¹ En 2005, uniquement préapprentissage COFOP.

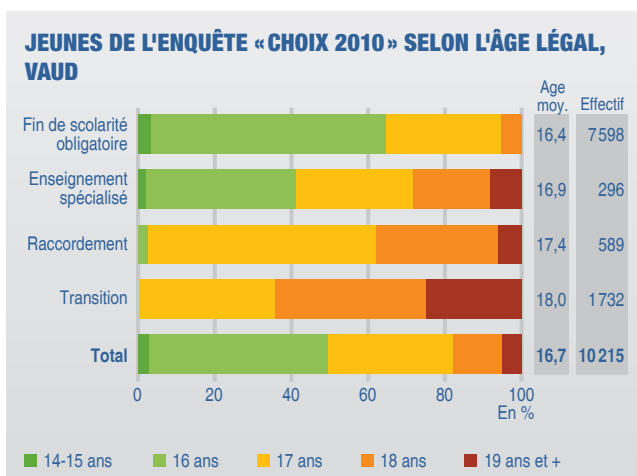
de la transition ; ces derniers sont pris en compte pour la première fois par l'enquête. Finalement, 1732 jeunes (17,0%) sont issus de la transition. Parmi eux, 1029 (soit 10,1% de l'ensemble) proviennent de l'OPTI⁴, 360 des Semestres de motivation (SeMo) et 343 jeunes (3,4%) achèvent un préapprentissage, participant pour la première fois à l'enquête.

ENTRE 16 ANS ET DEMI ET 18 ANS : L'ÂGE DE S'ORIENTER

Les jeunes participant à l'enquête ont en moyenne 16 ans et demi (16,4 ans) en « âge légal »⁵ (calculé sur la base de l'année scolaire) à la sortie de l'école obligatoire. A l'issue des classes de raccordement ils ont, logiquement, une année de plus (17,4 ans). A l'issue



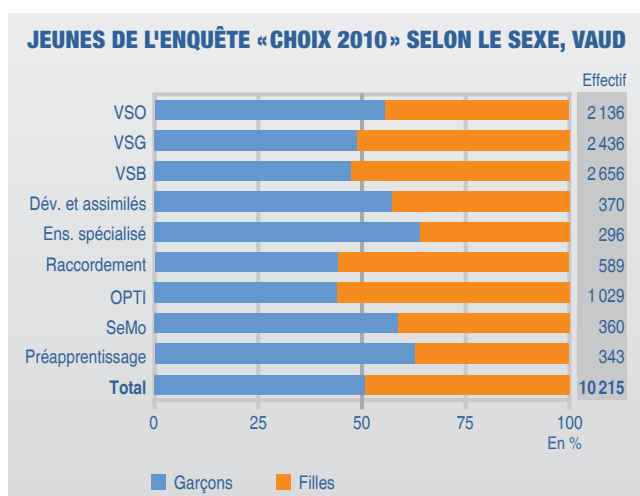
² Sous la terminologie « assimilés » sont regroupées les classes de pédagogie compensatoire : soit, en plus des classes de développement, les classes à effectif réduit et d'accueil.
³ En vertu de l'article 43 du règlement d'application du 25 juin 1997 de la loi scolaire du 12 juin 1984 qui stipule que « tout élève âgé de 15 ans révolus au 30 juin est libéré de l'obligation scolaire à la fin de l'année scolaire, quel que soit le degré qu'il fréquente ».
⁴ A relever que dans l'enquête « Choix 2005 », 57 jeunes effectuant une préformation au COFOP (Centre d'orientation et de formation professionnelle) avaient été rattachés, dans l'analyse, à l'OPTI. Dans la présente étude, ils ont été réattribués à la catégorie « préapprentissage ».
⁵ Un même âge légal regroupe les élèves nés entre le 1^{er} juillet d'une année donnée et le 30 juin de l'année suivante, ce qui correspond aux bornes d'enclassement au Cycle initial. L'âge « légal » permet de distinguer les élèves qui sont à l'âge « attendu » de ceux qui ont du « retard ».



d'une mesure de transition, ils ont 18 ans (18,0 ans). Ce sont les jeunes issus des SeMo qui sont les plus âgés, avec une moyenne de 18,6 ans. Ce résultat est conforme aux attentes par rapport au public cible de cette mesure financée par l'assurance-chômage. Pour le groupe des jeunes issus de l'enseignement spécialisé, qui comprend des élèves de niveau relevant aussi bien de la scolarité obligatoire que de la transition, l'âge moyen est situé à 16,9 ans. A noter que, toutes catégories confondues, l'âge moyen des jeunes concernés par l'enquête n'a pratiquement pas évolué depuis la dernière édition en 2005.

FILLES ET GARÇONS : DES ORIENTATIONS QUI DIFFÈRENT DÈS LA FILIÈRE SCOLAIRE

Si la parité entre filles et garçons est quasiment réalisée sur l'ensemble des jeunes participant à l'enquête avec 50,6% de garçons, (respectivement 50,5% sur l'ensemble de la scolarité obligatoire, 50,4% dans les filières de transition), le portrait est par contre très



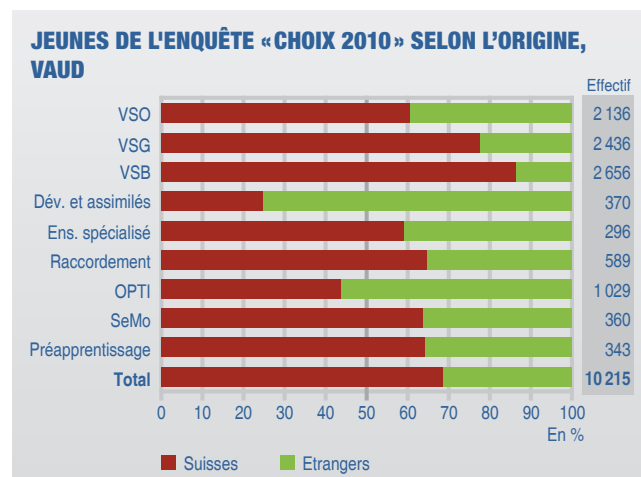
contrasté dans le détail des filières. Dès l'orientation scolaire, filles et garçons ne se répartissent pas uniformément selon les filières, laissant présager, à leur issue, des choix différenciés selon le sexe en matière de formation et de professions choisies.

Au sein de la scolarité obligatoire, plus la voie est exigeante, plus la part de filles est élevée (et inversement pour les garçons). On compte 57,0% de garçons dans les classes de développement et assimilés, 55,5% en VSO contre 47,2% en VSB. A relever que les trois quarts (72,7%) des élèves qui quittent l'école obligatoire avant d'avoir effectué leur 9^e année sont des garçons. La filière du raccordement, quant à elle, est historiquement majoritairement féminine, elle compte 55,9% de filles dans l'enquête 2010.

Au sein de la transition, si l'OPTI compte une majorité de filles (57,1%) au sein des secteurs professionnels et du SAS, les SeMo, de même que la filière de préapprentissage, sont à l'inverse fréquentés par une majorité de garçons (respectivement 58,6% et 63,0%).

UN QUART D'ÉTRANGERS EN SCOLARITÉ OBLIGATOIRE, PRÈS DE LA MOITIÉ EN TRANSITION

Un peu plus d'un quart des élèves en fin de scolarité obligatoire (26,5%), classes d'accueil comprises, sont d'origine étrangère, en très légère régression par rapport à 2005 (27,1%). Ce taux correspond approximativement à la proportion des jeunes étrangers dans la population des jeunes Vaudois âgés de 16 ans. Dans les classes



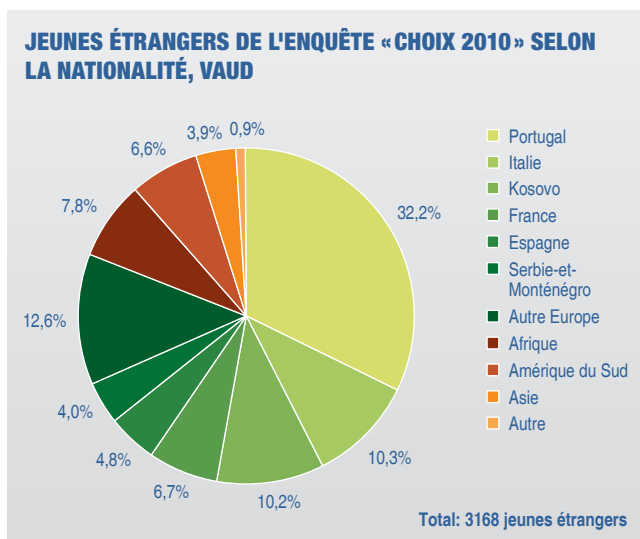
de raccordement, les étrangers constituent un peu plus d'un tiers (35,3%) des effectifs. Ils représentent 40,5% des jeunes de l'enseignement spécialisé et près de la moitié (47,8%) à l'issue des filières de transition⁶. Au sein de ces dernières, les jeunes étrangers constituent la moitié (51,2%) des effectifs de l'OPTI, voire 55,9% si l'on comptabilise les classes d'accueil. Dans les autres filières de la transition, les jeunes étrangers sont un peu plus d'un tiers,

⁶ Classes d'accueil postobligatoires rattachées à l'OPTI comprises, soit 98 élèves, tous de nationalité étrangère.

respectivement 36,2% et 35,7% dans les SeMo et en préapprentissage, avec des variations importantes dans cette dernière filière. Ils représentent, par exemple, plus de la moitié des effectifs du COFOP, mais moins de 10% des préapprennis en école au CEPV et à l'ERACOM.

UN JEUNE ÉTRANGER SUR TROIS EST PORTUGAIS

Sur les 3168 jeunes étrangers de l'enquête, un tiers (32,2%) sont d'origine portugaise, cela en nette progression par rapport à 2005 (alors 21,4%), à l'image de la progression de l'ensemble de la population portugaise dans le canton ces dernières années. Un jeune sur dix est d'origine italienne ou kosovare. Ils sont suivis par les Français (6,7%), les Espagnols (4,8%) et les Serbes (4,0%). La part des ressortissants des pays de l'Ex-Yougoslavie est en nette diminution, du fait, notamment, du nombre important de naturalisations: elle a passé d'un quart en 2005 (25,3%), à 18,8% en 2010. Ces derniers, tout comme les Portugais, sont par ailleurs surreprésentés dans les filières de la transition.



ORIGINE ÉTRANGÈRE NE RIME PAS AVEC ALLOPHONIE

Si trois jeunes sur dix de l'enquête sont d'origine étrangère, neuf sur dix (89,6%) ont effectué toute leur scolarité en langue française; seuls 5,0% d'entre eux ont été scolarisés récemment en langue française (n'ont suivi qu'un à trois degrés de scolarité en français), alors que 5,4% ont effectué quatre à huit degrés de leur scolarité en français.

Dans les filières de la transition, la part des jeunes scolarisés récemment en langue française est plus élevée: seuls huit sur dix (79,0%) ont effectué toute leur scolarité en langue française, voire 83,8% si l'on omet les élèves des classes d'accueil de l'OPTI.

⁷ Cette proportion à l'OPTI s'élève à 97,6% si l'on omet les classes d'accueil (dont seuls 66,3% des élèves ont effectué un stage).

JEUNES DE L'ENQUÊTE « CHOIX 2010 » SELON LE NOMBRE D'ANNÉES DE SCOLARITÉ EN FRANÇAIS, VAUD

	Scolarité en français, en %			Effectif
	1 à 3 degrés	4 à 8 degrés	Toute la scolarité	
Fin de scolarité obligatoire¹	3,8	4,4	91,8	7 598
VSO	5,3	7,2	87,5	2 136
VSG	1,0	2,6	96,3	2 436
VSB	0,9	2,6	96,4	2 656
Développement et assimilés ¹	33,2	13,8	53,0	370
Enseignement spécialisé	3,4	4,7	91,9	296
Raccordement	2,0	6,6	91,3	589
Transition¹	11,5	9,2	79,0	1 732
OPTI secteurs + SAS	6,3	9,9	83,7	931
OPTI accueil	100,0	–	–	98
SeMo	4,7	7,8	87,5	360
Préapprentissage	7,6	11,7	80,2	343
Total	5,0	5,4	89,6	10 215

¹ Classes d'accueil comprises.

STAGES GÉNÉRALISÉS SAUF EN VSB

Le stage constitue un excellent procédé pour se familiariser avec une profession. Il peut constituer une aide précieuse à l'élaboration d'un choix et également faciliter l'accès à une formation. Dans certaines filières, le stage fait partie intégrante du cursus ou constitue un prérequis.

Sur l'ensemble de la population de l'enquête, le stage est une pratique largement répandue: les trois quarts des jeunes (73,8%) ont effectué un ou plusieurs stages. La pratique est généralisée en VSO (où 96,7% des jeunes de la filière y ont recours), à l'OPTI (94,7%⁷) et en préapprentissage (93,3%); elle concerne neuf jeunes sur dix au SeMo (90,0%) et en VSG (89,2%).

Visant toutes deux principalement une poursuite des études, les filières VSB et raccordement II constituent, avec les classes d'accueil, l'exception à cette pratique généralisée du stage. Seul un quart des élèves de VSB (25,2%) ont effectué un stage et un peu plus de la moitié de ceux fréquentant le raccordement II (56,2%).

NOMBRE DE STAGES EN TRÈS NETTE PROGRESSION

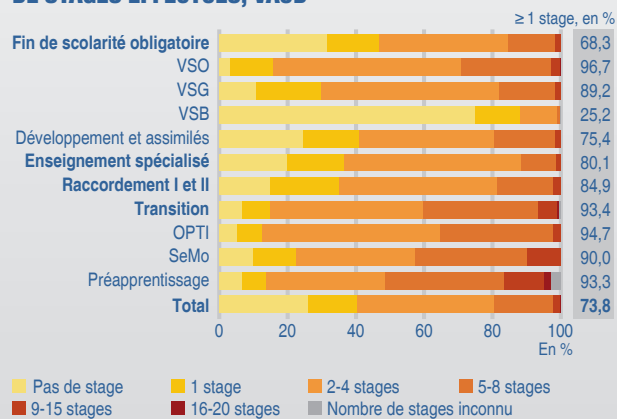
Au sein de la scolarité obligatoire, le nombre de stages est plus élevé dans les filières moins exigeantes qui débouchent plus souvent sur des formations professionnelles. Les jeunes de VSO (dont 96,7% ont recouru aux stages) ont effectué en moyenne 3,6 stages, contre 2,8 pour leurs collègues de VSG et seulement 0,5 pour ceux de VSB. Les jeunes issus des filières de transition, quant à eux, ont largement recours aux stages (4,2 de moyenne).

En cinq ans, le nombre moyen de stages réalisés a augmenté de manière significative et systématique dans toutes les filières, à

l'exception de la VSB dont la moyenne est, et demeure, la plus faible avec 0,5 stage. Depuis 2005, le nombre moyen de stages réalisés par l'ensemble des jeunes touchés par l'enquête a passé de 2,0 à 2,6.

Le nombre de stages est étroitement lié au projet de formation du jeune. Toutes filières confondues, ce sont les jeunes qui poursuivront leur cursus par une formation professionnelle qui effectuent le plus grand nombre de stages, avec une moyenne de 4,2 stages par futur apprenti. A l'autre extrême, ceux poursuivant des études (au gymnase ou en classe de raccordement) n'effectuent, en moyenne, qu'un seul stage.

JEUNES DE L'ENQUÊTE « CHOIX 2010 » SELON LE NOMBRE DE STAGES EFFECTUÉS, VAUD



JEUNES DE L'ENQUÊTE « CHOIX 2010 » SELON LE NOMBRE DE STAGES EFFECTUÉS, VAUD

	Effectif							En %			Nombre moyen de stages	
	Pas de stage	1 stage	2-4 stages	5-8 stages	9-20 stages	NR ¹	Total	Pas de stage	1 stage	>1 stage	2010	2005
Fin de scolarité obligatoire	2411	1142	2876	1058	111	–	7598	31,7	15,0	53,2	2,2	1,8
VSO	70	265	1178	561	62	–	2136	3,3	12,4	84,3	3,6	2,9
VSG	262	469	1265	400	40	–	2436	10,8	19,3	70,0	2,8	2,1
VSB	1988	348	286	31	3	–	2656	74,8	13,1	12,0	0,5	0,4
Développement et assimilés	91	60	147	66	6	–	370	24,6	16,2	59,2	2,4	2,6
Enseignement spécialisé	59	49	154	30	4	–	296	19,9	16,6	63,5	2,3	1,9
Raccordement	89	117	274	96	13	–	589	15,1	19,9	65,0	2,7	1,2
Raccordement I	12	59	238	91	13	–	413	2,9	14,3	82,8	3,4	1,6
Raccordement II	77	58	36	5	–	–	176	43,8	33,0	23,3	1,0	0,3
Transition	114	145	778	581	104	10	1732	6,6	8,4	84,5	4,2	3,6
OPTI	55	76	533	343	22	–	1029	5,3	7,4	87,3	3,9	3,3
OPTI - secteurs	14	42	438	293	19	–	806	1,7	5,2	93,1	4,1	3,4
OPTI - SAS	8	7	58	49	3	–	125	6,4	5,6	88,0	4,1	...
OPTI - accueil	33	27	37	1	–	–	98	33,7	27,6	38,8	1,3	1,3
SeMo	36	45	125	119	35	–	360	10,0	12,5	77,5	4,3	4,1
Préapprentissage	23	24	120	119	47	10	343	6,7	7,0	83,4	5,0	4,8
Total	2673	1453	4082	1765	232	10	10215	26,2	14,2	59,5	2,6	2,0

¹ NR: Non réponse (nombre de stages inconnu).

ORIENTATION À L'ISSUE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

Une fois l'école obligatoire achevée, le projet de continuer des études a toujours la cote et, faute parfois d'une autre possibilité, les mesures de transition poursuivent leur progression, impliquant le report de l'entrée en formation professionnelle. La formation professionnelle demeure un bastion masculin et il y a peu de mixité dans les métiers. Les choix professionnels évoluent relativement peu et les filles limitent leur choix à une palette de professions beaucoup plus restreinte que les garçons.

JEUNES À L'ISSUE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE, CHIFFRES CLÉS, « CHOIX 2010 », VAUD

	Effectif	En %	Filles en %	Etrangers en %	Age légal moyen ¹	Toute la scolarité en français en %	Redoublement en %	Certification en %	Nombre moyen de stages	Nombre moyen de stages 2005
VSO	2 136	28,1	44,5	39,3	16,6	87,5	45,5	86,0	3,6	2,9
VSG	2 436	32,1	51,3	22,1	16,4	96,3	32,3	91,7	2,8	2,1
VSB	2 656	35,0	52,8	13,7	16,1	96,5	14,0	95,1	0,5	0,4
<i>dont sortie en 7^e-8^e (VSO, VSG, VSB)</i>	165	2,2	27,3	45,1	16,3	82,4	79,4	...	2,2	1,9
Développement et assimilés	370	4,9	43,0	75,1	16,5	53,0	2,4	2,6
Développement	208	2,7	46,2	68,3	16,3	72,6	3,1	2,8
Effectif réduit	59	0,8	33,9	57,6	16,5	76,3	61,0	44,1	3,1	3,3
Accueil	103	1,4	41,7	99,0	16,8	–	0,6	1,6
Total fin de scolarité obligatoire	7 598	100,0	49,5	26,5	16,4	91,8	30,1	87,5	2,2	1,8

¹ Un même âge légal regroupe les élèves nés entre le 1^{er} juillet d'une année donnée et le 30 juin de l'année suivante.

PORTRAIT DES JEUNES À LA SORTIE DE L'ÉCOLE OBLIGATOIRE

Les projets de 7598 jeunes sur le point d'achever l'école obligatoire ont été recensés par l'enquête « Choix 2010 ». Parmi eux, 95 % terminent leur scolarité au sein de l'une des trois voies secondaires (VSO, VSG et VSB) et cinq pour cent dans des classes de pédagogie compensatoire. Ces dernières com-

prennent les classes de développement (208 élèves), les classes à effectif réduit (59) ou les classes d'accueil destinées aux élèves allophones (103).

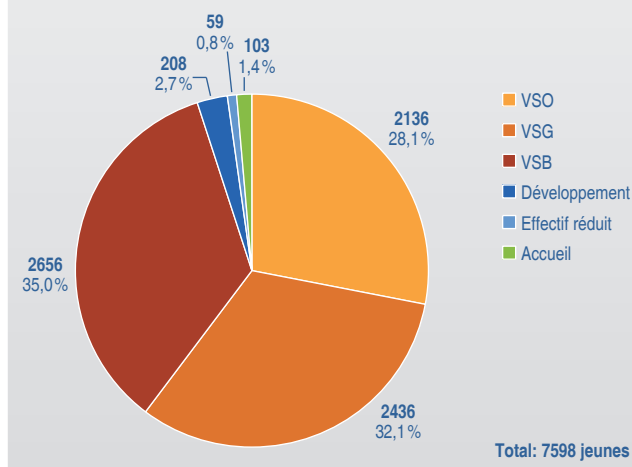
UN PEU MOINS DE FILLES ET PLUS D'ÉTRANGERS EN VSO...

Environ un tiers des élèves sont issus de VSG (32,1 % du total) ou de VSB (35,0 %) et un peu moins de VSO (28,1 %). La population de ces trois voies n'est de loin pas homogène. Ainsi, plus le niveau d'exigence est élevé, plus la proportion de filles est forte : ces dernières représentent 44,5 % des effectifs de VSO, contre 52,8 % en VSB. Inversement, la part des élèves d'origine étrangère, qui représentent 26,5 % des effectifs, est plus élevée dans les filières moins exigeantes : les élèves étrangers sont près de trois fois plus nombreux en VSO (39,3 %) qu'en VSB (13,7 %).

... MAIS AUSSI PARMIS CEUX QUI QUITTENT L'ÉCOLE PRÉMATURÉMENT...

En vertu du règlement d'application de la loi scolaire, tout élève âgé de 15 ans révolus au 30 juin est libéré de l'obligation scolaire. En juillet 2010, 165 élèves de 7^e et 8^e année sont sur le point de quitter l'école (soit 2,2 % de la population en fin de scolarité obligatoire¹). Ces élèves qui abandonnent l'école avant d'avoir achevé leur cursus proviennent principalement de VSO (81,2 % d'entre

JEUNES À L'ISSUE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE SELON LA FILIÈRE, « CHOIX 2010 », VAUD



¹ En 2005, 96 élèves quittaient l'école obligatoire avant la 9^e (1,3 % du total des élèves quittant la scolarité obligatoire), 119 lors de l'édition 2000 (2,1 %).

eux), ce sont surtout des garçons (72,7%). Les jeunes d'origine étrangère représentent 45,1 % de ces élèves.

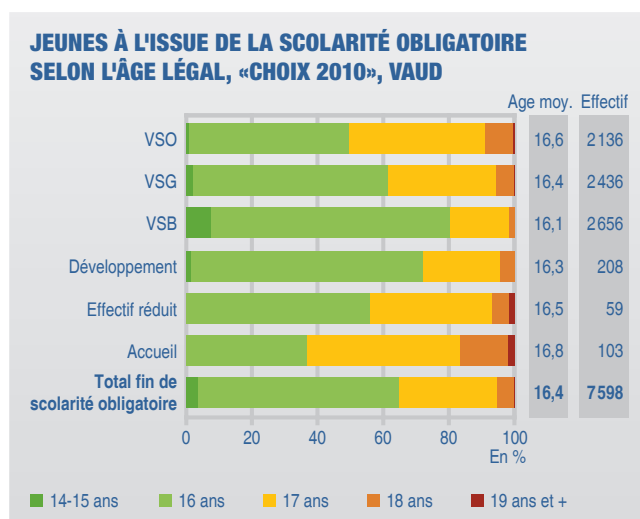
... ET ÉGALEMENT DANS LES CLASSES DE PÉDAGOGIE COMPENSATOIRE

La population des classes de développement et assimilés comporte également une forte composante d'élèves étrangers et une surreprésentation des garçons. Dans les classes de développement, sept élèves sur dix sont d'origine étrangère; ils sont six sur dix dans les classes à effectif réduit. Quant aux classes d'accueil, leur population est par définition essentiellement d'origine étrangère.

CURSUS PLUS OU MOINS LINÉAIRES

Au terme de leur scolarité obligatoire, les élèves sont âgés en moyenne de 16,4 ans (calculé en âge légal au 30 juin)²; cette moyenne n'a pas évolué depuis 2005.

L'âge moyen à l'issue de l'école obligatoire varie au sein des voies en fonction du degré d'exigences: plus ce dernier est élevé, plus les élèves sont jeunes. Ainsi les élèves de VSO ont en moyenne 16,6 ans, ceux de VSG 16,4 ans et ceux de VSB 16,1 ans.



On peut désigner les élèves qui ont l'âge attendu en fonction de leur année de programme (soit 16 ans en âge légal en 9^e année) comme étant « à l'heure ». Ainsi, à l'issue de la 9^e année, six élèves sur dix (61,2%) sont « à l'heure », 3,8% « en avance » et finalement un tiers (34,9%) accusent un retard d'au moins une année, tout comme en 2005 (33,4%).

En VSO, la moitié des élèves sont « à l'heure » et autant sont en retard. En VSG, deux cinquièmes accusent un retard (38,3%) et

un cinquième en VSB (19,4%). La proportion d'élèves « en retard » est à mettre en lien avec les redoublements intervenus durant le cursus scolaire.

Sur la base des relevés des psychologues conseillers en orientation, trois élèves en fin de scolarité obligatoire sur dix (30,1%)³ ont redoublé au cours de leur scolarité (soit 45,5% des VSO, un tiers des VSG 32,3% et 14,0% des VSB), parmi eux 2,5% ont redoublé deux fois (4,8% des VSO, 2,2% des VSG et seulement 0,2% des élèves achevant leur scolarité en VSB). A noter que parler de redoublement n'a pas de sens pour les élèves des classes d'accueil et de développement, puisque ces filières ne comportent pas d'années de programme. Certains élèves de classe de développement peuvent cependant avoir redoublé au cours de leur cursus alors qu'ils fréquentaient une classe « ordinaire ».

Si 5309 élèves n'ont jamais redoublé, 2289 autres⁴ ont redoublé en moyenne 1,1 fois, principalement en 7^e année (623 élèves) et en fin de cycles: soit en 4^e (402), 9^e (381) et 2^e (374). Très peu de redoublements se produisent au cours du Cycle de transition et en 1^{re} année primaire.

CERTIFICAT EN POCHE

A l'issue de la 9^e année, 93,2% des élèves effectuent leur choix de formation avec leur certificat de fin de scolarité obligatoire en poche. Sur les 7063 élèves de 9^e, 336 (4,8%) vont redoubler leur année, qu'il s'agisse d'un redoublement volontaire (malgré la réussite de leur année) ou d'un redoublement suite à un échec.

Parmi les élèves en situation d'échec, seul un élève de 9^e VSO sans certificat sur six envisage le redoublement (17,3%, soit 29 élèves) contre la moitié des élèves de VSG (47,1%, 90) et les trois quarts des VSB (74,8%, 92). Par ailleurs, un certain nombre d'élèves au bénéfice d'un certificat (125) redoublent tout de même leur année afin de consolider leurs acquis scolaires (redoublements volontaires).

Cette différence de comportement s'explique par le fait que, d'une part, le certificat de VSO n'est pas nécessairement indispensable pour entrer en formation professionnelle, alors que le certificat est obligatoire pour les élèves de VSG et de VSB pour poursuivre des études au gymnase. D'autre part, les élèves de VSO sans certificat en fin de scolarité obligatoire donnent la préférence à une mesure de transition plutôt qu'à un redoublement.

² Ce qui correspond à un âge civil (calculé au 31 décembre) de 15,9 ans.

³ Soit une grande stabilité par rapport à l'enquête 2005 (29,5% de redoublements) déjà sous régime EVM, mais nettement inférieur au taux enregistré en 2000: 37,3%.

⁴ Non compris les élèves dont le statut de redoublement est inconnu.

TRENTE ANNÉES D'ORIENTATION À L'ISSUE DE L'ÉCOLE OBLIGATOIRE

L'OCOSP réalise une prise d'information sur les solutions des jeunes à la fin de l'école obligatoire depuis 1978. Cette série, qui survole plus d'une trentaine d'années d'observations, permet d'analyser l'évolution des choix de formation postobligatoire et d'en dégager les tendances sur le long terme.

LES ÉTUDES ONT TOUJOURS PLUS LA COTE

La progression des choix d'une continuation des études, que cela soit au gymnase (à l'École de maturité ou à l'École de culture générale et de commerce) ou au sein d'une filière de raccordement est spectaculaire. En un peu plus d'une trentaine d'années, les études ont gagné 19 points de pourcent. En 1978, elles recueillaient les choix de 26,7% des jeunes, cette part s'élève à 45,8% aujourd'hui.

PROGRESSION CONTINUE DE LA TRANSITION...

Apparues au début des années nonante, les filières de transition (anciennement Ecole de perfectionnement) prennent une importance croissante : leur part a été multipliée par quatre en vingt ans. A ce jour, un élève sur cinq à l'issue de la scolarité obligatoire pour

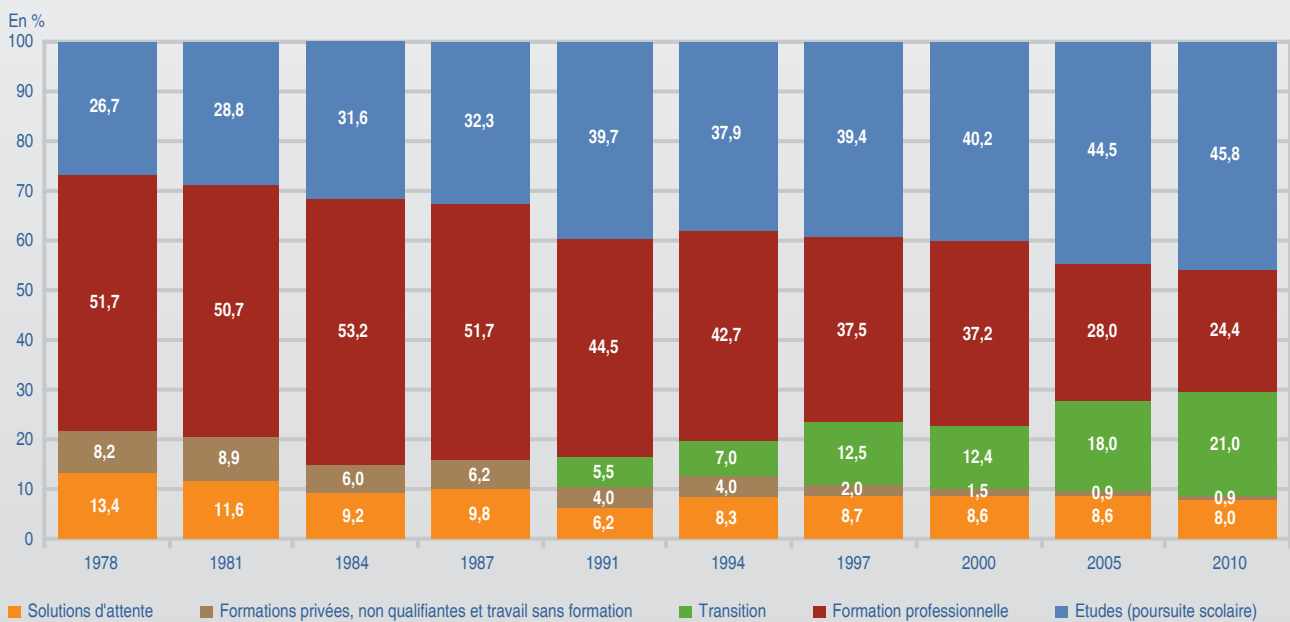
suit directement sa formation dans une filière de transition, principalement à l'OPTI, mais aussi en préapprentissage ou au SeMo. La part des jeunes entreprenant une formation professionnelle directement après l'école obligatoire a subi une diminution spectaculaire, à l'image inverse de la progression des études et de la transition. Si un jeune sur deux commençait une formation professionnelle à la sortie de l'école il y a trente ans, ils ne sont plus qu'un quart en 2010.

... ET REPORT DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Cependant, cette diminution spectaculaire des choix vers la formation professionnelle à l'issue de la scolarité obligatoire (diminution de moitié en une trentaine d'années) ne signifie pas pour autant une diminution d'une ampleur équivalente de la formation professionnelle. Il s'agit, pour une part non négligeable de jeunes, d'un report temporel de la formation professionnelle en intercalant le passage par une ou plusieurs mesures de transition.

Sachant qu'environ 63% des jeunes entreprennent une formation professionnelle à l'issue d'une transition, on peut extrapoler qu'environ quatre jeunes sur dix terminant leur scolarité obligatoire en 2010 entreprendront une formation professionnelle soit directement (24%), soit à l'issue d'une transition (13%). Leur proportion équivaut ainsi à celle observée à la fin des années nonante. Si l'on observe, au cours des trente dernières années, un tassement (en nombre relatif⁵) de la part des formations professionnelles, une

JEUNES' À L'ISSUE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE SELON LA SOLUTION ENVISAGÉE, ENQUÊTES « CHOIX 1978 À 2010 », VAUD



¹ Afin de pouvoir comparer les projets des jeunes en fin de scolarité obligatoire de manière cohérente sur une trentaine d'années sans rupture de série, nous avons fait abstraction, dans ce graphique seulement, de 211 élèves de 9^e année en 2010 qui redoublent suite à un échec. La série est dès lors homogène. Dans la suite de la publication, cependant, ces élèves exclus ici font partie de la population analysée.

⁵ En valeur absolue, cependant, le nombre de nouveaux contrats de formation professionnelle enregistrés à la DGEP s'est accru régulièrement, à l'exception d'une période de décroissance entre 1987 et 1994.

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Afin d'optimiser la cohérence de la série chronologique de l'enquête sur les choix, deux ajustements ont été effectués qui permettent une meilleure comparabilité des résultats dans le temps.

CLASSIFICATION DES PRÉAPPRENTISSAGES

Les préapprentissage constituent une mesure de transition. Or, dans les versions antérieures de l'enquête, alors peu nombreux, ils avaient été attribués à la catégorie « formation professionnelle ». Dans cette édition 2010, les préapprentissage sont attribués à la catégorie « transition », les données antérieures (de 1997 à 2005) ont été corrigées pour assurer la cohérence. De ce fait, les taux utilisés ici peuvent présenter de faibles écarts avec ceux publiés lors des éditions précédentes.

TRAITEMENT DES ÉLÈVES REDOUBLANT

La définition de la population de l'enquête a légèrement évolué au cours des dernières éditions. Lors de l'édition 2010, pour la première fois, tous les élèves de 9^e année redoublant leur année ont été pris en considération. Dans les enquêtes 2005 et 2000, seuls les élèves de 9^e année redoublant leur année de manière volontaire étaient comptabilisés. Les élèves redoublant suite à un échec n'étaient pas pris en compte.

autre tendance se dégage : celle de débiter une formation professionnelle après le recours à une transition.

Comment expliquer la tendance qui se poursuit actuellement de l'augmentation du recours à une mesure de transition à l'issue de l'école obligatoire et, inversement, de la diminution du passage direct à une formation professionnelle ? Quelques pistes peuvent être évoquées. On peut citer notamment la complexification de certaines professions et son corollaire, l'élévation des exigences de nombreuses formations professionnelles qui nécessitent des futurs apprentis des connaissances accrues. Le recours à une transition avant de débiter une formation professionnelle, ainsi que l'accès à la formation professionnelle de jeunes en provenance d'autres filières ou en rupture de formation (par exemple suite à un échec au gymnase) a pour conséquence une élévation de l'âge à la signature du premier contrat d'apprentissage. Dès lors, les jeunes sortant directement de l'école obligatoire sont en concurrence, par exemple, avec des jeunes plus âgés issus de la transition ou du gymnase lorsqu'il s'agit de décrocher un contrat d'apprentissage.

ÉROSION SIGNIFICATIVE DES SOLUTIONS NON QUALIFIANTES

La part des jeunes optant pour une formation non qualifiante a subi une érosion régulière du fait de la disparition de nombreuses

filières de formations offertes par le passé par des entreprises privées, telles que les CFF ou la Poste. Ces formations débouchaient alors sur un certificat privé, elles sont désormais couronnées par un certificat fédéral de capacité (CFC). Ces choix de formation non reconnues, associées aux formations à l'étranger et aux emplois sans formation, représentent, ensemble, moins d'un pour cent des choix des jeunes en 2010 (0,9 %, tout comme en 2005).

STABILITÉ DES SOLUTIONS D'ATTENTE

Depuis un quart de siècle, les solutions d'attente recueillent les choix d'une proportion stable oscillant entre 8 à 9 % des jeunes en fin de scolarité obligatoire. Cette catégorie regroupe des solutions hétérogènes, tels les maintiens en scolarité obligatoire (redoublements volontaires en 9^e année ou au sein de classes de développement et assimilés), des compléments scolaires privés (par exemple dans une école de langue ou des cours préparatoires), ainsi que des stages ou des séjours au pair. Parmi ces solutions d'attente, on compte, au mois de septembre 2010, une centaine de jeunes sans solution (sans activité ou solution connue), soit 1,5 % des jeunes à l'issue de l'école obligatoire.

ORIENTATIONS ENVISAGÉES EN 2010

A l'été 2010, 469 jeunes (6,2 %) projettent de passer une année supplémentaire en scolarité obligatoire. Ce nombre n'est pas comparable avec celui des enquêtes précédentes, puisqu'il comprend aussi bien les redoublements volontaires (déjà pris en compte précédemment) que les redoublements suite à un échec qui n'étaient pas relevés jusqu'alors. Ces maintiens concernent 3,5 % des élèves issus de VSO, 7,3 % de VSG et 3,8 % de VSB⁶.

Le nombre de jeunes provenant des classes de développement et assimilés continuant en scolarité obligatoire est relativement élevé en 2010, 104 jeunes, soit 28,4 % des élèves de classe de développement (63), d'effectif réduit (5) et d'accueil (42) sont concernés.

Pour ceux qui optent pour un complément de formation, un peu plus d'une centaine de jeunes (114 jeunes, soit 1,5 % du total) effectueront un complément scolaire privé, principalement au sein d'une école de langue, à l'étranger (61) ou en Suisse (28) ou dans le cadre de cours préparatoires dans une école privée (25).

Un nombre équivalent de jeunes (104, soit 1,4 %) envisagent des compléments préprofessionnels en effectuant un stage (60), qu'il s'agisse d'un stage de longue durée ou d'un stage obligatoire avant une formation dans le domaine du social ou de la santé ou alors en accomplissant un séjour au pair (44), principalement dans une région non francophone. A relever que les jeunes étrangers sont peu attirés par les séjours au pair ou les écoles de langue ; ils sont particulièrement sous-représentés dans ces solutions.

⁶ Les élèves qui redoublent le font le plus souvent dans la filière dont ils sont issus.

UN JEUNE SUR CINQ PASSE EN FILIÈRE DE TRANSITION

Les filières de la transition ont connu une forte progression au cours des dernières années. En 2010, un jeune sur cinq (20,2%) intègre une telle filière à la sortie de l'école obligatoire; ils n'étaient que 13,7% en 2005. Plus des deux tiers de ces jeunes (68,1%) effectuent leur transition au sein de l'OPTI (Organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle) qui recueille les projets de 1046 jeunes. Par ailleurs, en août 2010, 13,2% des jeunes sortant de l'école obligatoire (203) effectuent leur transition au sein d'un Semestre de motivation (SeMo) et un sixième par le biais d'un préapprentissage (15,7%) principalement en école⁷.

LIEN DIRECT ENTRE LE RECOURS À LA TRANSITION ET LE NIVEAU D'EXIGENCES DE LA FILIÈRE DE PROVENANCE

Le recours à une transition après la scolarité obligatoire est fortement lié au niveau d'exigences de la filière scolaire dont sont issus les jeunes: plus ce dernier est élevé, moins la nécessité d'une transition se fait sentir. Ainsi, plus de la moitié des jeunes achevant leur scolarité dans une classe de développement et assimilés (51,9%)

poursuivent leur cursus dans une structure de transition, quatre élèves de VSO sur dix (40,7%) contre deux sur dix en VSG (18,8). Les jeunes étrangers s'orientent plus souvent dans les solutions de transition. La moitié d'entre eux (47,9%) effectuent ce choix, alors qu'ils ne constituent qu'un quart de la population en fin de scolarité obligatoire. La population des jeunes effectuant une transition est décrite plus en détail dans le dernier chapitre qui lui est consacré, de même que les choix de formation à son issue.

POURSUITE SCOLAIRE QUASI GÉNÉRALISÉE EN VSB

A la sortie de l'école obligatoire, 44,8% des jeunes (3405) poursuivent en 2010 dans une voie scolaire, que cela soit au sein des filières gymnasiales que sont l'Ecole de maturité (qui attire près de trois jeunes sur dix, soit 28,9%) et l'Ecole de culture générale et de commerce (ECGC, qui en attire 8,5%) ou encore au sein d'une classe de raccordement (7,1%). Afin d'obtenir le diplôme de la voie supérieure, qui permet notamment l'accès au gymnase, 18,5% des élèves de VSO et 5,5% de VSG poursuivent avec une année de raccordement.

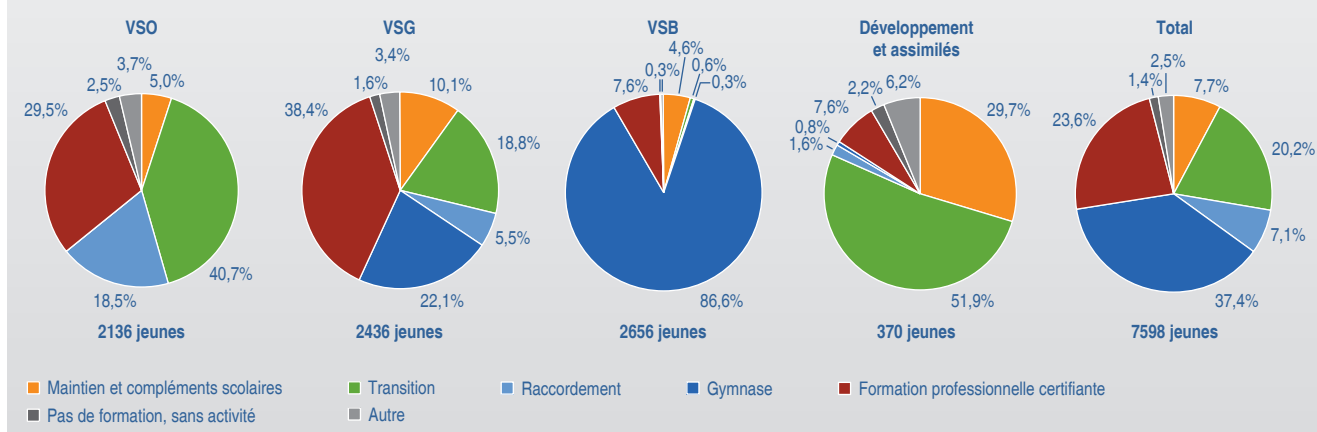
JEUNES À L'ISSUE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE SELON LA FORMATION ENVISAGÉE, « CHOIX 2010 », VAUD

					Effectif			En %	En %
	VSO	VSG	VSB	Dév. et ass.	Total	Garçons	Etrangers	Total	Total 2005
Maintien et compléments scolaires	106	246	121	110	583	48,4	33,0	7,7	4,6
Maintien en scolarité obligatoire	74	188	100	107	469	49,9	37,9	6,2	3,5
Complément scolaire privé	32	58	21	3	114	42,1	13,2	1,5	1,1
Compléments préprofessionnels	37	58	5	4	104	19,2	24,0	1,4	*1,8
Stages	29	27	–	4	60	23,7	39,0	0,8	0,7
Au pair	8	31	5	–	44	13,6	4,5	0,6	0,8
Transition	869	459	15	192	1535	52,4	47,9	20,2	17,8
OPTI	607	328	**6	105	1046	48,2	49,3	13,8	14,3
SeMo	132	41	4	26	203	63,5	45,5	2,7	1,7
Préapprentissage	116	64	4	57	241	61,0	46,5	3,2	1,7
Autre transition	14	26	1	4	45	55,6	33,3	0,6	–
Prise en charge spécialisée	12	1	1	12	26	69,2	50,0	0,3	0,3
Poursuite scolaire	406	684	2303	12	3405	41,9	19,6	44,8	44,5
Raccordement I et II	396	135	1	6	538	39,4	34,0	7,1	6,4
Gymnase: Ecole de culture générale et de commerce	1	527	115	1	644	34,5	23,6	8,5	10,4
Gymnase: Ecole de maturité	–	12	2185	2	2199	44,7	14,5	28,9	27,7
Poursuite de formation à l'étranger	9	10	2	3	24	37,5	54,2	0,3	–
Formation professionnelle certifiante	631	936	201	28	1796	67,3	17,8	23,6	27,8
CFC	613	934	201	18	1766	67,4	17,2	23,2	27,4
Formation élémentaire	2	–	–	2	4	0,1	0,4
AFP	16	2	–	8	26	65,4	53,8	0,3	...
Formation professionnelle non certifiante	10	7	–	1	18	16,7	38,9	0,2	0,5
Emploi sans formation	11	6	1	3	21	47,6	52,4	0,3	0,3
Pas de formation, sans activité connue	54	39	9	8	110	58,2	44,5	1,4	2,1
Total	2136	2436	2656	370	7598	50,5	26,5	100,0	*100,0

* En 2005, dont 0,3% de cours préparatoires (catégorie « Compléments préprofessionnels ») et 0,1% de « sans réponse ».

** Ces 6 élèves ne sont pas confirmés dans les effectifs de l'OPTI en 2010.

⁷ Parmi les 193 jeunes en préapprentissage en école (à plein temps), 92 l'effectuent au sein du COFOP (Centre d'orientation et de formation professionnelle).

JEUNES À L'ISSUE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE SELON LA FORMATION ENVISAGÉE, « CHOIX 2010 », VAUD


L'accès aux études gymnasiales (qui attirent 37,4% des jeunes) est lié à la filière de provenance. Les élèves des classes de développement et assimilés, ainsi que ceux de VSO, ne peuvent pas y accéder directement; ces derniers peuvent cependant le faire en effectuant une année de raccordement. Parmi les élèves de VSG, un cinquième (22,1%) poursuivent directement avec des études au gymnase, c'est le cas de 86,6% des élèves de VSB pour qui la voie gymnasiale (en particulier l'Ecole de maturité) constitue la filière privilégiée.

Les filières scolaires attirent plus de filles (58,1%) que de garçons; cela est particulièrement le cas à l'Ecole de culture générale et de commerce qui compte deux tiers de filles (65,5%), mais aussi dans les classes de raccordement (60,6%). Les jeunes étrangers sont moins nombreux à poursuivre des études, particulièrement à l'Ecole de maturité qui ne compte que 14,5% d'étrangers.

DEUX TIERS DE GARÇONS EN APPRENTISSAGE

La formation professionnelle certifiante, c'est-à-dire débouchant sur un titre reconnu - un certificat fédéral de capacité (CFC), une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) ou une attestation

de formation élémentaire (FE) - est en régression directement après la scolarité obligatoire. Cela s'explique notamment par le recours de plus en plus fréquent à une année de transition préalable, faute de place d'apprentissage ou de projet professionnel suffisamment abouti. Directement après l'école obligatoire, un quart des jeunes (23,6%) entreprennent une formation professionnelle en 2010, contre 27,8% en 2005 et plus d'un tiers en 2000 (37,1%).

La quasi totalité des jeunes envisagent leur formation professionnelle certifiante dans le cadre d'un CFC (1766 jeunes sur 1796). Les AFP et formations élémentaires sont des filières marginales, envisagées par seulement une trentaine de jeunes.

La formation professionnelle constitue le premier choix des élèves à l'issue de la VSG: 38,4% d'entre eux entreprennent un apprentissage. A l'issue de la VSO, ils sont trois jeunes sur dix (29,5%) à se diriger vers une formation professionnelle, contre seulement 7,6% pour les élèves de VSB et pour ceux issus des classes de pédagogie compensatoire.

La majorité des CFC envisagés (85,2%) seront effectués dans le cadre d'un apprentissage en mode dual, c'est-à-dire au sein d'une entreprise sous la conduite d'un formateur, avec des cours hebdomadaires à l'école professionnelle. Les 14,8% restants,

JEUNES À L'ISSUE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE SELON LA FORMATION PROFESSIONNELLE CERTIFIANTE ENVISAGÉE « CHOIX 2010 », VAUD

					Effectif			En %	En %
	VSO	VSG	VSB	Dév. et ass.	Total	Garçons	Etrangers	Total	Total 2005
CFC	613	934	201	18	1766	67,4	17,2	98,3	98,7
en entreprise	574	724	74	16	1388	66,1	17,9	77,3	78,9
en entreprise avec maturité professionnelle	1	36	61	-	98	75,5	11,2	5,5	5,9
en école (publique)	33	133	24	2	192	74,0	17,7	10,7	9,6
en école avec maturité professionnelle	2	34	42	-	78	70,5	11,5	4,3	4,3
en école privée	3	7	-	-	10	20,0	10,0	0,6	-
Formation élémentaire	2	-	-	2	4	0,2	1,3
AFP	16	2	-	8	26	65,4	53,8	1,4	-
Total	631	936	201	28	1796	67,3	17,8	100,0	100,0

seront accomplis dans une école professionnelle, à plein temps. Par ailleurs, environ un dixième des CFC envisagés (9,8%) sont assortis d'une maturité professionnelle intégrée. Cette part est en décroissance depuis l'enquête 2000, elle s'élevait alors à 12,1%. Pour information, la maturité professionnelle intégrée est réputée exigeante; elle nécessite deux à deux jours et demi de cours par semaine. A noter que si la maturité professionnelle intégrée est en perte de vitesse, on constate par ailleurs que la maturité professionnelle post-CFC elle, est en augmentation.

La formation professionnelle demeure un bastion largement masculin qui attire deux tiers de garçons (67,3%)⁸. Elle est fréquentée par 17,8% de jeunes étrangers alors qu'ils étaient 19,7% en 2005 et 23% en 2000.

ORIENTATIONS MOINS COURANTES

Quelque 26 jeunes provenant essentiellement de VSO et des classes de développement et assimilés bénéficieront, à l'issue de leur scolarité obligatoire, d'une prise en charge spécialisée. Elle peut prendre la forme d'une formation de type transition au sein d'une structure d'enseignement spécialisé (13 jeunes), d'une formation professionnelle avec accompagnement AI (pour 9 autres) ou d'un atelier protégé (4 jeunes).

Moins d'une vingtaine de jeunes (18), provenant principalement de VSO et de VSG, se dirigent, quant à eux, vers une formation professionnelle n'aboutissant pas à une certification reconnue; ils sont deux fois moins nombreux qu'en 2005.

Finalement, 21 jeunes (0,3%) ont choisi d'entrer directement dans la vie active à la sortie de l'école obligatoire, sans complément de formation; ils proviennent principalement des filières VSO et VSG (17 sur 21). Les étrangers et les filles représentent plus de la moitié d'entre eux (11 sur 21).

QUI SONT CES JEUNES SANS SOLUTION DE FORMATION ?

A l'issue de l'enquête, soit à fin septembre 2010, 110 jeunes n'avaient pas de solution de formation en vue (1,4%, soit environ un tiers de moins qu'en 2005). Pour 50 jeunes, le psychologue conseiller en orientation en charge du dossier n'a reçu aucune information quant à une éventuelle solution envisagée et pour 13 d'entre eux, cette absence de solution est liée à un départ à l'étranger. Finalement, 47 cas (0,6%) correspondent à des situations avérées de jeunes sans aucune solution, ni activité connue.

Si l'on tente de dresser le profil de ces 110 jeunes en situation fragilisée, sans formation et sans activité connue, il s'agit le plus souvent d'un garçon (58,2%), suisse dans 55,5% des cas, provenant une fois sur deux de VSO (49,1%) et une fois sur trois de VSG (35,5%).

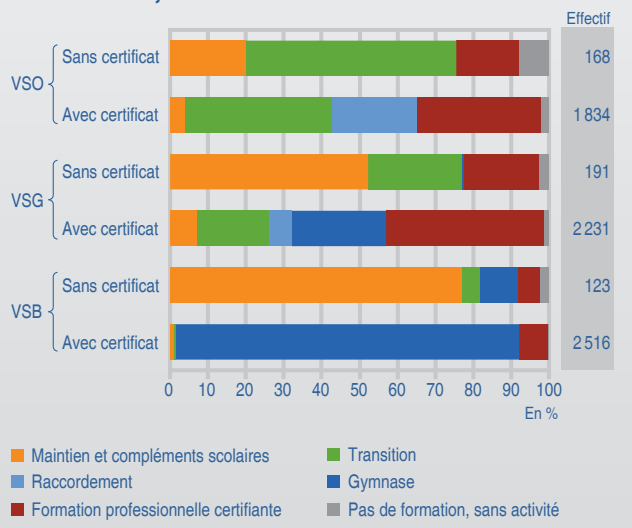
⁸ Cette prédominance masculine (67,3%) est légèrement moins marquée qu'en 2005 (68,9%), mais s'est nettement renforcée depuis l'enquête 2000 (62,9%).

CHOIX CONDITIONNÉS PAR L'OBTENTION DU CERTIFICAT

L'accès à certaines formations peut être conditionné par la réussite du certificat de fin de scolarité. En cas d'échec au certificat de fin de scolarité obligatoire, les portes des filières de la transition demeurent ouvertes, alors que l'accès à la formation professionnelle, s'il demeure ouvert, s'en trouve réduit. En situation d'échec, le comportement des élèves varie selon la filière: seuls 18,5% des élèves de 9^e VSO redoublent ou envisagent des compléments scolaires (principalement en école de langue ou en école privée), contre la moitié des VSG (50,8%) et les trois quarts (75,6%) des VSB.

En VSO, indépendamment de la réussite ou non du certificat, la destination privilégiée est la transition qui recueille les choix de la moitié des VSO en échec et 37,8% de ceux ayant obtenu leur certificat. La part de ceux qui accèdent à la formation professionnelle est deux fois supérieure en cas de réussite (32,0%). Par ailleurs, un cinquième des VSO au bénéfice d'un certificat optent pour un raccordement (21,8%).

JEUNES À L'ISSUE DE LA 9^e ANNÉE, SELON L'OBTENTION OU NON DU CERTIFICAT ET LA FORMATION ENVISAGÉE, «CHOIX 2010», VAUD



En VSG, la réussite du certificat permet, sous conditions, l'accès à la poursuite scolaire au sein du raccordement II (6,0%) et de l'ECGC (23,6%). En 9^e VSG, tout comme en 9^e VSO, l'accès à la formation professionnelle est deux fois plus fréquent en cas de réussite du certificat: 40,2% en cas de réussite, contre 19,4% en cas d'échec.

En 9^e VSB, un échec au certificat pousse les trois quarts des élèves à redoubler et un dixième, également sous conditions, à poursuivre les études à l'Ecole du culture générale et de commerce. Le certificat de VSB en poche, neuf élèves sur dix pour-

JEUNES À L'ISSUE DE LA 9^e ANNÉE SELON LA FORMATION ENVISAGÉE EN FONCTION DE L'OBTENTION OU NON DU CERTIFICAT DE FIN DE SCOLARITÉ, « CHOIX 2010 », VAUD

	Sans		Avec		Certificat		Total 9 ^e	Sans		Avec		Certificat en %		Total 9 ^e en %
	VSO		VSG		VSB			VSO		VSG		VSB		
Maintien et compléments scolaires	31	69	97	149	93	26	465	18,5	3,8	50,8	6,7	75,6	1,0	6,6
Compléments préprofessionnels, solutions pratiques	5	30	3	55	–	5	98	3,0	1,6	1,6	2,5	–	0,2	1,4
Transition	86	694	46	407	6	8	1247	51,2	37,8	24,1	18,2	4,9	0,3	17,7
Prise en charge spécialisée	2	5	–	1	–	–	8	1,2	0,3	–	–	–	–	0,1
Poursuite scolaire	2	400	3	679	13	2279	3376	1,2	21,8	1,6	30,4	10,6	90,6	47,8
Formation professionnelle certifiante	26	586	37	896	7	193	1745	15,5	32,0	19,4	40,2	5,7	7,7	24,7
Formation professionnelle non certifiante	2	6	–	7	–	–	15	1,2	0,3	–	0,3	–	–	0,2
Emploi sans formation	2	7	–	6	1	–	16	1,2	0,4	–	0,3	0,8	–	0,2
Pas de formation, sans activité connue	12	37	5	31	3	5	93	7,1	2,0	2,6	1,4	2,4	0,2	1,3
Total	168	1834	191	2231	123	2516	7063	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

suivent directement les études au gymnase, essentiellement à l'Ecole de maturité (86,4 % des jeunes) mais aussi à l'ECGC pour une certaine d'entre eux (4,1 %).

prises en compte ici. Ces dernières concernent principalement des filles (15 sur 18), qui s'orientent notamment dans les domaines des soins corporels et de l'économie familiale.

DAVANTAGE DE STAGES AVANT UNE FORMATION PROFESSIONNELLE

Le nombre de stages est étroitement lié au projet de formation. Les jeunes sur le point d'entreprendre une formation professionnelle en effectuant le plus grand nombre, avec une moyenne de quatre stages. Le stage constitue d'ailleurs parfois un prérequis pour pouvoir décrocher un contrat d'apprentissage dans une entreprise. A l'opposé, les jeunes poursuivant des études (au gymnase ou en classe de raccordement) sont ceux qui en effectuent le moins : un seul stage en moyenne. Quelle que soit la formation envisagée, le nombre de stages effectués a nettement augmenté depuis la dernière prise d'information en 2005.

Ce sont les jeunes issus de VSO qui effectuent le plus grand nombre de stages (3,6 en moyenne), devançant les VSG (2,8), les élèves des classes de pédagogie compensatoire (2,4) et ceux de VSB qui en effectuent moins d'un en moyenne (0,5). Les élèves de VSB poursuivant au gymnase recourent très peu aux stages, ils en effectuent 0,3 en moyenne lorsqu'ils se destinent à l'Ecole de maturité, 0,6 s'ils envisagent l'ECGC.

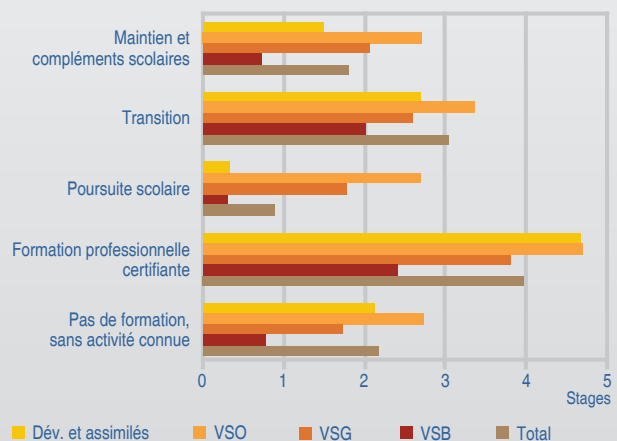
UNE LARGE PALETTE DE CHOIX PROFESSIONNELS

Dans l'examen des professions et domaines professionnels envisagés, seules les formations professionnelles certifiantes, envisagées par 1796 jeunes, sont prises en compte. Les formations professionnelles privées étant aujourd'hui très marginales, elles ne sont pas

COMMERCE ET BUREAU : DOMAINE PHARE MAIS EN PERTE DE VITESSE

Le domaine du *commerce et bureau* constitue le choix privilégié des jeunes effectuant une formation professionnelle certifiante. Les autres domaines privilégiés sont *l'électricité-électronique*, et *l'alimentation-hôtellerie*, formant ainsi le même tiercé qu'en 2005. Si le *commerce et bureau* demeure le domaine de prédilection, ce choix est en perte de vitesse. Il était en effet plébiscité par plus d'un quart des jeunes en 2000 (25,7 %) ; ils ne sont plus que 15,6 % en 2010. Cette régression du domaine *commerce et bureau*

NOMBRE MOYEN DE STAGES EFFECTUÉS À L'ISSUE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE SELON LA FORMATION ENVISAGÉE, « CHOIX 2010 », VAUD



coïncide avec la mise sur pied, en 2003, de la nouvelle formation d'*employé de commerce* qui a impliqué de nouvelles exigences aussi bien pour les apprentis que pour les maîtres d'apprentissage. La part des places d'apprentissage d'*employé de commerce* proposées a diminué parallèlement à la mise en œuvre de cette nouvelle réglementation⁹. Simultanément, la filière d'*employé de bureau*¹⁰ a été supprimée.

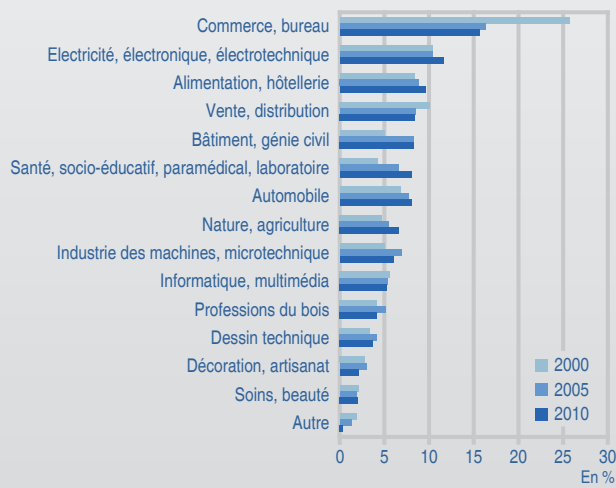
Le domaine de la *vente-distribution* s'essouffle également par rapport à l'année 2000 où il occupait le 3^e rang, alors que les autres domaines tels que *alimentation-hôtellerie*, *bâtiment-génie civil*, *santé, socio-éducatif, paramédical, automobile, nature-agriculture* progressent.

PEU DE MIXITÉ DANS LES DOMAINES PROFESSIONNELS

La formation professionnelle est choisie par trois quarts de garçons (67,9%). Au-delà de ce constat, on observe peu de mixité dans la plupart des domaines, à l'exception de la *vente-distribution* où filles et garçons sont représentés pratiquement à parts égales (51,0% de filles) et, dans une moindre mesure, dans le *commerce et bureau* et l'*alimentation-hôtellerie*.

Cinq domaines sont des bastions masculins avec plus de 90% de garçons (l'*automobile*, qui détient le record avec 97,2% de garçons, l'*électricité-électronique*, le *bâtiment-génie civil*, les *professions du*

JEUNES À L'ISSUE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE SELON LE DOMAINE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CERTIFIANTE, «CHOIX 2000, 2005 ET 2010», VAUD



bois et l'industrie des machines-microtechnique). A l'opposé, seul le domaine *soins-beauté* est très largement féminisé avec 94,6% de filles. Il est suivi par le domaine *santé, socio-éducatif, paramédical* qui attire 88,2% de filles.

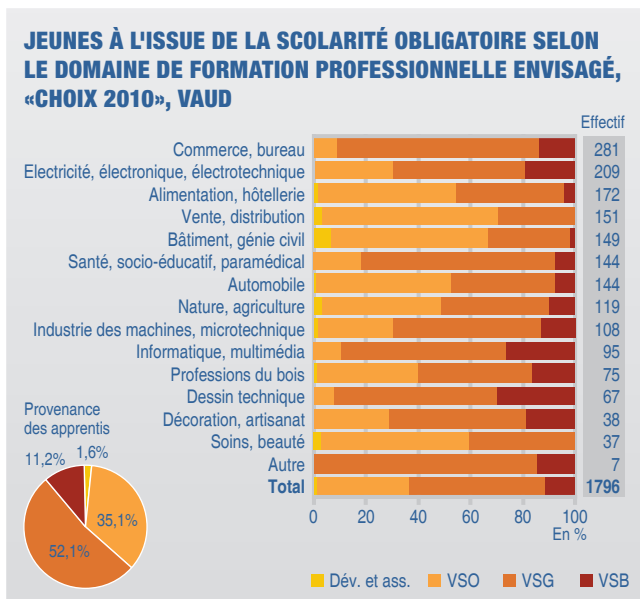
La formation professionnelle est peu envisagée par les jeunes étrangers, ils ne sont que 17,8% à entreprendre cette formation à

JEUNES À L'ISSUE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE SELON LE DOMAINE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CERTIFIANTE ENVISAGÉ, «CHOIX 2010», VAUD

	Effectif				Total	En %			Total 2005	Total 2000
	VSO	VSG	VSB	Dév. et ass.		Garçons	Etrangers	Total		
Commerce, bureau	25	218	38	-	281	39,5	17,1	15,6	16,3	25,7
Electricité, électronique, électrotechnique	62	106	40	1	209	96,7	22,5	11,6	10,4	10,4
Alimentation, hôtellerie	91	71	7	3	172	63,4	12,8	9,6	8,9	8,4
Vente, distribution	102	44	-	5	151	49,0	30,5	8,4	8,5	10,1
Bâtiment, génie civil	89	47	3	10	149	95,3	20,1	8,3	8,3	5,0
Santé, socio-éducatif, paramédical, laboratoire	26	107	11	-	144	11,8	21,5	8,0	6,6	4,3
Automobile	75	57	11	1	144	97,2	25,7	8,0	7,7	6,8
Nature, agriculture	54	49	12	4	119	79,0	2,5	6,6	5,5	4,7
Industrie des machines, microtechnique	31	61	14	2	108	90,7	11,1	6,0	6,9	5,0
Informatique, multimédia	10	60	25	-	95	88,4	17,9	5,3	5,4	5,6
Professions du bois	29	33	12	1	75	92,0	9,3	4,2	5,2	4,2
Dessin technique	5	42	20	-	67	77,6	13,4	3,7	4,2	3,4
Décoration, artisanat	11	20	7	-	38	23,7	2,6	2,1	3,0	2,8
Soins, beauté	21	15	-	1	37	5,4	24,3	2,1	1,9	2,1
Autre	-	6	1	-	7	71,4	...	0,4	1,3	1,9
Total	631	936	201	28	1796	67,3	17,8	100,0	100,0	100,0

⁹ La part relative des *employés de commerce* a nettement diminué au cours de la dernière décennie. En valeur absolue, cependant, le nombre de contrats enregistrés à la DGEP est demeuré relativement stable.

¹⁰ La formation d'*employé de bureau* n'existe plus depuis 2003. La disparition de cette filière ne suffit cependant de loin pas à expliquer seule la perte de vitesse du domaine *commerce et bureau* puisqu'elle ne concernait que 38 jeunes dans l'enquête « Choix 2000 ».



la sortie de l'école, alors qu'ils représentent 26,5% de la population en fin de scolarité obligatoire.

FILIÈRE SCOLAIRE ET DOMAINES PROFESSIONNELS

La moitié des quelque 1800 jeunes entreprenant une formation professionnelle certifiante directement après l'école obligatoire proviennent de VSG (52,1%), un tiers de VSO (35,1%), environ un dixième de VSB (11,2%).

Les apprentis ne se répartissent pas indifféremment dans les domaines en fonction de la filière scolaire dont ils sont issus. En effet, leurs préférences, mais également les exigences requises pour accéder à certaines professions peuvent influencer ces choix. Ainsi, près d'un quart des apprentis issus de VSG (23,3%) se dirigent-ils vers le domaine du *commerce et bureau*, près de quatre jeunes sur dix issus de VSB se concentrent sur les domaines de l'*électricité-électronique* et *commerce et bureau* (19,9% et 18,9%), mais aucun ne se destine à une formation dans la *vente-distribution*.

Les jeunes issus de VSO, quant à eux, s'orientent plus souvent vers les domaines de la *vente-distribution* (16,2% d'entre eux), de l'*alimentation-hôtellerie* (14,4%) et du *bâtiment-génie civil* (14,1%); ce dernier domaine attire également un tiers des élèves issus des classes de développement et assimilés.

Certains domaines de formation professionnelle sont ainsi privilégiés par des apprentis issus d'une filière scolaire spécifique. Ainsi, les trois quarts des apprentis des domaines *commerce et bureau* et de *santé, socio-pédagogique, paramédical* proviennent de VSG, de même les deux tiers de ceux se formant

dans le domaine de la *vente-distribution* sont issus de VSO. Un tableau en annexe (voir page 46) rend compte de cette répartition des filières et des domaines professionnels.

LES EMPLOYÉS DE COMMERCE TOUJOURS EN TÊTE DU HIT-PARADE

L'examen des différents métiers envisagés permet de dégager une certaine stabilité des choix depuis la précédente enquête. A l'issue de l'école obligatoire, les 1800 jeunes envisageant une formation professionnelle se sont orientés vers 124 professions différentes¹¹. On retrouve parmi les 10 professions les plus souvent sélectionnées les mêmes choix de professions qu'en 2005, avec quelques rocamboles.

Toujours en tête du hit-parade des choix professionnels, la formation d'*employé de commerce* attire 275 jeunes, soit un apprenti sur six. Cette proportion (15,3%) a peu évolué depuis 2005 (15,9%), mais marque un très net recul par rapport à l'année 2000. La formation d'*employé de commerce* attirait alors près d'un quart des apprentis (23,3%) avant l'introduction, en 2003 de la nouvelle réglementation de la formation évoquée précédemment (voir page 23).

Les futurs *employés de commerce* comptent 60% de filles. Ils entreprennent pour la plupart (245 sur 275) une formation élargie (type E), aux exigences plus étendues, alors qu'une trentaine d'entre eux effectuent une formation de base (Type B).

La formation de *gestionnaire du commerce de détail*, qui regroupe 7,0% des futurs apprentis, maintient son 2^e rang, comme en 2005 et en 2000. Cette formation s'est substituée à celle de *vendeur* et de *gestionnaire de vente* et peut être acquise uniquement à l'issue d'un cursus de trois ans.

PEU DE MIXITÉ DANS LES MÉTIERS

La formation d'*employé de commerce* constitue le premier choix professionnel aussi bien chez les filles (avec 28,1% des choix) que chez les garçons (9,1%). La profession est féminisée à 60,0%, tout comme celle de *gestionnaire du commerce de détail* (56,7%). La relative mixité dans ces deux professions mérite d'être signalée, car de nombreuses professions ne sont pas mixtes. Il n'est pas rare que neuf apprentis sur dix, voire la totalité soient des garçons¹² (par exemple chez les *automaticiens*, les *installateurs-électriciens*, les *informaticiens*, les *mécaniciens en maintenance d'automobiles*, les *polymécaniciens...*) ou des filles (chez les *assistantes en pharmacie*, les *coiffeuses*, les *assistantes dentaires...*).

Cette faible mixité professionnelle s'illustre également par le nombre de professions auxquelles accèdent les uns et les autres. En 2010, les jeunes à l'issue de l'école obligatoire ont accédé à une palette de 124 professions différentes, contre 133 en 2005. Sur ces

¹¹ Pour faciliter la lecture, nous n'avons pas féminisé tous les termes désignant les professions. Le masculin générique est utilisé pour désigner les deux sexes.

¹² C'est le cas notamment pour sept professions sur les dix plus souvent choisies par les garçons.

JEUNES EFFECTUANT UNE FORMATION PROFESSIONNELLE À L'ISSUE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE SELON LA PROFESSION ENVISAGÉE, « CHOIX 2010 », VAUD

Rang		Effectif					En %			2005				
		VSO	VSG	VS	Dév. et ass.	Total	Total	Total cumulé	Garçons	Filles	Etrangers	Rang	Effectif	Total en %
1	Employé, employée de commerce : total ¹	22	216	37	–	275	15,3	15,3	40,0	60,0	17,1	1	320	15,9
	<i>dont formation élargie (E)</i>	4	204	37	–	245	13,6	–	43,3	56,7	14,3
	<i>dont formation de base (B)</i>	18	12	–	–	30	1,7	–	13,3	86,7	40,0
2	Gestionnaire du commerce de détail : total ¹	83	41	–	2	126	7,0	22,3	43,7	56,3	29,4	2	148	7,3
	<i>dont domaine : conseil à la clientèle</i>	74	31	–	2	107	6,0	–	44,9	55,1	27,1
	<i>dont domaine : gestion des marchandises</i>	9	10	–	–	19	1,1	–	36,8	63,2	42,1
3	Cuisinier, cuisinière	37	32	4	1	74	4,1	23,7	74,3	25,7	9,5	5	69	3,4
4	Menuisier, menuisière-ébéniste	28	32	11	1	72	4,0	27,7	91,7	8,3	9,7	10	51	2,5
5	Automaticien, automaticienne	2	43	24	–	69	3,8	31,6	94,2	5,8	14,5	3	75	3,7
6	Informaticien, informaticienne	8	36	15	–	59	3,3	34,9	98,3	1,7	20,3	4	72	3,6
6	Installateur-électricien, installatrice-électricienne	27	29	3	–	59	3,3	38,1	98,3	1,7	23,7	7	63	3,1
8	Mécanicien, mécanicienne en maintenance d'automobiles	36	19	1	–	56	3,1	41,3	96,4	3,6	33,9	6	68	3,4
9	Assistant, assistante en pharmacie	4	44	4	–	52	2,9	44,2	3,8	96,2	25,0	9	56	2,8
10	Horticulteur, horticultrice	18	21	4	1	44	2,4	46,6	77,3	22,7	2,3	11	43	2,1
11	Polymécanicien, polymécanicienne	11	25	6	1	43	2,4	49,0	93,0	7,0	9,3	8	57	2,8
12	Agriculteur, agricultrice	19	14	6	3	42	2,3	51,3	90,5	9,5	2,4	15	34	1,7
13	Electronicien, électronicienne	7	20	11	–	38	2,1	53,5	97,4	2,6	23,7	12	38	1,9
14	Dessinateur, dessinatrice	5	22	10	–	37	2,1	55,5	78,4	21,6	13,5	13	35	1,7
15	Boulangier-pâtissier, boulangère-pâtissière	19	15	–	–	34	1,9	57,4	73,5	26,5	11,8	7	63	3,1
16	Electricien de montage	23	9	–	1	33	1,8	59,2	100,0	–	39,4	15	34	1,7
17	Charpentier	12	16	1	1	30	1,7	60,9	100,0	–	6,7	19	30	1,5
17	Assistant, assistante en soins et santé communautaire	2	26	2	–	30	1,7	64,3	13,3	86,7	26,7	26	21	1,0
20	Coiffeur, coiffeuse	18	10	–	1	29	1,6	65,9	6,9	93,1	24,1	17	32	1,6
21	Médiaticien, médiaticienne	1	17	9	–	27	1,5	67,4	74,1	25,9	11,1	22	28	1,4
22	Maçon	18	6	–	2	26	1,4	68,8	100,0	–	15,4	13	35	1,7
23	Mécatronicien d'automobiles	2	16	7	–	25	1,4	70,2	100,0	–	12,0	18	31	1,5
	Autre	238	237	46	14	535	29,8	100,0	65,2	34,8	18,1
124	Total	631	936	201	28	1796	100,0	...	67,3	32,7	17,8	133	2015	100,0

¹ Détail de la formation d'employé de commerce (formation élargie ou formation de base) et des domaines spécifiques de la formation de gestionnaire du commerce de détail non disponibles en 2005.

124 professions, 49 sont mixtes (au sens strict du terme, c'est-à-dire qu'au moins un jeune de sexe opposé l'entreprend), 60 sont exclusivement masculines et 15 exclusivement féminines.

PALETTE PROFESSIONNELLE PLUS RESTREINTE CHEZ LES FILLES

Les filles, certes moins nombreuses puisqu'elles ne représentent qu'un tiers des futurs apprentis, restreignent leur choix à un nombre plus limité de professions (64 professions, contre 109 pour leurs homologues masculins). De plus, elles concentrent plus leurs choix

que les garçons: quatre professions¹³ regroupent à elles seules la moitié des choix féminins; il en faut onze pour atteindre ce même niveau chez les garçons.

A relever, la grande constance des choix féminins dont le quart des professions n'a pas évolué depuis l'an 2000: les *employées de commerce* devancent les *gestionnaires du commerce de détail*, les *assistantes en pharmacie* et les *coiffeuses*. Chez les garçons, on retrouve les mêmes professions principales qu'en 2005, avec quelques rocadés dans les rangs. On relèvera par ailleurs la percée des *menuisiers-ébénistes* qui ont gagné cinq rangs pour atteindre la 2^e marche du podium et devancer les *automaticiens*.

¹³ La formation d'*employée de commerce*, que cela soit sous sa forme élargie ou de base, est comptabilisée comme une seule profession.

JEUNES EFFECTUANT UNE FORMATION PROFESSIONNELLE À L'ISSUE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE SELON LES 15 PROFESSIONS LES PLUS CHOISIES ET SELON LE SEXE, « CHOIX 2010 », VAUD

Garçons					Filles						
Rang		Effectif	En %	En % cumulé	Part de garçons	Rang		Effectif	En %	En % cumulé	Part de filles
1	Employé de commerce : total	110	9,1	9,1	40,0	1	Employée de commerce : total	165	28,1	28,1	60,0
	<i>dont formation élargie (E)</i>	106	8,8	...	43,3		<i>dont formation élargie (E)</i>	139	23,6	...	56,7
	<i>dont formation de base (B)</i>	4	0,3	...	13,3		<i>dont formation de base (B)</i>	26	4,4	...	86,7
2	Menuisier-ébéniste	66	5,5	14,6	91,7	2	Gestionnaire du commerce de détail : total	71	12,1	40,1	55,8
3	Automaticien	65	5,4	20,0	94,2		<i>dont conseil à la clientèle</i>	59	10,0	...	55,1
4	Informaticien	58	4,8	24,8	98,3		<i>dont gestion des marchandises</i>	12	2,0	...	63,2
4	Installateur-électricien	58	4,8	29,6	98,3	3	Assistante en pharmacie	50	8,5	48,6	96,2
6	Cuisinier	55	4,6	34,1	74,3	4	Coiffeuse	27	4,6	53,2	93,1
6	Gestionnaire du commerce de détail : total	55	4,6	38,7	43,7	5	Assistante en soins et santé communautaire	26	4,4	57,7	86,7
	<i>dont conseil à la clientèle</i>	48	4,0	...	44,9	6	Assistante dentaire	20	3,4	61,1	100,0
	<i>dont gestion des marchandises</i>	7	0,6	...	0,6	7	Cuisinière	19	3,2	64,3	25,7
8	Mécanicien en maintenance d'automobiles	54	4,5	43,1	96,4	8	Créatrice de vêtements	18	3,1	67,3	94,7
9	Polymécanicien	40	3,3	46,4	93,0	9	Assistante médicale	10	1,7	69,0	100,0
10	Agriculteur	38	3,1	49,6	90,5	9	Assistante socio-éducative	10	1,7	70,7	83,3
11	Electronicien	37	3,1	52,6	97,4	9	Gestionnaire en intendance	10	1,7	72,4	100,0
12	Horticulteur	34	2,8	55,5	77,3	9	Horticultrice	10	1,7	74,1	22,7
13	Electricien de montage	33	2,7	58,2	100,0	13	Boulangère-pâtissière	9	1,5	75,7	...
14	Charpentier	30	2,5	60,7	100,0	14	Dessinatrice	8	1,4	77,0	...
15	Dessinateur	29	2,4	63,1	78,4	14	Esthéticienne	8	1,4	78,4	...
	Autre	446	36,9	100,0	60,4		Autre	127	21,6	100,0	12,5
109	Total	1 208	100,0	...	67,3	64	Total	588	100,0	...	32,7

— Limite du nombre de professions recueillant ensemble au moins 50% des choix.

ACCESSIBILITÉ DES PROFESSIONS SELON LA FILIÈRE SCOLAIRE

Selon la filière scolaire suivie, les jeunes n'ont pas les mêmes possibilités de choix et sont plus ou moins nombreux dans l'une ou l'autre des professions. Ainsi, les futurs apprentis provenant de VSG sont largement surreprésentés dans leurs deux premiers choix : dans les professions d'*employé de commerce* (formation élargie) et d'*assistant en pharmacie*. Les jeunes issus de VSG y représentent à chaque fois environ 85% des effectifs, c'est également le cas pour la profession d'*assistant en soins et santé communautaire*.

Le premier choix des jeunes issus de VSB est également la profession d'*employé de commerce* (formation élargie), suivie de celle d'*automaticien*. Les apprentis de VSB (qui représentent 11,2% des effectifs) sont, quant à eux, surreprésentés dans les professions d'*informaticien* et de *médiamaticien* où ils sont environ un tiers, ou encore dans celle de *géomaticien*. A relever que la part des jeunes de VSO est très faible (inférieure à 4%) dans ces professions où les VSB sont surreprésentés.

Les jeunes de VSO (35,1% des futurs apprentis) choisissent en premier lieu les professions de *gestionnaire du commerce*

de détail (domaine spécifique du conseil à la clientèle) et de *cuisinier*. Ils représentent près de 70% des effectifs des *gestionnaires du commerce de détail*, des *électriciens de montage* et des *maçons*.

PROFESSIONS ENVISAGÉES VIA UNE ATTESTATION FÉDÉRALE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Seule une trentaine de jeunes effectuent leur formation professionnelle via une attestation de formation professionnelle (AFP) ou une formation élémentaire (FE) à l'issue de l'école obligatoire. Parmi les 26 jeunes effectuant une AFP, on trouve notamment quatre *logisticiens*, trois *assistants en maintenance automobile* et trois *assistantes de bureau*. Parmi les quatre jeunes ayant choisi une formation élémentaire, on compte trois *coiffeuses* et un *carrossier-peintre*.

ORIENTATION À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

L'enquête « Choix 2010 » a élargi son champ aux jeunes bénéficiant de prestations d'enseignement spécialisé, non seulement à l'issue de la scolarité obligatoire, mais également à l'issue des filières de transition d'enseignement spécialisé. La population issue de l'enseignement spécialisé est majoritairement masculine. Les choix de formation de ces jeunes se concrétisent essentiellement au sein de structures de formation relevant de l'enseignement spécialisé.

JEUNES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ, CHIFFRES CLÉS, « CHOIX 2010 », VAUD

	Effectif	En %	Filles en %	Etrangers en %	Age légal moyen ¹	Toute la scolarité en français en %	Redoublement en %	Certification en %	Nombre moyen de stages	Nombre moyen de stages en 2005
Enseignement spécialisé de niveau scolarité obligatoire										
Ecole privée reconnue d'intérêt public	130	43,9	36,2	46,2	16,5	91,5	2,0	1,7
Classe officielle	30	10,1	33,3	30,0	16,6	93,3	1,6	3,1
Ensemble	160	54,1	35,6	43,1	16,5	91,9	1,9	1,9
Enseignement spécialisé de niveau transition										
Ecole privée reconnue d'intérêt public	136	45,9	36,8	37,5	17,5	91,9	2,8	...
Total	296	100,0	36,1	40,5	16,9	91,9	2,3	...

¹ Un même âge légal regroupe les élèves nés entre le 1^{er} juillet d'une année donnée et le 30 juin de l'année suivante.

L'enseignement spécialisé est destiné aux enfants et adolescents qui nécessitent une formation spécifique, notamment en raison d'une maladie ou d'un handicap mental, psychique, physique, sensoriel ou instrumental.

ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ RELEVANT DU NIVEAU DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE ET DE LA TRANSITION

Les projets de 296 jeunes issus de l'enseignement spécialisé sont analysés dans l'enquête « Choix 2010 ». Pour la première fois, les jeunes issus de structures de l'enseignement spécialisé relevant du niveau de la transition sont pris en compte : 136 jeunes sont ainsi concernés, ils s'ajoutent aux 160 jeunes issus de structures d'enseignement spécialisé du niveau de la fin de la scolarité obligatoire. La majorité de ces jeunes (266 d'entre eux) sont pris en charge au sein d'institutions privées reconnues d'intérêt public, alors qu'un dixième (30 jeunes) proviennent de classes officielles de l'enseignement spécialisé (classes d'intégration ou classes de langage). Ces dernières relèvent toutes du niveau de la scolarité obligatoire.

PORTRAIT DES JEUNES ISSUS DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

La population des jeunes bénéficiant d'une prise en charge spécialisée est composée de deux tiers de garçons, aussi bien au sein du niveau correspondant à la fin de scolarité obligatoire qu'au sein des structures de transition spécialisées.

Neuf élèves sur dix (91,9%) ont effectué toute leur scolarité en langue française. Cette proportion équivaut à celle des élèves des classes ordinaires de la scolarité obligatoire ; elle est par contre supérieure à celle des jeunes des filières de la transition (79,2%).

Les jeunes achevant leur scolarité obligatoire dans le cadre de l'enseignement spécialisé ont en moyenne 16,5 ans, tout comme leurs homologues des classes ordinaires. Ils ont 17,5 ans à l'issue des structures de transition de l'enseignement spécialisé, soit un âge proche de celui des jeunes de l'OPTI (17,8 ans).

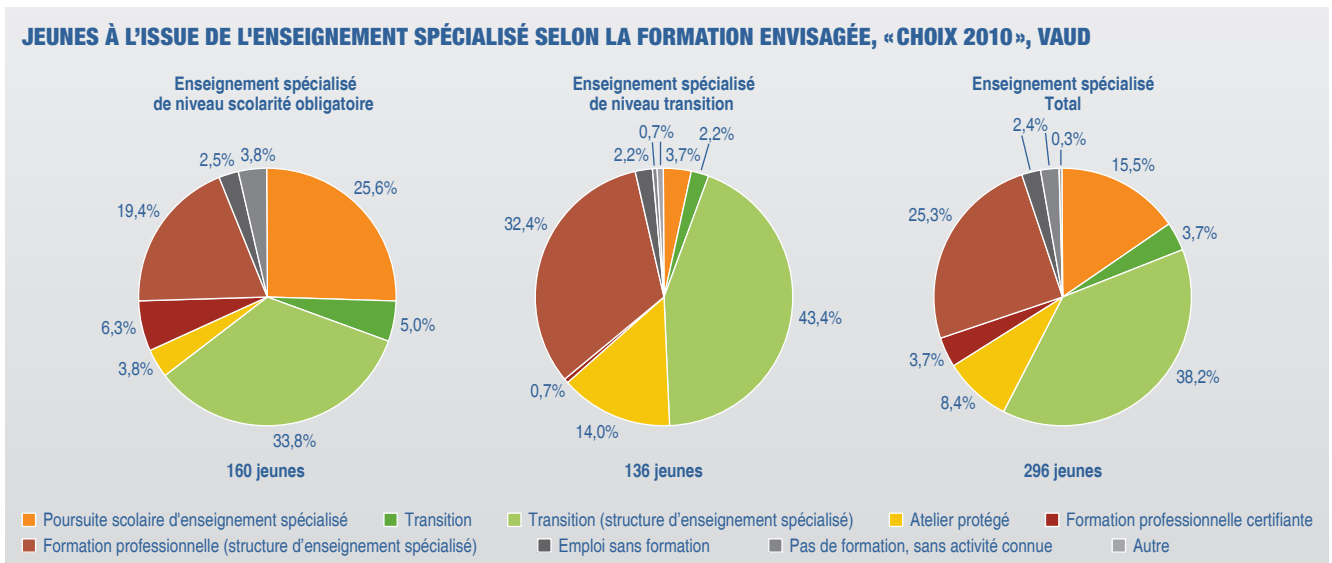
JEUNES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ SELON L'ÂGE LÉGAL, « CHOIX 2010 », VAUD



UNE MAJORITÉ DE SOLUTIONS AU SEIN DES STRUCTURES DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

La grande majorité des jeunes issus de l'enseignement spécialisé (87,5% d'entre eux) continuent leur formation dans le cadre des structures de l'enseignement spécialisé. Parmi ces jeunes, 15,5% poursuivent leur formation de type « scolaire » dans une école d'enseignement spécialisé, 8,4% se dirigent vers un atelier protégé ou occupationnel.

JEUNES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ SELON LA FORMATION ENVISAGÉE, « CHOIX 2010 », VAUD



Quatre jeunes sur dix envisagent une formation de transition. Pour 38,2% d'entre eux (46 jeunes), cette transition est effectuée dans le cadre d'une structure spécialisée et pour 3,7% d'entre eux (11 jeunes) au sein de structures traditionnelles de la transition.

Un quart des jeunes envisagent une formation professionnelle : 22,3% (66 jeunes) au sein d'un centre de formation spécialisée financé par l'Assurance Invalidité (AI) offrant une formation professionnelle (non certifiante), 2,4% (7) dans le cadre d'une AFP et 0,7% (2) dans le cadre d'un CFC en filière AI. Ce à quoi s'ajoutent

11 jeunes (3,7%) effectuant une formation professionnelle certifiante dans une structure ordinaire.

Les formations professionnelles (au sens large, c'est-à-dire y compris les formations non certifiantes dans un centre AI) envisagées recouvrent des professions et domaines divers ; les trois métiers les plus fréquemment choisis sont ceux d'*employé en cuisine* (9 choix), d'*employé en intendance* et d'*assistant du commerce de détail* (5 choix chacun).

Rappelons que les données de l'enquête 2010 sur les choix de formation des jeunes issus de l'enseignement spécialisé sont difficilement comparables avec celles de l'édition précédente. Cette difficulté découle, d'une part, du fait de l'élargissement du champ de la population de référence, et d'autre part, d'une mise à jour de la nomenclature des formations de l'enseignement spécialisé. Dès lors, nous n'avons pas mené d'analyse historique.

JEUNES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ SELON LA FORMATION ENVISAGÉE, « CHOIX 2010 », VAUD

	Enseignement spécialisé			Total en %
	Niveau	Total	Total	
	Scolarité obligatoire	Transition		
Prise en charge spécialisée, dont :	132	127	259	87,5
Poursuite scolaire spécialisée	41	5	46	15,5
Formation de transition ¹	54	59	113	38,2
Formation professionnelle	31	44	75	25,3
CFC, filière AI	2	-	2	0,7
AFP, filière AI	5	2	7	2,4
Formation prof. dans un centre de formation AI	24	42	66	22,3
Atelier protégé ou occupationnel	6	19	25	8,4
Prise en charge ordinaire, dont :	28	9	37	12,5
Transition	8	3	11	3,7
Formation prof. certifiante	10	1	11	3,7
Emploi sans formation	4	3	7	2,4
Pas de formation, sans activité	6	1	7	2,4
Autre	-	1	1	0,3
Total	160	136	296	100

¹ Dont un préapprentissage en filière AI.

ORIENTATION À L'ISSUE DES CLASSES DE RACCORDEMENT

Les classes de raccordement permettent aux élèves sortis de l'école obligatoire d'obtenir, en une année, le certificat de la voie secondaire immédiatement plus exigeante. A l'issue des deux filières de raccordement I et II, les débouchés sont nettement distincts. Ils présentent par contre de fortes similitudes avec ceux de la voie secondaire de niveau correspondant (VSG et VSB). La vocation de filière d'accès aux études du raccordement II est particulièrement flagrante : 97 % des jeunes issus de cette filière continuent au gymnase.

JEUNES À L'ISSUE DES CLASSES DE RACCORDEMENT, CHIFFRES CLÉS, « CHOIX 2010 », VAUD

	Effectif	En %	Filles en %	Etrangers en %	Age légal moyen ¹	Toute la scolarité en français en %	Redoublement en %	Certification en % ²	Nombre moyen de stages	Nombre moyen de stages 2005
Raccordement I	413	70,1	55,9	39,7	17,4	91,8	25,8	100,0	3,4	1,6
Raccordement II	176	29,9	55,7	25,0	17,4	90,3	18,2	100,0	1,0	0,3
Total	589	100,0	55,9	35,3	17,4	91,3	23,5	100,0	2,7	1,2

¹ Un même âge légal regroupe les élèves nés entre le 1^{er} juillet d'une année donnée et le 30 juin de l'année suivante.

² Par définition, tous les élèves des classes de raccordement sont titulaires d'un certificat de fin de scolarité obligatoire.

Les classes de raccordement permettent aux élèves qui satisfont à certaines conditions à l'issue de la 9^e année, d'accéder au certificat délivré par la voie secondaire immédiatement plus exigeante. A l'issue du raccordement I, les élèves provenant de VSO obtiennent ainsi un certificat du niveau de la VSG, alors que les élèves provenant de VSG obtiennent, après une année de raccordement II, un titre équivalent à celui de la VSB¹.

Dans cette édition 2010 de l'enquête sur les choix, les projets de formation de 589 jeunes achevant leur année au sein d'une classe de raccordement sont analysés : soit 413 jeunes en raccordement I et 176 jeunes en raccordement II.

POPULATIONS HOMOGÈNES

Les populations des deux filières de raccordement ont des caractéristiques très semblables. Chacune des deux filières, historiquement féminisées, compte 56 % de filles lors de l'enquête 2010. Les élèves ont en moyenne 17,4 ans, soit une année de plus qu'à l'issue de la scolarité obligatoire. La proportion de jeunes étrangers en

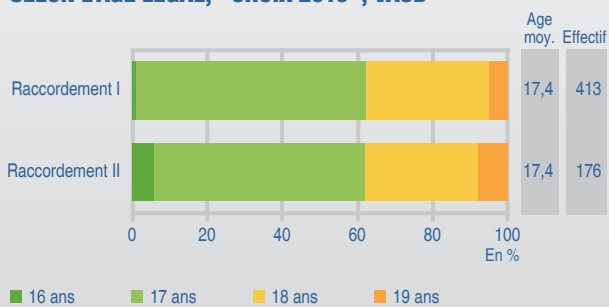
raccordement correspond à celle des filières de provenance. Ainsi, les classes de raccordement I comptent 39,7 % d'étrangers (pour 39,3 % d'étrangers à l'issue de la VSO) et celles de raccordement II un quart (pour respectivement 22,1 % à l'issue de la VSG).

DES FILIÈRES AUX DÉBOUCHÉS BIEN DISTINCTS

Les deux filières de raccordement ont des débouchés bien distincts. Il est d'ailleurs intéressant de les comparer avec ceux à l'issue des filières correspondantes en fin de scolarité obligatoire. A l'issue du raccordement I, un tiers des jeunes entreprennent en 2010 une formation professionnelle. Par ailleurs, un quart poursuivent leur formation au gymnase (au sein de l'Ecole de culture générale et de commerce) et un autre quart au sein d'une structure de transition. Les jeunes qui entreprennent une transition le font principalement à l'OPTI. A relever que cinq pour cent des élèves des classes de raccordement I (21 jeunes) enchaînent avec un deuxième raccordement, de type II cette fois.

Par rapport à l'enquête précédente, l'orientation des jeunes issus du raccordement I a évolué dans la tendance générale, avec une augmentation du recours à la transition et un léger recul de l'accès direct à la formation professionnelle. Si le choix de poursuivre des études demeure stable depuis 2005, avec trois jeunes sur dix continuant soit au gymnase soit au raccordement II, la part des jeunes s'orientant vers une transition, elle, s'est fortement accrue. Elle a été multipliée par trois, passant de 7,9 % en 2005 à 23,2 % en 2010. Cela, au détriment de la formation professionnelle qui a légèrement reculé (passant de 38,3 % des choix en 2005 à 35,6 % en 2010) et des compléments scolaires (cours préparatoires) ou préprofessionnels (stages, séjours au pair) qui ont également régressé.

JEUNES À L'ISSUE DES CLASSES DE RACCORDEMENT SELON L'ÂGE LÉGAL, « CHOIX 2010 », VAUD



¹ Selon la statistique cantonale, environ un cinquième des élèves de VSO poursuivent en 2010 avec un raccordement I et environ 7 % de ceux de VSG avec un raccordement II.

JEUNES À L'ISSUE DES CLASSES DE RACCORDEMENT, SELON LA FORMATION ENVISAGÉE, « CHOIX 2010 », VAUD

	Effectif			En %			En % Total 2005
	Racc. I	Racc. II	Total	Racc. I	Racc. II	Total	
Compléments scolaires privés	10	–	10	2,4	–	1,7	*4,4
Compléments préprofessionnels	16	–	16	3,9	–	2,7	**4,2
Stage	9	–	9	2,2	–	1,5	1,3
Au pair	7	–	7	1,7	–	1,2	2,4
Transition	96	1	97	23,2	0,6	16,5	5,3
OPTI	67	–	67	16,2	–	11,4	2,9
SeMo	14	–	14	3,4	–	2,4	2,0
Préapprentissage	7	–	7	1,7	–	1,2	0,4
Autre transition	8	1	9	1,9	0,6	1,5	–
Poursuite scolaire	123	171	294	29,8	97,2	49,9	52,4
Raccordement I et II	21	–	21	5,1	–	3,6	3,3
Gymnase : Ecole de culture générale et de commerce	100	7	107	24,2	4,0	18,2	19,5
Gymnase : Ecole de maturité	1	164	165	0,2	93,2	28,0	29,6
Poursuite de formation à l'étranger	1	–	1	0,2	–	0,2	–
Formation professionnelle certifiante : CFC	147	4	151	35,6	2,3	25,6	25,9
Formation professionnelle non certifiante	6	–	6	1,5	–	1,0	1,3
Emploi sans formation	3	–	3	0,7	–	0,5	0,0
Pas de formation, sans activité connue	12	–	12	2,9	–	2,0	5,1
Total	413	176	589	100,0	100,0	100,0	***100,0

* Dont 1,3% de maintiens en 2005. ** Dont 0,4% de cours préparatoires en 2005. *** Dont 1,3% de « sans réponse » en 2005.

Sur les 147 jeunes qui entreprennent une formation professionnelle à l'issue de leur raccordement I, quatre sur cinq effectuent leur CFC en mode dual (soit dans les mêmes proportions qu'à l'issue de la scolarité obligatoire). La profession d'*employé de commerce* (formation élargie) arrive en tête du hit-parade des professions à l'issue du raccordement I, avec un tiers des choix (31,8%); elle est suivie par celle d'*assistant en soins et santé communautaire* et d'*assistante en pharmacie*. Associées à la pro-

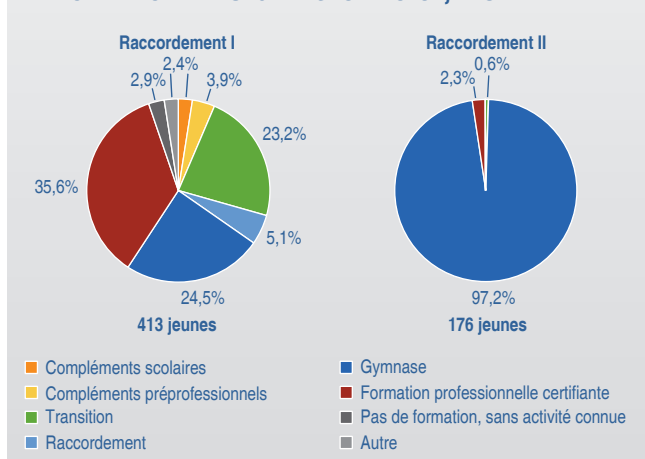
fession d'*informaticien*, ces quatre formations regroupent la moitié des choix professionnels à l'issue du raccordement I.

RACCORDEMENT II: EN ROUTE POUR LES ÉTUDES

A l'issue du raccordement II, la quasi totalité des jeunes (97,2%) poursuivent avec des études au gymnase. Cette proportion est remarquablement stable depuis 2005, elle s'élevait alors à 97,3%. Elle a par contre augmenté depuis l'enquête 2000; elle s'élevait alors à 93,4%. Les jeunes du raccordement II poursuivent leurs études principalement à l'Ecole de maturité (93,2% de l'ensemble), alors que 4,0% les poursuivent à l'Ecole de culture générale et de commerce.

CHOIX À L'ISSUE DES RACCORDEMENTS PROCHES DE CEUX DE LEURS HOMOLOGUES EN VSG ET VSB

Comparés aux projets de formation de leurs homologues des filières VSG et VSB, ceux des jeunes issus des classes de raccordement sont très similaires² (voir tableau en page 47). Ainsi, à l'issue des classes de raccordement I, 35,6% des jeunes entreprennent une formation professionnelle et environ un quart vont au gymnase (24,5%) ou en transition (23,2%) contre, respectivement, 38,4%, 22,1% et 18,8% des VSG. A l'issue du raccordement II, la vocation pour les études (97,2%) est encore plus prononcée qu'à l'issue de la VSB (86,6%).

JEUNES À L'ISSUE DES CLASSES DE RACCORDEMENT SELON LA FORMATION ENVISAGÉE « CHOIX 2010 », VAUD


² A la différence des voies secondaires de la scolarité obligatoire, la part des maintiens (redoublements) en raccordement est nulle.

ORIENTATION À L'ISSUE DES FILIÈRES DE TRANSITION (OPTI, SEMO, PRÉAPPRENTISSAGE)

La plupart des jeunes accèdent à la transition directement après l'école obligatoire. Au sein des SeMo, mesure qui intervient souvent plus tardivement dans le parcours des jeunes, seule la moitié des jeunes proviennent directement de la scolarité obligatoire. Deux tiers des transitions débouchent sur une formation professionnelle, cette part s'élève à 83 % à la suite des SeMo. Les domaines professionnels et les professions choisies à l'issue de la transition sont demeurés stables depuis 2005. Les professions phares de *gestionnaire du commerce de détail* et *d'employé de commerce* se maintiennent en tête du hit-parade et constituent le choix de trois jeunes issus de la transition sur dix se destinant à la formation professionnelle.

JEUNES À L'ISSUE DE LA TRANSITION, CHIFFRES CLÉS, « CHOIX 2010 », VAUD

	Effectif	En %	Filles en %	Etrangers en %	Age légal moyen ¹	Toute la scolarité en français en %	Redoublement en %	Certification en %	Nombre moyen de stages	Nombre moyen de stages 2005
OPTI	1 029	59,4	55,9	55,9	17,8	75,8	26,5	72,5	3,9	3,3
OPTI - secteurs	806	46,5	57,4	48,9	17,7	88,0	29,2	89,7	4,1	3,4
OPTI - SAS	125	7,2	55,2	66,1	17,6	56,8	29,6	18,4	4,1	–
OPTI - accueil	98	5,7	43,9	100,0	18,9	–	1,3	1,3
SeMo	360	20,8	41,4	36,2	18,6	87,5	22,3	66,1	4,3	4,1
Préapprentissage	343	19,8	37,0	35,7	18,2	80,6	40,3	65,6	5,0	4,8
Préapprentissage dual	81	4,7	51,9	48,7	18,7	70,9	49,3	65,2	5,7	–
Préapprentissage en école	262	15,1	32,4	31,8	18,0	83,6	37,8	65,6	4,8	–
dont COFOP	105	6,1	29,5	53,7	17,7	77,1	41,0	34,3	5,5	4,8
Total transition	1 732	100,0	49,1	47,8	18,0	79,2	28,4	69,8	4,2	3,6

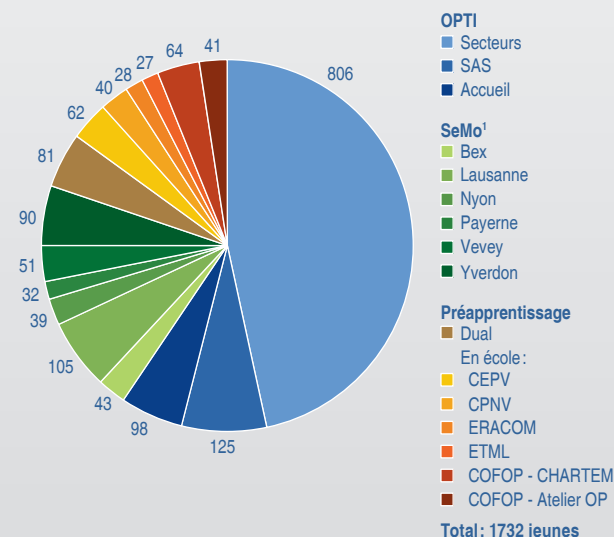
¹ Un même âge légal regroupe les élèves nés entre le 1^{er} juillet d'une année donnée et le 30 juin de l'année suivante.

STRUCTURES OFFRANT UNE PANOPLIE DE MESURES DE TRANSITION

Dans le cadre de la transition, plusieurs structures offrent aux jeunes sans place de formation à l'issue de l'école obligatoire différentes mesures de perfectionnement scolaire, d'orientation, d'insertion ou de stages professionnels. Lors de l'enquête « Choix 2010 », les projets de 1732 jeunes issus des trois structures aux effectifs les plus importants¹ ont été analysés. Ainsi y ont participé l'Organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle (OPTI), qui accueille soixante pour cent des jeunes enquêtés achevant une mesure de transition, les Semestres de motivation (SeMo) et les préapprentissages (un cinquième chacun).

La nature et le contenu des différentes mesures varient d'une structure à l'autre et les mesures peuvent intervenir à des moments différents dans le parcours des jeunes ; à titre d'exemple, les mesures de l'OPTI interviennent souvent un peu plus tôt que celles proposées par les SeMo. Finalement, la durée des mesures diffère d'une structure à l'autre. Si la base annuelle est la règle à l'OPTI et pour les pré-apprentissages, les Semestres de motivation, quant à eux, comme leur nom l'indique, ont une base semestrielle renouvelable². Pour

JEUNES AU SEIN DES FILIÈRES DE TRANSITION, « CHOIX 2010 », VAUD



¹ Photographie des 360 jeunes présents dans les SeMo entre le 1^{er} mai et le 30 juin 2010, sur le millier de jeunes fréquentant les SeMo annuellement.

¹ Et proposant des mesures d'une durée minimale de six mois.

² Les SeMo fonctionnent selon le principe d'entrée et sortie en tout temps : les jeunes peuvent entrer et sortir de la mesure tout au long de l'année.

mémoire, au sein de cette dernière catégorie, le relevé de l'enquête a été effectué sur le mode de la photographie : seuls les projets des 360 jeunes présents dans les SeMo entre le 1^{er} mai et le 30 juin 2010 ont été recensés, sur le millier de jeunes qui bénéficient des prestations des SeMo au cours de l'année.

LES PRÉAPPRENTISSAGES : UNE NOUVELLE CATÉGORIE

Dans cette édition 2010, le champ de l'enquête pour la transition a été élargi aux 343 jeunes issus des préapprentissage qui se réalisent en mode dual ou en école. Les préapprentissages en école sont effectués soit au sein de l'un des quatre établissements de formation professionnelle proposant des préapprentissages, soit au sein du COFOP (Centre d'orientation et de formation professionnelle).

En 2005, seuls les 57 jeunes effectuant un préapprentissage au COFOP, alors rattaché à l'OPTI, avaient été pris en compte. Il s'agit dès lors de garder à l'esprit ce changement de population de référence lors de comparaisons avec l'enquête précédente.

LA SECTION « ACCUEIL » DE L'OPTI : UNE CATÉGORIE PARTICULIÈRE DE JEUNES

Par plusieurs aspects, la population des jeunes de la section « accueil » de l'OPTI constitue une catégorie à part. Les objectifs de cette section de l'OPTI, qui s'adresse à des jeunes allophones récemment arrivés dans le canton, sont prioritairement linguistiques et différent de ceux des secteurs de l'OPTI et du SAS (Secteur d'appui en orientation et soutien scolaire). Dès lors, dans certains tableaux et analyses, la section « accueil » de l'OPTI est distinguée du reste de l'OPTI.

Si toutes les mesures de transition visent l'insertion des jeunes au sein d'une formation professionnelle, une mesure de transition peut ponctuellement succéder à une autre, que cela soit au sein de la même structure ou d'une autre.

CARACTÉRISTIQUES SELON LES STRUCTURES

Sur l'ensemble des jeunes effectuant une transition, filles et garçons sont à parité. Dans le détail des structures cependant, il y a nettement plus de garçons (six sur dix) en préapprentissage (principalement en école) et dans les SeMo. A l'opposé, les filles sont un peu plus nombreuses à l'OPTI (55,9%), à l'exception des classes d'accueil. Une explication à cette répartition différenciée tient peut-

être au fait que les préapprentissages en écoles professionnelles, dans lesquels l'aspect pratique est prépondérant, concernent pour la grande majorité des métiers techniques intéressant principalement les garçons. De même, certains ateliers proposés par les SeMo (menuiserie, mécanique, informatique) peuvent moins attirer les filles³. L'OPTI, en revanche, offre une formation essentiellement scolaire, préparant peut-être mieux à des professions des domaines commerce, santé et social dans lesquelles les jeunes filles sont majoritaires.

Toutes structures confondues, la part des jeunes étrangers dans la transition est plus élevée qu'en scolarité obligatoire : la transition compte près de la moitié de jeunes étrangers (47,8%). Ces derniers représentent un peu plus d'un tiers des effectifs dans les SeMo et en préapprentissage et un peu plus de la moitié à l'OPTI, qui compte 55,9% d'étrangers (51,2% sans compter les élèves de l'accueil).

Les élèves de l'OPTI sont les plus jeunes. Ils ont en moyenne 17,8 ans, soit logiquement un peu plus d'une année de plus que les élèves achevant leur scolarité obligatoire, sachant que 95% des jeunes de l'OPTI proviennent de la scolarité obligatoire. Les jeunes des classes d'accueil, par contre, sont beaucoup plus âgés, ils ont en moyenne 18,9 ans.

ÉCOLES DISPENSANT UN PRÉAPPRENTISSAGE ET DOMAINES DE PRÉAPPRENTISSAGE ENSEIGNÉS

CEPV - Centre d'enseignement professionnel de Vevey (propose une année préparatoire généraliste)

- 62 préapprennis, dont 37% de garçons dans l'enquête « Choix 2010 ».

COFOP - Centre d'orientation et de formation professionnelle (bâtiment, services, méca-métallurgie)

- 105 préapprennis, dont 81% de garçons.

CPNV - Centre professionnel du Nord Vaudois (mécanique, informatique, médiamatique, automatique, électronique)

- 40 préapprennis, dont 95% de garçons, sur deux sites : Sainte-Croix et Yverdon.

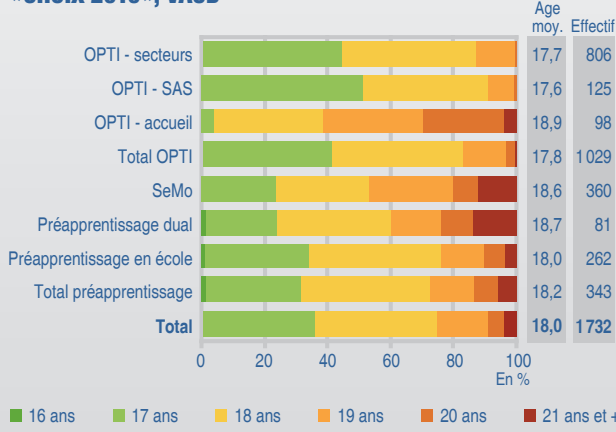
ERACOM - Ecole romande d'art et de communication (arts appliqués)

- 28 préapprennis, dont 68% de garçons.

ETML - Ecole technique - école des métiers de Lausanne (polymécanique, automatique, électronique, informatique, bois)

- 27 préapprennis, dont 85% de garçons.

³ L'éventail des ateliers SeMo comprend cependant aussi des domaines tels la cuisine, la décoration ou le bureau susceptibles d'attirer les filles.

JEUNES À L'ISSUE DE LA TRANSITION SELON L'ÂGE LÉGAL, « CHOIX 2010 », VAUD


Parmi les trois principales structures, la population la plus âgée est celle des SeMo, les jeunes y ont en moyenne 18,6 ans. Les préappren-tis, quant à eux, ont en moyenne 18,2 ans. Ceux effectuant un préapprentissage en mode dual sont plus âgés (18,7 ans) que ceux en école (18,0 ans). Le préapprentissage dual comprend 14% de jeunes ayant plus de 20 ans.

PROVENANCE DES JEUNES DE LA TRANSITION

La plupart des jeunes de la transition sont issus directement de la scolarité obligatoire. C'est le cas pour 94,1% des jeunes de l'OPTI⁴ dont un peu plus de la moitié (53,0%) proviennent de VSO et trois dixièmes de VSG. Au sein des préapprentissages, deux tiers des jeunes (67,6%) viennent de l'école obligatoire, dont 41,1% de VSO, 14,6% de VSG et 7,6% des classes de développement et d'accueil.

UNE MAJORITÉ EN PROVENANCE DE L'ÉCOLE OBLIGATOIRE, SAUF AU SEMO

Au sein des Semestres de motivation, seule la moitié des jeunes proviennent directement de l'école obligatoire, dont trois dixièmes de VSO et un dixième de VSG. Cette mesure, mise en place par le Service de l'emploi, intervient aussi plus tardivement dans le parcours des jeunes. Une moitié des jeunes inscrits au SeMo ont donc préalablement emprunté une autre filière ou vécu une rupture de formation au cours de son parcours.

JEUNES DES FILIÈRES DE TRANSITION SELON LEUR PROVENANCE, « CHOIX 2010 », VAUD

Provenance	Effectif					En %				
	OPTI secteurs+SAS	SeMo	Pré-apprentissage	OPTI accueil	Total	OPTI secteurs+SAS	SeMo	Pré-apprentissage	OPTI accueil	Total
Scolarité obligatoire et compléments	880	184	242	16	1 322	94,5	51,1	70,6	16,3	76,3
Scolarité obligatoire	876	180	232	13	1 301	94,1	50,0	67,6	13,3	75,1
Complément scolaire privé	4	4	10	3	21	0,4	1,1	2,9	3,1	1,2
Transition	15	62	56	21	154	1,6	17,2	16,3	21,4	8,9
OPTI secteurs + SAS	5	47	25	–	77	0,5	13,1	7,3	–	4,4
OPTI accueil	1	8	8	21	38	0,1	2,2	2,3	21,4	2,2
SeMo	7	1	15	–	23	0,8	0,3	4,4	–	1,3
Préapprentissage	–	5	3	–	8	–	1,4	0,9	–	0,5
Autre transition	2	1	5	–	8	0,2	0,3	1,5	–	0,5
Poursuite scolaire	22	18	12	53	105	2,4	5,0	3,5	54,1	6,1
Raccordement I et II	20	6	9	–	35	2,1	1,7	2,6	–	2,0
Gymnase: ECGC	–	4	–	1	5	–	1,1	–	1,0	0,3
Gymnase: Ecole de maturité	–	8	1	–	9	–	2,2	0,3	–	0,5
Formation à l'étranger	2	–	2	52	56	0,2	–	0,6	53,1	3,2
Formation professionnelle certifiante	5	56	6	–	67	0,5	15,6	1,7	–	3,9
CFC	5	54	6	–	65	0,5	15,0	1,7	–	3,8
Formation élémentaire	–	2	–	–	2	–	0,6	–	–	0,1
Pas de formation, sans activité connue	2	25	8	7	42	0,2	6,9	2,3	7,1	2,4
Autre provenance¹	7	15	19	1	42	0,8	4,2	5,5	1,0	2,4
Total	931	360	343	98	1 732	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Autre provenance: prise en charge spécialisée, sans réponse, emploi sans formation, compléments préprofessionnels et formation professionnelle non certifiante. Chacune de ces catégories regroupe moins de 15 jeunes.

⁴ Sans les jeunes de l'accueil.

Lors de l'enquête en 2005, seul un tiers des jeunes inscrits au SeMo provenaient directement de la scolarité obligatoire contre la moitié aujourd'hui. La mise en place en 2010 du dispositif de la Transition 1 (T1) et des guichets de transition à l'OCOSP qui effectuent une analyse des besoins pour mieux cibler l'attribution de mesures de transition contribue vraisemblablement à cette répartition différente.

UN DIXIÈME DES JEUNES DÉJÀ AU BÉNÉFICE D'UNE MESURE DE TRANSITION

Un sixième des jeunes inscrits au SeMo ou en préapprentissage bénéficiaient déjà précédemment d'une mesure de transition. Cette proportion est par contre minime à l'OPTI (1,6%) qui ne fonctionne que très rarement comme une deuxième transition. Les conditions d'admission de l'OPTI expliquent en grande partie cette observation. En effet, elles excluent en principe les jeunes ayant déjà bénéficié d'une année facultative supplémentaire au terme de leur scolarité obligatoire. Par ailleurs, l'âge d'admission à l'OPTI est limité à 18 ans ; au-delà de cet âge, l'OPTI n'est plus une option possible.

Au sein des SeMo, 15,3% de jeunes, déjà au bénéfice d'une mesure de transition précédemment, étaient auparavant à l'OPTI et 1,4% avaient entrepris un préapprentissage. A relever que si la mesure SeMo peut être renouvelée, ce renouvellement n'est pas compté ici comme une provenance : seule la dernière filière suivie avant l'entrée au SeMo est enregistrée. Au sein des préapprentis, un dixième des préapprentis proviennent de l'OPTI (9,6%), 4,4% d'un SeMo.

Un cinquième des jeunes accèdent au SeMo suite à une rupture de projet de formation puisque 15,6% d'entre eux proviennent d'une formation professionnelle non achevée et 5,0% avaient entrepris des études au gymnase ou en raccordement. Par ailleurs, 2,5% avaient travaillé sans formation. Au sein de l'OPTI et des préapprentis, environ 2% des jeunes proviennent d'un raccordement.

CEUX QUI N'AVAIENT PAS D'ACTIVITÉ OU DE FORMATION PRÉALABLE

Finalement, 2,5% des jeunes de la transition étaient préalablement sans activité. Cette part est infime à l'OPTI (sans considérer l'accueil), elle se monte à 2,3% chez les préapprentis ; elle est par contre nettement plus élevée chez les jeunes au sein des SeMo, dont 6,9% étaient auparavant sans activité ou sans solution formative.

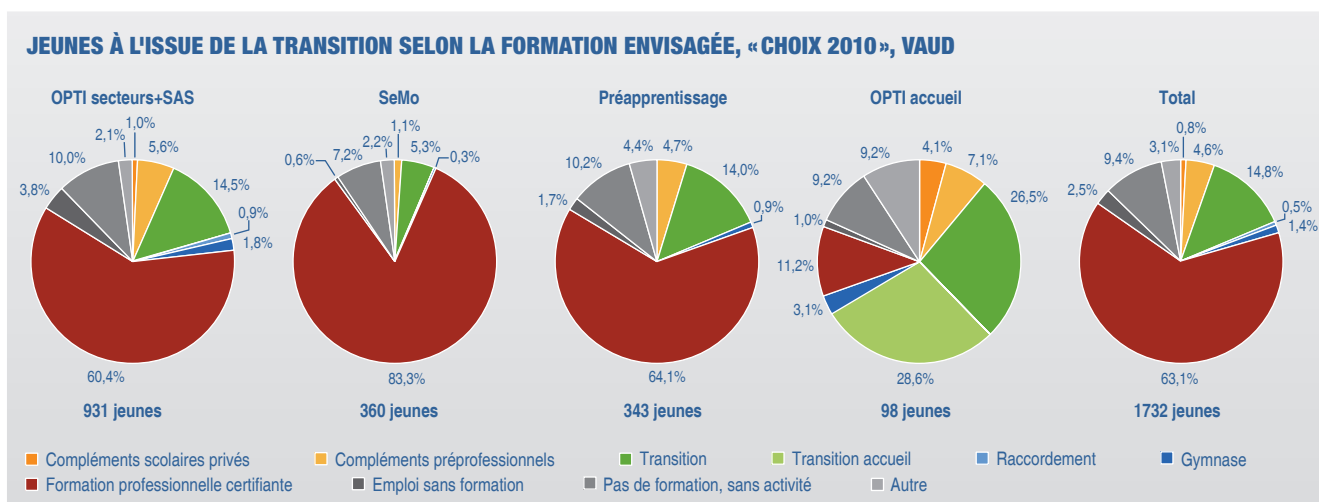
LES ÉLÈVES DES CLASSES « ACCUEIL »

Sur la centaine de jeunes du secteur accueil de l'OPTI, une soixantaine proviennent directement de l'étranger et un tiers proviennent déjà d'une structure d'accueil, que cela soit au sein d'une classe d'accueil gérée par l'école obligatoire (13,3%) ou déjà au sein des classes préparatoires du secteur accueil de l'OPTI (21,4%). De par leur parcours particulier, ces jeunes allophones, bénéficiant d'une prise en charge linguistique dans le secteur accueil, sont un plus âgés que leurs homologues des autres structures de la transition.

LA TRANSITION DÉBOUCHE SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEUX TIERS DES MESURES DE TRANSITION DÉBOUCHENT SUR UNE FORMATION PROFESSIONNELLE CERTIFIANTE...

Les projets des jeunes à l'issue d'une mesure de transition ont peu évolué par rapport à la prise d'information de 2005. Deux tiers des transitions (63,1%, 66,2% sans l'accueil) débouchent sur une formation professionnelle. Cette proportion est stable depuis 2005. Un sixième des jeunes (14,8%, 12,4% sans l'accueil) se maintiennent au sein de la transition, le plus souvent au sein d'une autre structure. Tout comme en 2005, près d'un dixième de ces jeunes (9,4%) n'ont pas de solution connue ou de formation envisagée à



l'issue de l'enquête. Cette proportion est un peu plus faible à l'issue des SeMo (7,2%).

Parmi les autres destinations envisagées, 4,6% des jeunes de la transition poursuivent avec un complément préprofessionnel, principalement des stages, et 2,3% poursuivent des études, parmi eux, 1,2% en Ecole de commerce et de culture générale.

... VOIRE UN PEU PLUS À L'ISSUE DES SEMESTRES DE MOTIVATION

Les projets des jeunes à l'issue de l'OPTI ou d'un préapprentissage sont très similaires. Du fait que l'effectif de ces structures représente les quatre cinquièmes de la population issue de la transition dans cette enquête, leurs destinations sont proches de celles décrites plus haut pour l'ensemble de la population de la transition.

Les jeunes issus des Semestres de motivation, quant à eux, se distinguent par une intégration particulièrement élevée dans la formation professionnelle. Il sont 83,3%⁵ à entreprendre un apprentissage, y compris sous la forme d'AFP (5,0%) ou de formation élémentaire (1,1%). Les jeunes des SeMo sont aussi moins nombreux à s'engager à nouveau dans une formation de type transition (5,3%) et, lorsque c'est le cas, le plus souvent en renouvelant un Semestre de motivation. A l'issue des SeMo, les jeunes sans solution de formation ou sans activité connue sont un peu moins nombreux (7,2%).

À LA SUITE DU SECTEUR « ACCUEIL »

Trois jeunes du secteur « accueil » de l'OPTI sur dix (28,6%) se maintiennent l'année suivante au sein de l'accueil. Cette proportion

JEUNES À L'ISSUE DE LA TRANSITION SELON LA FORMATION ENVISAGÉE, « CHOIX 2010 », VAUD

	Effectif					En %					
	OPTI secteurs+ SAS	SeMo	Pré-apprentissage	OPTI accueil	Total 2010	OPTI secteurs+ SAS	SeMo	Pré-apprentissage	OPTI accueil	Total	Total 2005
Compléments scolaires privés	9	–	–	4	13	1,0	–	–	4,1	0,8	*1,1
Compléments préprofessionnels	52	4	16	7	79	5,6	1,1	4,7	7,1	4,6	**4,7
Stage	42	3	10	6	61	4,5	0,8	2,9	6,1	3,5	3,2
Au pair	10	1	6	1	18	1,1	0,3	1,7	1,0	1,0	0,8
Transition	135	19	48	54	256	14,5	5,3	14,0	55,1	14,8	13,5
OPTI secteurs+ SAS	8	1	2	7	18	0,9	0,3	0,6	7,1	1,0	1,8
OPTI accueil	–	–	–	28	28	–	–	–	28,6	1,6	0,1
SeMo	80	12	8	7	107	8,6	3,3	2,3	7,1	6,2	7,2
Préapprentissage	34	6	35	12	87	3,7	1,7	10,2	12,2	5,0	4,3
Autre transition	13	–	3	–	16	1,4	–	0,9	–	0,9	–
Prise en charge spécialisée	8	6	8	–	22	0,9	1,7	2,3	–	1,3	1,6
Poursuite scolaire	27	2	3	7	39	2,9	0,6	0,9	7,1	2,3	1,4
Raccordement I et II	8	–	–	–	8	0,9	–	–	–	0,5	0,2
Gymnase : ECGC	16	–	3	1	20	1,7	–	0,9	1,0	1,2	0,9
Gymnase : Ecole de maturité	1	1	–	2	4	0,1	0,3	–	2,0	0,2	0,2
Poursuite de formation à l'étranger	2	1	–	4	7	0,2	0,3	–	4,1	0,4	–
Formation professionnelle certifiante	562	300	220	11	1093	60,4	83,3	64,1	11,2	63,1	63,9
CFC	541	278	193	8	1020	58,1	77,2	56,3	8,2	58,9	60,5
Formation élémentaire	3	4	14	1	22	0,3	1,1	4,1	1,0	1,3	3,4
AFP	18	18	13	2	51	1,9	5,0	3,8	2,0	2,9	–
Formation professionnelle non certifiante	10	1	5	5	21	1,1	0,3	1,5	5,1	1,2	2,0
Emploi sans formation	35	2	6	1	44	3,8	0,6	1,7	1,0	2,5	0,7
Pas de formation, sans activité connue	93	26	35	9	163	10,0	7,2	10,2	9,2	9,4	9,1
Sans réponse	–	–	2	–	2	–	–	0,6	–	0,1	2,1
Total	931	360	343	98	1732	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Dont 0,6% de maintien en scolarité obligatoire en 2005. ** Dont 0,7% de cours préparatoires en 2005.

⁵ Ce taux d'insertion professionnelle serait vraisemblablement légèrement inférieur s'il avait été calculé sur l'ensemble de l'année (totalité des participants). En effet, durant la période considérée par l'enquête pour les jeunes des SeMo (du 1^{er} mai au 30 juin, soit la fin du deuxième semestre selon le découpage de l'année scolaire), les jeunes ayant abandonné le SeMo en cours de route ou ayant été renvoyés ne sont plus présents. Les participants pris en considération par cette étude présentent donc un taux d'insertion supérieure à ce qu'il serait s'il était calculé sur l'ensemble de l'année.

JEUNES À L'ISSUE DE LA TRANSITION SELON LA FORMATION PROFESSIONNELLE CERTIFIANTE ENVISAGÉE, « CHOIX 2010 », VAUD

	OPTI ¹	SeMo	Préapprentissage	Effectif			En %		En % Total 2005
				Total	Garçons	Etrangers	Total		
CFC	549	278	193	1 020	53,4	39,2	93,3	94,6	
en entreprise	494	259	104	857	52,2	41,5	78,4	85,0	
en entreprise avec maturité professionnelle	7	2	3	12	50,0	25,0	1,1	0,7	
en école (publique)	36	16	77	129	64,3	28,9	11,8	8,7	
en école avec maturité professionnelle	1	1	7	9	66,7	11,1	0,8	0,2	
en école privée	11	–	2	13	23,1	23,1	1,2	–	
Formation élémentaire	4	4	14	22	72,7	59,1	2,0	5,4	
AFP	20	18	13	51	49,0	62,7	4,7	–	
Total	573	300	220	1 093	53,6	40,7	100,0	100,0	

¹ Dont 11 élèves du secteur accueil de l'OPTI.

est nettement plus élevée qu'en 2005 du fait de l'augmentation du nombre d'ouvertures, par le secteur accueil de l'OPTI, de cours préparatoires en cours d'année destinés aux primo-arrivants allophones ayant dépassé l'âge de la scolarité obligatoire. Les jeunes y participant ont l'autorisation de suivre l'année suivante les classes habituelles de l'accueil destinées à leur insertion.

Un quart des jeunes de l'accueil (26,4%) poursuivent dans une structure de transition autre que l'accueil : 12,2% en préapprentissage et 7,1% respectivement dans les autres secteurs de l'OPTI ou dans un SeMo. Un dixième (11,2%) entreprennent une formation professionnelle (principalement un CFC). La part des jeunes

issus de l'accueil n'ayant pas de solution (9,2%) au moment où s'achève la prise d'information de l'enquête est identique à celle de l'ensemble des jeunes de la transition.

PROGRESSION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN ÉCOLE PAR RAPPORT AU MODÈLE DUAL

Sur le millier de jeunes qui entreprennent une formation professionnelle à l'issue d'une mesure de transition, 93,3% effectuent leur formation dans le but d'obtenir un CFC. Les 6,7% restants réalisent leur apprentissage dans le cadre d'une AFP (4,7%) ou d'une forma-

JEUNES À L'ISSUE DE LA TRANSITION SELON LE DOMAINE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CERTIFIANTE ENVISAGÉ, « CHOIX 2010 », VAUD

	OPTI ¹	SeMo	Préappr.	Effectif			En %		En %	
				Total	Garçons	Etrangers	Total	Total en 2005	Total en 2000 (perf. ²)	
Vente, distribution	129	78	22	229	44,5	49,8	21,0	25,3	22,3	
Commerce, bureau	119	36	4	159	37,1	40,3	14,5	16,1	20,4	
Santé, socio-éducatif, paramédical, laboratoire	80	26	13	119	11,8	39,5	10,9	11,4	16,9	
Bâtiment, génie civil	32	39	33	104	93,3	46,2	9,5	9,9	5,6	
Informatique, multimédia	18	19	42	79	75,9	17,7	7,2	3,7	2,2	
Alimentation, hôtellerie	42	26	10	78	48,7	44,9	7,1	7,2	8,1	
Electricité, électronique, électrotechnique	29	12	23	64	96,9	39,1	5,9	4,4	5,9	
Automobile	29	15	10	54	92,6	63,0	4,9	4,8	5,1	
Industrie des machines, microtechnique	21	6	15	42	83,3	45,2	3,8	2,0	3,8	
Soins, beauté	21	12	6	39	10,3	46,2	3,6	2,4	2,4	
Dessin technique	21	5	9	35	71,4	37,1	3,2	3,6	1,1	
Décoration, artisanat	9	4	21	34	29,4	20,6	3,1	2,9	1,3	
Nature, agriculture	15	12	2	29	37,9	6,9	2,7	2,1	1,9	
Professions du bois	4	8	5	17	88,2	11,8	1,6	2,3	2,7	
Autre, inconnu	4	2	5	11	36,4	18,2	1,0	2,1	0,3	
Total	573	300	220	1 093	53,6	40,6	100,0	100,0	100,0	

¹ Dont 8 jeunes du secteur accueil de l'OPTI.

² Anciennement Ecole de perfectionnement.

tion élémentaire (2,0%). Cette part de formations certifiantes hors CFC est plus élevée à l'issue de la transition (6,7%) qu'à l'issue de la scolarité obligatoire (1,6%).

A l'issue de la transition, la majorité des CFC (85,2%) sont effectués dans le cadre d'un apprentissage dual, les 14,8% restants en école des métiers. Ces derniers sont en nette progression: ils ont gagné 5,4 points de pourcent depuis 2005. La part des CFC avec maturité professionnelle effectués à l'issue de la transition est faible: 2,1%, soit cinq fois moins qu'à l'issue de la scolarité obligatoire.

DOMAINES PROFESSIONNELS: UN QUARTÉ DE TÊTE INCHANGÉ MAIS EN RÉGRESSION

Le quarté de tête des domaines envisagés dans le cadre d'une formation professionnelle à l'issue de la transition n'a pas changé depuis 2005: la *vente-distribution* arrive toujours en tête avec un cinquième des choix, devançant le *commerce et bureau* (14,5% des choix), les domaines *santé, socio-éducatif, paramédical* (10,9%) et le *bâtiment-génie civil* (9,5%) en 4^e position. La part respective de ces quatre domaines a cependant diminué. La régression est

particulièrement marquée pour la *vente-distribution* qui a perdu 4,3 points de pourcent en cinq ans. Le domaine « gagnant », qui a renforcé sa position, est l'*informatique et multimédia*, qui est monté du 8^e au 5^e rang; sa part a presque doublé, passant de 3,7% en 2005 à 7,2% en 2010. L'autre domaine en progression est celui de l'*industrie des machines-microtechnique*, qui s'est hissé du 14^e au 9^e rang, passant de 2,0% des choix à 3,8% en 2010.

TROIS APPRENTISSAGES SUR DIX COMME GESTIONNAIRE DU COMMERCE DE DÉTAIL OU EMPLOYÉ DE COMMERCE

En 2010, les jeunes entreprenant une formation professionnelle à l'issue de la transition ont choisi parmi un éventail de 109 professions différentes. Les professions de *gestionnaire du commerce de détail* et d'*employé de commerce*⁶ forment le même duo de tête qu'en 2005. A elles seules, ces deux professions attirent trois jeunes sur dix à l'issue de la transition. Ces deux professions sont féminisées: elles sont choisies par environ deux tiers de filles (62,6%), alors que ces dernières ne sont que 46,4% à effectuer un apprentissage.

JEUNES EFFECTUANT UNE FORMATION PROFESSIONNELLE CERTIFIANTE À L'ISSUE D'UNE MESURE DE TRANSITION SELON LA PROFESSION ENVISAGÉE, « CHOIX 2010 », VAUD

Rang		Effectif				En %					2005		
		OPTI ¹	SeMo	Préappr.	Total	Total	Total cumulé	Garçons	Filles	Etrangers	Rang	Effectif	Total en %
1	Gestionnaire du commerce de détail: total	101	56	16	173	15,8	15,8	37,6	62,4	48,5	1	190	22,6
	<i>dont conseil à la clientèle</i>	69	48	6	123	11,3	...	35,8	64,2	48,8
	<i>dont gestion des marchandises</i>	32	8	10	50	4,6	...	42,0	58,0	48,0
2	Employé, employée de commerce: total	118	34	4	156	14,3	30,1	37,2	62,8	39,7	2	129	15,4
	<i>dont formation élargie (E)</i>	67	16	2	85	7,8	...	38,8	61,2	44,7
	<i>dont formation de base (B)</i>	51	18	2	71	6,5	...	35,2	64,8	33,8
3	Informaticien, informaticienne	12	12	14	38	3,5	33,6	92,1	7,9	26,3	6	22	2,6
4	Coiffeur, coiffeuse	16	9	5	30	2,7	36,3	13,3	86,7	50,0	10	18	2,1
5	Assistant, assistante en pharmacie	22	5	2	29	2,7	39,0	6,9	93,1	34,5	8	20	2,4
6	Cuisinier, cuisinière	14	7	5	26	2,4	41,4	69,2	30,8	46,2	3	25	3,0
6	Logisticien, logisticienne	13	12	1	26	2,4	43,7	92,3	7,7	38,5	10	18	2,1
8	Peintre en bâtiments	5	13	7	25	2,3	46,0	76,0	24,0	36,0	4	23	2,7
9	Mécanicien, mécanicienne en maintenance d'automobiles	13	6	4	23	2,1	48,1	95,7	4,3	65,2	12	16	2,9
10	Dessinateur, dessinatrice	19	3		22	2,0	50,1	81,8	18,2	59,1	9	19	2,3
10	Automaticien	4	4	14	22	2,0	52,2	100,0	-	31,8	46	2	0,2
10	Assistant, assistante du commerce de détail	13	6	3	22	2,0	54,2	22,7	77,3	72,7
10	Assistant, assistante en soins et santé communautaire	15	4	3	22	2,0	56,2	13,6	86,4	45,5	4	23	2,7
14	Assistant, assistante dentaire	14	2	4	20	1,8	58,0	10,0	90,0	55,0	13	15	1,8
	Autre	194	127	138	459	42,0	100,0	63,0	37,0	34,9	...	319	38,0
109	Total	573	300	220	1 093	100,0	...	53,6	46,4	40,6	...	839	100,0

¹ Dont 8 jeunes de l'OPTI accueil.

⁶ Les options spécifiques de la formation de *gestionnaire du commerce de détail* (conseil à la clientèle ou gestion des marchandises) et le type de formation pour les *employés de commerce* (de base ou élargie), n'ont pas été relevés en 2005.

JEUNES EFFECTUANT UNE FORMATION PROFESSIONNELLE À L'ISSUE D'UNE MESURE DE TRANSITION SELON LES 12 PROFESSIONS LES PLUS CHOISIES ET SELON LE SEXE, « CHOIX 2010 », VAUD

Garçons					Filles						
Rang		Effectif	En %	En % cumulé	Part de garçons	Rang		Effectif	En %	En % cumulé	Part de Filles
1	Gestionnaire du commerce de détail : total	65	11,1	11,1	44,8	1	Gestionnaire du commerce de détail : total	108	21,3	21,3	55,2
	<i>dont conseil à la clientèle</i>	44	7,5	...	35,8		<i>dont conseil à la clientèle</i>	79	15,6	...	64,2
	<i>dont gestion des marchandises</i>	21	3,6	...	42,0		<i>dont gestion des marchandises</i>	29	5,7	...	58,0
2	Employé de commerce : total	58	9,9	21,0	49,1	2	Employée de commerce : total	98	19,3	40,6	50,9
	<i>dont formation élargie (E)</i>	33	5,6	...	38,8		<i>dont formation élargie (E)</i>	52	10,3	...	61,2
	<i>dont formation de base (B)</i>	25	4,3	...	35,2		<i>dont formation de base (B)</i>	46	9,1	...	64,8
3	Informaticien	35	6,0	27,0	92,1	3	Assistante en pharmacie	27	5,3	46,0	93,1
4	Logisticien	24	4,1	31,1	92,3	4	Coiffeuse	26	5,1	51,1	86,7
5	Mécanicien en maintenance d'automobiles	22	3,8	34,8	95,7	5	Assistante en soins et santé communautaire	19	3,7	54,8	86,4
5	Automaticien	22	3,8	38,6	100,0	6	Assistante dentaire	18	3,6	58,4	90,0
7	Peintre en bâtiments	19	3,2	41,8	76,0	7	Assistante du commerce de détail	17	3,4	61,7	77,3
8	Cuisinier	18	3,1	44,9	69,2	7	Assistante socio-éducative	17	3,4	65,1	85,0
8	Dessinateur	18	3,1	48,0	81,8	9	Assistante médicale	15	3,0	68,0	93,8
10	Polymécanicien	17	2,9	50,9	94,4	10	Gestionnaire en intéendance	12	2,4	70,4	92,3
11	Installateur sanitaire	16	2,7	53,6	100,0	11	Créatrice de vêtements	10	2,0	72,4	90,9
12	Installateur-électricien	15	2,6	56,1	100,0	12	Fleuriste	9	1,8	74,2	90,0
	Autre	257	43,9	100,0	48,2	12	Esthéticienne	9	1,8	75,9	100,0
							Autre	122	24,1	100,0	53,0
89	Total	586	100,0	...	53,6	67	Total	507	100,0	...	46,4

— Limite du nombre de professions recueillant ensemble au moins 50% des choix.

La profession de *gestionnaire du commerce de détail* a subi une très nette baisse, perdant 6,8 points de pourcent en cinq ans⁷. Celle d'*employé de commerce*, quant à elle, a subi une régression plus faible (-1,1 point de pourcent).

A l'exception de la formation d'*automaticien* qui a effectué un bond spectaculaire entre 2005 et 2010, on retrouve, dans le hit-parade des professions choisies à l'issue de la transition, les mêmes professions qu'en 2005 (mais dans un autre ordre). Les gagnants au cours de ces cinq dernières années sont ainsi les *automaticiens* qui ont gagné 1,8 point de pourcent, les *informaticiens* (+0,9 point) et les *assistants du commerce de détail*. Cette dernière formation, de type AFP, est nouvelle et accessible depuis 2005.

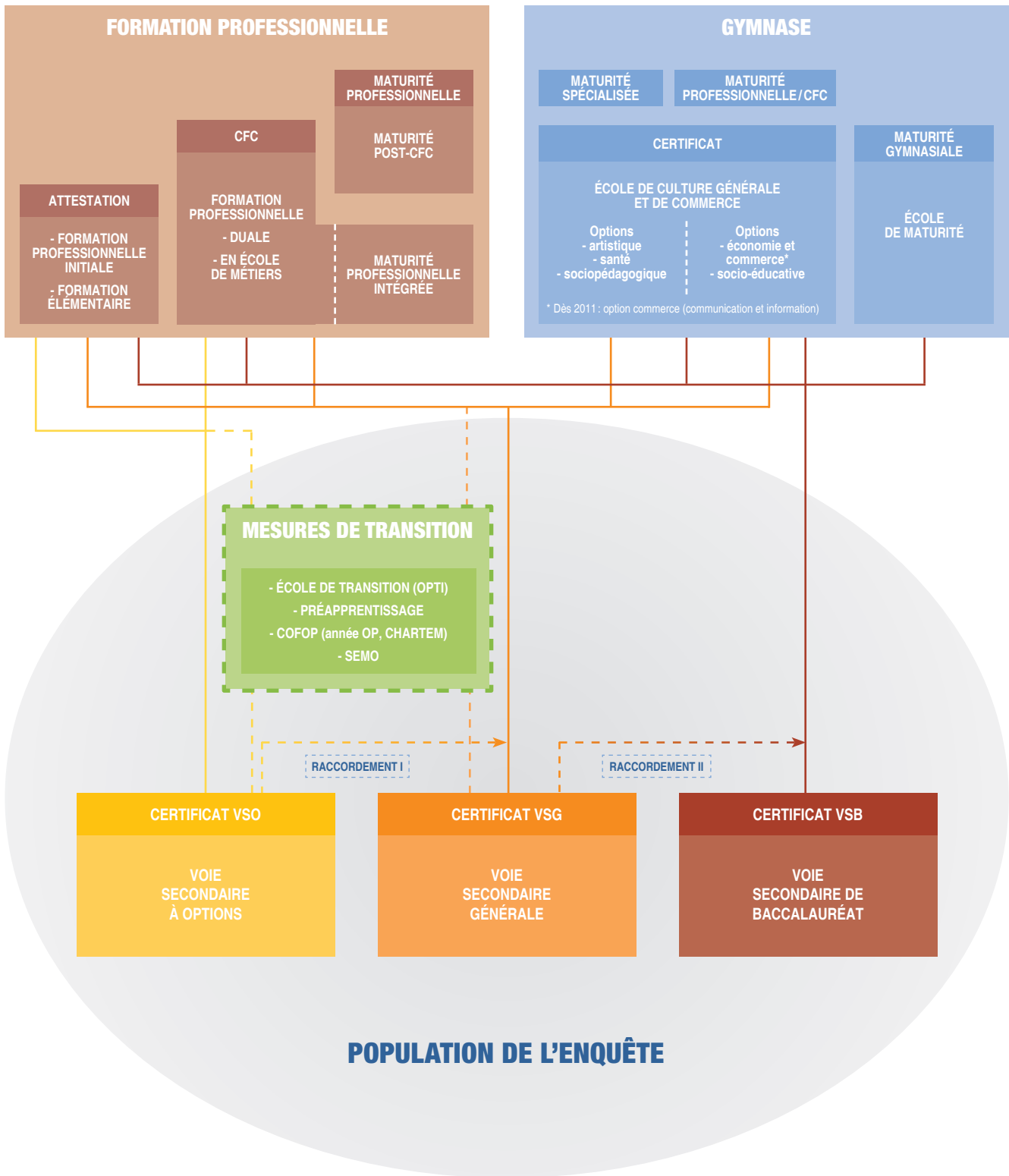
En tête du hit-parade à l'issue de la transition, les professions de *gestionnaire du commerce de détail* et d'*employé de commerce*⁸ sont plébiscitées aussi bien par les filles que par les garçons. Chez les filles cependant, ces deux professions concentrent le choix de quatre apprenties sur dix, contre deux sur dix chez leurs homologues masculins. Ce fait illustre à nouveau l'importante concentration, et partant, la moindre diversité dans les choix professionnels

féminins. Les filles optant pour un apprentissage ont choisi parmi un éventail de 67 professions différentes, contre 89 chez les garçons. A relever, chez ces derniers, le gain d'attrait marqué de la profession d'*informaticien* depuis 2005.

⁷ Dont deux points de pourcent du fait de la concurrence de la nouvelle formation de niveau AFP d'*assistant du commerce de détail*.

⁸ Toute option (de base ou élargie) ou domaine spécifique (conseil à la clientèle, gestion des marchandises) confondus.

APERÇU DES FILIÈRES DE FORMATION



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (par année de parution)

ENQUÊTES SUR LES CHOIX DE FORMATION EN FIN DE SCOLARITÉ OBLIGATOIRE VAUDOISE

Gondoux Freléchoux V., 2006, *Choix de formation des jeunes à l'issue de la scolarité obligatoire et des filières de transition. Résultats de l'enquête « Choix 2005 »*, SCRIS.

Gondoux Freléchoux V., 2006, « De la filière scolaire au choix de formation », *Numerus 5*, SCRIS.

Taher-Sellès M.I., 2001, *Quels choix de formation à l'issue de la scolarité obligatoire, de l'Ecole de perfectionnement, des classes de raccordement? Enquête sur les projets de formation et projets professionnels de la volée 1999-2000*, OCOSP.

Gondoux V., 2001, « Quels choix à l'issue de la scolarité obligatoire ou du gymnase? », *Numerus 5*, SCRIS.

Buffat S., 1998, *Après la scolarité: quels choix? Enquête « Choix 1997 »*, OCOSP.

Buffat S., 1995, *Après l'école... vers quoi, vers où? Enquête « Choix 1994 »*, OCOSP.

Briant H., 1995, « Les jeunes en fin de scolarité obligatoire: des choix d'orientation à leur réalisation », *Numerus 4*, SCRIS.

Zahn Ch., 1992, *Radiographie d'une transition. Enquête « Choix 1991 »*, OCOSP.

ENQUÊTES SUR LES CHOIX DE FORMATION EN FIN DE GYMNASÉ

Aeberhart V., 2004, *Quels cursus effectifs après l'école de diplôme? Enquête post-diplôme*, OCOSP.

Gondoux V., 2001, *Quels choix de formation à l'issue du gymnase? Enquête sur les projets de formation et projets professionnels des bacheliers et diplômés vaudois de l'été 2000*, SCRIS.

Gondoux V., 2001, « Quels choix à l'issue de la scolarité obligatoire ou du gymnase? », *Numerus 5*, SCRIS.

Buffat S. et al., 1997, *Un diplôme, une maturité... et après? Provenance scolaire et projets d'avenir des bacheliers et diplômés de l'été 1996*, OCOSP.

Briant H., 1996, « Provenance scolaire et projets d'avenir des gymnasiens », *Numerus 6*, SCRIS.

AUTRES RÉFÉRENCES SUR LA TRANSITION SCOLARITÉ OBLIGATOIRE – FORMATION – VIE ACTIVE

Généralités

Pagnossin E., Armi F., 2008, *Recherches suisses sur les transitions entre la formation et le monde du travail depuis les années 1980*, IRDP.

Egger, Dreher & Partner AG, 2007, *Etude approfondie sur les offres de formation transitoires entre scolarité obligatoire et formation professionnelle. Rapport sur mandat de l'OFFT, Berne*.

Behrens M. (dir.), 2007, *La transition de l'école à la vie active ou le constat d'une problématique majeure*, IRDP.

Padiglia S., 2005, *Les transitions dans les itinéraires de formation: texte de travail élaboré dans le cadre des études du « Forum Transition »*, IRDP.

Vaud

Bachmann Hunziker K., 2007, *Profils, attentes et projets des jeunes en situation de transition vers une formation professionnelle*, URSP.

Perriard V., 2005, *Transition de l'école obligatoire vers la formation professionnelle: les facteurs explicatifs des difficultés actuelles – Analyse de la littérature*, URSP.

Enquête TREE (Transition de l'Ecole à l'Emploi)

Keller A., Hupka-Brunner S., Meyer T., 2010, *Parcours de formation postobligatoires en Suisse: les sept premières années: Survol des résultats de l'étude longitudinale TREE, mise à jour 2010*, TREE.

Meyer T., 2009, « Wie geht es weiter nach der Schule? », *UNI NOVA 112*, pp. 6-11.

Bertschy K., Böni E., Meyer T., 2007, *Les jeunes en transition de la formation au monde du travail. Survol de résultats de la recherche longitudinale TREE, mise à jour 2007*, TREE.

ANNEXES

JEUNES DE L'ENQUÊTE « CHOIX 2010 », CHIFFRES CLÉS, VAUD

	Effectif	En %	Filles en %	Etrangers en %	Age légal moyen ¹	Toute la scolarité en français en %	Redoublement en %	Certification en %	Nombre moyen de stages	Nombre moyen de stages 2005
Fin de scolarité obligatoire	7 598	74,4	49,5	26,5	16,4	91,8	30,1	87,5	2,2	1,8
VSO	2 136	20,9	44,5	39,3	16,6	87,5	45,5	86,0	3,6	2,9
VSG	2 436	23,8	51,3	22,1	16,4	96,3	32,3	91,7	2,8	2,1
VSB	2 656	26,0	52,8	13,7	16,1	96,5	14,0	95,1	0,5	0,4
<i>dont sortie en 7^e-8^e (VSO, VSG, VSB)</i>	165	1,6	27,3	45,1	16,3	82,4	79,4	...	2,2	1,9
Développement et assimilés	370	3,6	43,0	75,1	16,5	53,0	2,4	2,6
Développement	208	2,0	46,2	68,3	16,3	72,6	3,1	2,8
Effectif réduit	59	0,6	33,9	57,6	16,5	76,3	61,0	44,1	3,1	3,3
Accueil	103	1,0	41,7	99,0	16,8	-	0,6	1,6
Enseignement spécialisé	296	2,9	36,1	40,5	16,9	91,9	2,3	1,9
Ecole privée d'utilité publique	266	2,6	36,5	41,7	17,0	91,7	2,4	1,7
Classe officielle	30	0,3	33,3	30,0	16,6	93,3	1,6	3,1
Raccordement	589	5,8	55,9	35,3	17,4	91,3	23,5	100,0	2,7	1,2
Raccordement I	413	4,0	55,9	39,7	17,4	91,8	25,8	100,0	3,4	1,6
Raccordement II	176	1,7	55,7	25,0	17,4	90,3	18,2	100,0	1,0	0,3
Transition	1 732	17,0	49,1	47,8	18,0	79,2	28,4	69,8	4,2	3,6
OPTI	1 029	10,1	55,9	55,9	17,8	75,8	26,5	72,5	3,9	3,3
OPTI - secteurs	806	7,9	57,4	48,9	17,7	88,0	29,2	89,7	4,1	3,4
OPTI - SAS	125	1,2	55,2	66,1	17,6	56,8	29,6	18,4	4,1	...
OPTI - accueil	98	1,0	43,9	100,0	18,9	-	1,3	1,3
SeMo	360	3,5	41,4	36,2	18,6	87,5	22,3	66,1	4,3	4,1
Préapprentissage	343	3,4	37,0	35,7	18,2	80,6	40,3	65,6	5,0	4,8
Préapprentissage dual	81	0,8	51,9	48,7	18,7	70,9	49,3	65,2	5,7	...
Préapprentissage en école	262	2,6	32,4	31,8	18,0	83,6	37,8	65,6	4,8	...
Total	10 215	100,0	49,4	31,1	16,7	89,6	29,9	85,6	2,6	2,0

¹ Un même âge légal regroupe les élèves nés entre le 1^{er} juillet d'une année donnée et le 30 juin de l'année suivante.

JEUNES DES ENQUÊTES « CHOIX 2005 ET 2010 », CHIFFRES CLÉS, VAUD

	Année	Fin de scolarité obligatoire					Ens. spécialisé	Racc. I et II	Transition				Total
		VSO	VSG	VSB	Dév. +	Total			OPTI	SeMo	Préappr.	Total	
Effectif	2010	2 136	2 436	2 656	370	7 598	296	589	1 029	360	343	1 732	10 215
	2005	2 162	2 314	2 417	353	7 746	185	452	865	390	57	1 312	9 195
En %	2010	20,9	23,8	26,0	3,6	74,4	2,9	5,8	10,1	3,5	3,4	17,0	100,0
	2005	23,5	25,2	26,3	3,8	78,8	2,0	4,9	9,4	4,2	0,6	14,3	100,0
Filles, en %	2010	44,5	51,3	52,8	43,0	49,5	36,1	55,9	55,9	41,4	37,0	49,1	49,4
	2005	43,6	50,0	54,6	40,2	49,2	42,7	53,3	52,4	43,8	38,6	49,2	49,2
Etrangers, en %	2010	39,3	22,1	13,7	75,1	26,5	40,5	35,3	*35,3	36,2	35,7	*44,7	31,1
	2005	41,0	21,3	13,7	72,2	27,1	41,1	33,8	*43,4	44,6	47,4	*43,7	30,4
Age légal moyen ¹	2010	16,6	16,4	16,1	16,5	16,4	16,9	17,4	17,8	18,6	18,2	18,0	16,7
	2005	16,5	16,4	16,2	16,6	16,4	16,2	17,3	17,6	18,8	17,7	18,0	16,6
Toute la scolarité en français, en %	2010	87,5	96,3	96,5	53,0	91,8	91,9	91,3	*83,8	87,5	80,6	*83,9	89,6
	2005	90,1	96,5	97,6	50,9	92,7	86,7	92,7	*83,3	81,4	82,5	*82,7	90,7
Redoublement, en %	2010	45,5	32,3	14,0	...	30,1	...	23,5	26,5	22,3	40,3	28,4	29,9
	2005	38,5	32,2	18,5	..	29,5	...	19,2	21,5	29,5	49,1	25,1	28,0
Certification, en %	2010	86,0	91,7	95,1	...	87,5	...	96,6	72,5	66,1	65,6	69,8	85,6
	2005	86,0	91,7	95,1	...	87,5	...	96,6	72,5	66,1	65,6	69,8	85,6
Nombre moyen de stages	2010	3,6	2,8	0,5	2,4	2,2	2,3	2,7	3,9	4,3	7,8	4,7	2,6
	2005	2,9	2,1	0,4	2,6	1,8	1,9	1,2	3,3	4,1	4,8	3,6	2,0

¹ Un même âge légal regroupe les élèves nés entre le 1^{er} juillet d'une année donnée et le 30 juin de l'année suivante.

* Sans les élèves des classes d'accueil de l'OPTI où la part des étrangers est de l'ordre de 100%.

JEUNES DE L'ENQUÊTE « CHOIX 2010 » SELON LA FORMATION ENVISAGÉE, VAUD

	Fin de scolarité obligatoire				Ens. spécialisé	Raccordement			Transition		Total
	VSO	VSG	VSB	Dév. et ass.		Racc. I	Racc. II	OPTI	SeMo	Préappr.	
Maintien et compléments scolaire	106	246	121	110	–	10	–	13	–	–	606
VSO	64	3	–	34	–	–	–	–	–	–	101
VSG	2	173	12	1	–	–	–	–	–	–	188
VSB	–	1	87	1	–	–	–	–	–	–	89
Classe de développement	–	–	1	42	–	–	–	–	–	–	43
Classe d'accueil	–	–	–	27	–	–	–	–	–	–	27
Scolarité obligatoire en école privée	8	11	–	2	–	–	–	–	–	–	21
Cours préparatoire en école privée	9	12	1	3	–	5	–	3	–	–	33
Ecole de langue ou internat linguistique	23	46	20	–	–	5	–	10	–	–	104
Compléments préprofessionnels/solutions pratiques	37	58	5	4	1	16	–	59	4	16	200
Stage de longue durée	25	20	–	4	–	8	–	47	3	10	117
Stage obligatoire avant formation sociale / santé	3	7	–	–	1	1	–	1	–	–	13
Au pair (en région francophone) ¹	3	3	–	–	–	–	–	6	1	–	13
Au pair (autre région linguistique)	6	28	5	–	–	7	–	5	–	6	57
Transition	869	459	15	192	11	96	1	189	19	48	1899
OPTI - secteurs	521	320	*5	40	3	67	–	13	–	1	970
OPTI - SAS	83	8	*1	53	–	–	–	2	1	1	149
OPTI - accueil	3	–	–	12	–	–	–	28	–	–	43
SeMo	132	41	4	26	4	14	–	87	12	8	328
Préapprentissage dual	33	3	–	12	–	1	–	25	3	34	111
Préapprentissage en école	33	60	4	4	–	6	–	11	1	1	120
COFOP - CHARTEM	30	1	–	27	2	–	–	7	2	–	69
COFOP - Atelier OP	20	–	–	14	1	–	–	3	–	–	38
COFOP - UTT	–	–	–	1	1	1	–	7	–	1	11
Start'Up et mesure régionale d'accompagnement partiel	5	2	1	2	–	2	–	–	–	1	13
Form.de transition en école privée	9	24	–	1	–	5	1	6	–	1	47
Prise en charge spécialisés	12	1	1	12	259	–	–	8	6	8	307
Poursuite scolaire en école d'ens. spécialisé	–	–	–	–	46	–	–	–	–	–	46
Atelier protégé ou occupationnel	2	–	–	2	25	–	–	–	–	–	29
Formation de transition d'ens. spécialisé ²	4	–	1	8	113	–	–	1	–	4	131
CFC, filière AI	1	–	–	–	2	–	–	–	1	1	5
AFP, filière AI	1	–	–	–	7	–	–	–	3	1	12
Form. professionnelle dans un centre de formation AI	4	1	–	2	66	–	–	7	2	2	84
Poursuite scolaire	406	684	2303	12	–	123	171	34	2	3	3738
Gymnase, école de culture générale et de commerce	1	527	115	1	–	198	14	17	–	3	771
Gymnase, école de maturité	–	12	2185	2	–	1	164	3	1	–	2368
Raccordement I	396	1	1	4	–	–	–	7	–	–	409
Raccordement II	–	134	–	2	–	21	–	1	–	–	158
Poursuite de formation à l'étranger	9	10	2	3	–	1	–	6	1	–	32
Formation professionnelle certifiante	631	936	201	28	11	147	4	573	300	220	3051
Formation élémentaire	2	–	–	2	1	–	–	4	4	14	27
AFP	16	2	–	8	5	–	–	20	18	13	82
CFC: en entreprise	574	724	74	16	4	117	3	494	259	104	2369
CFC: en entreprise avec matu. prof.	1	36	61	–	–	1	–	7	2	3	111
CFC: en école (publique)	33	133	24	2	1	22	1	36	16	77	345
CFC: en école avec matu. prof.	2	34	42	–	–	6	–	1	1	7	93
CFC: en école privée	3	7	–	–	–	1	–	11	–	2	24

¹ Dont 1 élève effectuant une activité bénévole. ² Dont 2 élèves en préapprentissage AI. * Ces élèves ne sont pas confirmés dans les effectifs de l'OPTI en 2010.

Suite →

Suite du tableau	Fin de scolarité obligatoire				Ens. spécialisé	Raccordement		Transition			Total
	VSO	VSG	VS	Dév. et ass.		Racc. I	Racc. II	OPTI	SeMo	Préappr.	
Formation professionnelle non certifiante	10	7	-	1	-	6	-	15	1	5	45
Ecole privée professionnelle (non reconnue)	6	3	-	1	-	3	-	4	-	-	17
Ecole professionnelle officielle reconnue par la Croix-Rouge	1	1	-	-	-	-	-	1	1	2	6
Form. professionnelle par contrat de droit privé (sans CFC)	3	3	-	-	-	3	-	10	-	3	22
Emploi sans formation	11	6	1	3	7	-	-	36	2	6	75
Pas de formation, sans activité connue	54	39	9	8	7	12	-	102	26	35	292
Retour à l'étranger (solution inconnue)	7	5	1	-	-	1	-	9	-	1	24
Sans activité	22	17	1	7	5	6	-	40	1	23	122
Solution totalement inconnue au 30 septembre	25	17	7	1	2	5	-	53	25	11	146
Sans réponse	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
Total	2 136	2 436	2 656	370	296	413	176	1 029	360	343	10 215

JEUNES DE L'ENQUÊTE « CHOIX 2010 » SELON LA FORMATION ENVISAGÉE, VAUD

	Effectif					En %				
	Fin de scolarité obligatoire	Ens. spécialisé	Racc. I et II	Transition	Total	Fin de scolarité obligatoire	Ens. spécialisé	Racc. I et II	Transition	Total
Maintien et compléments scolaire	583	-	10	13	606	7,7	-	1,7	0,8	5,9
Maintien en scolarité obligatoire	469	-	-	-	469	6,2	-	-	-	4,6
Complément scolaire privé	114	-	10	13	137	1,5	-	1,7	0,8	1,3
Compléments préprofessionnels	104	1	16	79	200	1,4	0,3	2,7	4,6	2,0
Stages*	60	1	9	61	131	0,8	0,3	1,5	3,5	1,3
Au pair	44	-	7	18	69	0,6	-	1,2	1,0	0,7
Transition	1 535	11	97	256	1 899	20,2	3,7	16,5	14,8	18,6
OPTI	1 046	3	67	46	1 162	13,8	1,0	11,4	2,7	11,4
SEMO	203	4	14	107	328	2,7	1,4	2,4	6,2	3,2
Préapprentissage	241	3	7	87	338	3,2	1,0	1,2	5,0	3,3
Autre transition	45	1	9	16	71	0,6	0,3	1,5	0,9	0,7
Prise en charge spécialisée	26	259	-	22	307	0,3	87,5	-	1,3	3,0
Poursuite scolaire	3 405	-	294	39	3 738	44,8	-	49,9	2,3	36,6
Raccordement I et II	538	-	21	8	567	7,1	-	3,6	0,5	5,6
Gymnase : Ecole de culture générale	644	-	107	20	771	8,5	-	18,2	1,2	7,5
Gymnase : Ecole de maturité	2 199	-	165	4	2 368	28,9	-	28,0	0,2	23,2
Poursuite de formation à l'étranger	24	-	1	7	32	0,3	-	0,2	0,4	0,3
Formation professionnelle certifiante	1 796	11	151	1 093	3 051	23,6	3,7	25,6	63,1	29,9
CFC	1 766	5	151	1 020	2 942	23,2	1,7	25,6	58,9	28,8
Formation élémentaire	4	1	-	22	27	0,1	0,3	-	1,3	0,3
AFP	26	5	-	51	82	0,3	1,7	-	2,9	0,8
Formation professionnelle non certifiante	18	-	6	21	45	0,2	-	1,0	1,2	0,4
Emploi sans formation	21	7	3	44	75	0,3	2,4	0,5	2,5	0,7
Pas de formation, sans activité connue	110	7	12	163	292	1,4	2,4	2,0	9,4	2,9
Sans réponse	-	-	-	2	2	-	-	-	0,1	0,0
Total	7 598	296	589	1 732	10 215	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Dont 1 cas de bénévolat.

JEUNES À L'ISSUE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE SELON LE DOMAINE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ENVISAGÉ, « CHOIX 2010 », VAUD

	En % par domaine					En % par filière					
	VSO	VSG	VSB	Dév. et ass.	Total	VSO	VSG	VSB	Dév. et ass.	Total	Total 2005
Commerce, bureau	8,9	77,6	13,5	–	100,0	4,0	23,3	18,9	–	15,6	16,3
Electricité, électronique, électrotechnique	29,7	50,7	19,1	0,5	100,0	9,8	11,3	19,9	3,6	11,6	10,7
Alimentation, hôtellerie	52,9	41,3	4,1	1,7	100,0	14,4	7,6	3,5	10,7	9,6	8,9
Vente, distribution	67,5	29,1	–	3,3	100,0	16,2	4,7	–	17,9	8,4	8,5
Bâtiment, génie civil	59,7	31,5	2,0	6,7	100,0	14,1	5,0	1,5	35,7	8,3	8,3
Santé, socio-éducatif, paramédical, laboratoire	18,1	74,3	7,6	–	100,0	4,1	11,4	5,5	–	8,0	6,6
Automobile	52,1	39,6	7,6	0,7	100,0	11,9	6,1	5,5	3,6	8,0	7,7
Nature, agriculture	45,4	41,2	10,1	3,4	100,0	8,6	5,2	6,0	14,3	6,6	5,5
Industrie des machines, microtechnique	28,7	56,5	13,0	1,9	100,0	4,9	6,5	7,0	7,1	6,0	6,9
Informatique, multimédia	10,5	63,2	26,3	–	100,0	1,6	6,4	12,4	–	5,3	5,4
Professions du bois	38,7	44,0	16,0	1,3	100,0	4,6	3,5	6,0	3,6	4,2	5,2
Dessin technique	7,5	62,7	29,9	–	100,0	0,8	4,5	10,0	–	3,7	4,2
Décoration, artisanat	28,9	52,6	18,4	–	100,0	1,7	2,1	3,5	–	2,1	3,0
Soins, beauté	56,8	40,5	–	2,7	100,0	3,3	1,6	–	3,6	2,1	1,9
Autre	–	85,7	14,3	–	100,0	–	0,6	0,5	–	0,4	1,3
Total	35,1	52,1	11,2	1,6	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

JEUNES POURSUIVANT LEURS ÉTUDES AU GYMNASÉ SELON L'OPTION CHOISIE, « CHOIX 2010 », VAUD

	VSG	VSB	Raccordement I	Raccordement II	Autre filière ¹	Total
Ecole de culture générale et de commerce²	527	115	100	7	22	771
tronc commun (option pas encore choisie)	81	15	3	1	10	110
option artistique	61	8	8	1	3	81
option économie et commerce	150	37	45	4	2	238
option santé	88	16	19	–	4	127
option socio-éducative	62	18	12	–	–	92
option socio-pédagogique	80	21	11	1	–	113
école de culture générale privée	5	–	2	–	3	10
Ecole de maturité	12	2 185	1	164	6	2 368
option arts visuels	1	170	–	8	–	179
option biologie et chimie	–	540	–	46	–	586
option économie et droit	2	453	1	30	1	487
option espagnol	–	219	–	25	–	244
option grec	–	5	–	–	–	5
option italien	1	97	–	7	–	105
option latin	–	56	–	–	–	56
option musique	–	34	–	2	–	36
option philosophie et psychologie	–	301	–	18	–	319
option physique et application des mathématiques	–	308	–	28	1	337
école de maturité privée	8	2	–	–	4	14
Total	539	2 300	101	171	28	3 139

¹ Dont 20 jeunes issus de l'OPTI.

² A relever que le choix définitif de l'option s'effectue à la fin de la première année de tronc commun. Les élèves ont la possibilité de se préinscrire dans l'une ou l'autre des options, ce choix devra être confirmé (ou infirmé).

JEUNES À L'ISSUE DES CLASSES DE RACCORDEMENT ET DES VOIES SECONDAIRES CORRESPONDANTES SELON LA FORMATION ENVISAGÉE, « CHOIX 2010 », VAUD

	Effectif				En %			
	Racc. I	VSG	Racc. II	VSB	Racc. I	VSG	Racc. II	VSB
Poursuite scolaire¹	123	684	171	2 303	29,8	28,1	97,2	86,7
Raccordement	21	135	–	1	5,1	5,5	0,0	0,0
Gymnase : Ecole de culture générale	100	527	7	115	24,2	21,6	4,0	4,3
Gymnase : Ecole de maturité	1	12	164	2 185	0,2	0,5	93,2	82,3
Formation professionnelle certifiante	147	936	4	201	35,6	38,4	2,3	7,6
Transition	96	459	1	15	23,2	18,8	0,6	0,6
Maintien et compléments scolaire	10	246	–	121	2,4	10,1	0,0	4,6
Autre	37	111	–	16	9,0	4,6	0,0	0,6
Total	413	2 436	176	2 656	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Dont 1 élève de raccordement I, 10 élèves de VSG et 2 élèves de VSB poursuivant les études à l'étranger.

JEUNES EFFECTUANT UNE FORMATION PROFESSIONNELLE À L'ISSUE DU RACCORDEMENT I SELON LA PROFESSION ENVISAGÉE, « CHOIX 2010 », VAUD

	Effectif		Effectif Total	En % Total	En % cumulé Total
	Garçons	Filles			
Employé, employée de commerce : total ¹	11	38	49	33,3	33,3
Assistant, assistante en soins et santé communautaire	2	9	11	7,5	40,8
Assistant, assistante en pharmacie	–	10	10	6,8	47,6
Gestionnaire du commerce de détail : total ²	3	5	8	5,4	53,1
Automaticien, automaticienne	5	1	6	4,1	57,1
Informaticien	5	–	5	3,4	60,5
Assistante dentaire	–	5	5	3,4	63,9
Dessinateur	4	–	4	2,7	66,7
Mécanicien en maintenance d'automobiles	4	–	4	2,7	69,4
Autre	31	14	45	30,6	100,0
Total	65	82	147	100,0	...

¹ Dont 47 jeunes en formation élargie et 2 en formation de base.

² Dont 5 jeunes dans le domaine du conseil à la clientèle et 3 dans le domaine de la gestion des marchandises.

SÉRIE COMMUNICATION STATISTIQUE VAUD

- N° 1 Les Vaudois au travail en 2000, mars 2002
- N° 2 La mobilité des Vaudois, septembre 2002
- N° 3 Emplois et établissements vaudois, août 2003
- N° 4 Du domicile au travail : la mobilité au quotidien, juin 2004
- N° 5 Population et ménages vaudois, juin 2004
- N° 6 Les salaires dans l'économie vaudoise en 2002, octobre 2004
- N° 7 L'habitat des Vaudois : hier et aujourd'hui, décembre 2004
- N° 8-9 La population étrangère dans le canton de Vaud, février 2006
- N° 10 Choix de formation des jeunes à l'issue de la scolarité obligatoire et des filières de transition, août 2006
- N° 11 Les salaires dans le secteur privé vaudois en 2004, septembre 2006
- N° 12 Activités physiques et sportives des jeunes vaudois durant leurs loisirs, août 2007
- N° 13 Structure et évolution de l'emploi dans les branches de l'économie vaudoise, octobre 2007
- N° 14 Les revenus des Vaudois en 2005, janvier 2009
- N° 15 Panorama du système de soins et état de santé des Vaudois, mars 2010
- N° 16 Orientation à l'issue de la scolarité obligatoire et des filières de transition, septembre 2011

COURRIER STATISTIQUE NUMERUS

Parution six fois l'an

Hors-série n° 1, Fiscalité communale en mutation, mai 2009

Hors-série n° 2, Quinze ans de viticulture dans le canton de Vaud, juin 2009

Hors-série n° 3, Dynamique de l'emploi vaudois durant deux décennies, mars 2010

ANNUAIRE STATISTIQUE VAUD

Parution annuelle

VAUD EN CHIFFRES

Mémento statistique, parution annuelle

